



Ministère
de l'Équipement,
du Logement,
des Transports
et du Tourisme

CAUE

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-SAVOIE

ATLAS DES PAYSAGES DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Savoie

Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme

Atlas des Paysages de la Haute-Savoie

Ce travail a été réalisé par **Crisol Serrate, Pierre Neuhauser et Jean-François Guet** (DDE), **Jacques Fatras** (CAUE) avec la collaboration de Arlette Comas et Jean-Pierre Thibault (DDE) et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Haute-Savoie et du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et le soutien :
du Conseil Général de la Haute-Savoie

Cartographie réalisée par :

Carlos Rodriguez, Alain Hugot et la collaboration d'Evelyne Brunier et Martine Excoffier (DDE) avec les informations de l'IGN, de la DIREN, de l'INSEE et de la DRE

Conception - Maquette :
Dernoncourt et Associés

Photos :

CAUE de la Haute-Savoie et CAUE Bernard Vidalie

Les cartes de la typologie des paysages et des sites institutionnalisés ont été construites à partir de la BD Carto de l'IGN

Les informations des cartes des sites institutionnalisés proviennent de la DIREN Rhône Alpes
Les informations qui ont permis de constituer les cartes de la dynamique agricole ont été fournies par la DDAF de la Haute Savoie

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Editions Villes et Territoires

Diffusion

CAUE Haute-Savoie tel : 04.50.33.50.48
DDE Haute-Savoie tel : 04.50.33.79.79
Villes et Territoires tel : 01.40.81.15.82



Sommaire

Préface par Yves Luginbühl

Les Paysages Haut-Savoyards	5
• Un atlas des paysages, pour quoi faire ?	5
• Mutation et enjeux	6
• Les clés de lecture de l'Atlas des paysages	18
• Les clés de lecture de l'Atlas des paysages	24
La Cluse du lac d' Annecy	31
Les Bauges	43
L'Avant-Pays	53
Le Genevois Haut-Savoyard	65
Le Plateau des Bornes	75
Le Massif des Bornes	85
La Basse Vallée de l'Arve	97
Le Chablais Lémanique	109
Le Massif du Chablais - Giffre	121
La Haute Vallée de l'Arve	131
<i>Glossaire</i>	144
<i>Bibliographie</i>	146

Préface

Parce que ses paysages font partie de ceux que chacun admire au point de chercher parfois à s'y enraciner pour les contempler chaque jour, le département de Haute-Savoie n'a pas été épargné par les transformations profondes qui ont affecté le territoire français depuis une cinquantaine d'années. Entre campagne et haute montagne, les paysages de Haute-Savoie représentent un modèle qui a en effet attiré le regard d'une population de plus en plus large, alors qu'ils étaient encore pratiquement ignorés des savants et artistes au XVIII^{ème} siècle.

Paysages de campagne, lentement modelés par des siècles de pratiques mûrement réfléchies de sociétés rurales qui ont lutté contre la nature, ont cherché à en contrôler les débordements mais exploitant ses ressources jusqu'aux plus hautes altitudes, cherchant à faire fructifier la terre jusqu'à la limite des plus grands froids ou des pentes les plus fortes.

Paysages de haute montagne, qui ont attiré les hommes pour l'aspect sublime de ses sommets, de ses pics et de ses glaces, les plus hautes d'Europe, pour y éprouver son courage et surpasser sa peur : gouffres et hauteurs insondables avant 1800, les paysages sauvages de la Haute-Savoie sont devenus un spectacle obligé ; l'un des maillons essentiels de la culture de la nature du XX^{ème} siècle.

En quelques décennies, ces paysages que l'on aurait pu croire des images éternelles de la grande nature se sont considérablement modifiés, sous l'effet de l'urbanisation, des infrastructures, du tourisme, du développement industriel et d'un dynamisme agricole remarquable au regard des contraintes que la nature fait peser sur l'exploitation des sols, de l'extension de la forêt et du changement du regard lui-même des hommes.

Aujourd'hui, le paysage est devenu porteur de valeurs parce que précisément, chacun le voit se transformer profondément : œuvre de générations qui se sont succédées dans sa construction, spectacle et leçon de connaissance de la nature, objet de connivence entre les sociétés et le fonctionnement biologique et physique de la terre, il participe à la reconnaissance de l'identité savoyardé.

Avant d'engager les efforts de toute la société de Haute-Savoie dans un aménagement réfléchi et partagé des paysages pour le futur, il est temps de faire le point et de dresser un état des lieux. Tel est l'objet de cet atlas, première phase de production des connaissances de l'état actuel des

paysages de Haute-Savoie, qui s'applique à identifier les divers types de paysages du département et les dynamiques qu'ils subissent, à repérer les paysages possédant un statut particulier au titre de la loi et qui les protège, de préciser les enjeux auxquels ils sont soumis.

Ce travail est essentiel pour asseoir l'action sur des bases solidement établies. Mais il suppose aussi que les acteurs locaux, qu'ils soient élus, représentants des institutions publiques ou de professions concernées par ces paysages, habitants tout simplement, se saisissent de cette connaissance "scientifique" et qu'ils la confrontent à la leur, vécue quotidiennement dans l'exercice de leur profession ou dans le déroulement de leur vie. Ces paysages, certes, ont été construits par des sociétés locales plus ou moins individualisées et plus ou moins en contact avec l'extérieur. Mais ils ont acquis de nouvelles valeurs surtout par le regard qu'y ont projeté des agents extérieurs, les touristes, puis tous ceux qui sont venus les fixer comme cadre de vie quotidien et qui n'est peut-être pas le même que les résidents qui y vivent depuis plusieurs générations.

Aussi cet atlas n'est-il que le début d'un travail nouveau, sans doute long et complexe, qui conduira l'ensemble des populations à s'exprimer au travers d'un dispositif de dialogue entre les institutions et les acteurs locaux. C'est à ce moment-là que chacun, chaque groupe, pourra faire état de ses projets, de ses aspirations, de ses souhaits, de ses propres sensibilités. Il s'agit davantage de bâtir un paysage pour les générations futures que de figer celui qui est devant les yeux de tout savoyard aujourd'hui : d'imaginer ensemble ce qu'il peut être demain pour continuer à offrir un cadre de vie aussi diversifié, apte à permettre le développement des activités de chacun sans nuire aux aspirations de la population locale et de ceux, venus d'ailleurs, qui viennent légitimement y satisfaire leur curiosité de la nature ou s'y détendre.

Cet atlas est donc destiné à évoluer pour prendre progressivement en compte les désirs des uns et des autres et se transformer en un véritable projet de paysage départemental qui sera l'expression d'une concertation et de la diversité des regards. La Haute-Savoie est ainsi pionnière dans cette expérience ; mais l'enjeu vaut largement les efforts qu'elle nécessite.

Yves LUGINBÜHL
Directeur de recherche au CNRS

Les Paysages Haut-Savoyards

Un Atlas des paysages pour quoi faire ?

La loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages s'articule autour de trois axes :

- le renforcement de la prise en compte du paysage dans la gestion de l'espace : les Plans d'Occupation des Sols devront comprendre obligatoirement un volet paysage,

- le développement des capacités d'intervention de l'Etat sur les autorisations ayant un impact paysager, notamment au niveau du permis de construire où doit figurer également un volet paysage,

- les directives paysagères, documents de prescription et de gestion généralement intercommunaux sur des paysages remarquables.

Pour mettre en forme cette "politique paysage", la Direction Départementale de l'Equipement, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, avec le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Service Départemental d'Architecture et la Direction Régionale de l'Environnement, ont réalisé cet atlas des paysages haut-savoyards. La démarche utilisée s'inspire de la méthodologie préconisée par la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme⁽¹⁾.

Ainsi, par exemple, la dimension paysagère en termes d'enjeux de l'Etat va figurer dans le "porter à connaissance" des documents d'urbanisme. L'information paysagère est alors globale. Ensuite, les analyses paysagères, la définition des paysages importants, devront amener les collectivités locales à engager des études ou des actions et à appréhender le paysage à l'échelle pertinente.

L'atlas des paysages haut-savoyards s'adresse à l'ensemble des acteurs et décideurs locaux qui, par leurs interventions sur le thème de l'urbanisme, des infrastructures, de l'environnement ou du cadre de vie, ont ou auront à prendre en compte le volet paysage. Il doit être considéré avant tout comme un outil mettant une information paysagère à la disposition des différents utilisateurs potentiels.

Il répond à trois objectifs :

- fournir une information paysagère en termes :

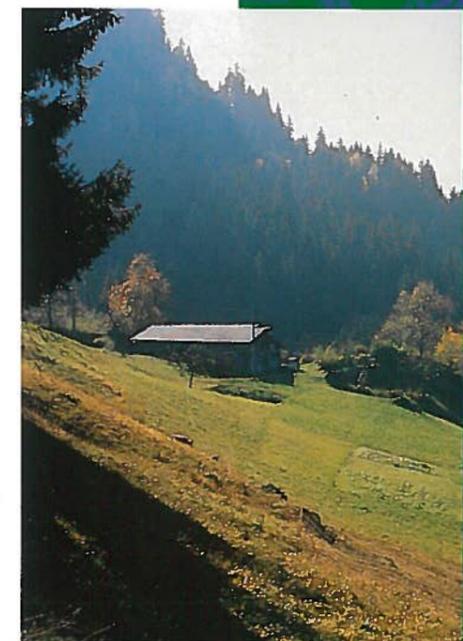
- de typologie : les paysages ruraux, urbains, touristiques,
- d'évolution : les paysages figés, mités par les constructions, fermés par la forêt,
- d'enjeux : les paysages quotidiens auxquels tiennent les populations et acteurs locaux,
- de sites et paysages remarquables, ceux que tout le monde s'accorde à trouver beaux et qui, la plupart du temps, bénéficient déjà d'une mesure de protection ou de sauvegarde.

- développer un outil d'aide à la décision :
 - pour mieux prendre en compte le paysage dans les problématiques d'aménagement et de protection,
 - pour faire émerger des "projets paysages" et affiner l'élaboration de politiques locales,

- créer les conditions de la mise en place d'un observatoire sur le paysage haut-savoyard en s'attachant tout particulièrement à son aspect évolutif.

L'atlas des paysages doit permettre en priorité l'émergence de questions, de réflexions, et entraîner des analyses plus fines sur des territoires pertinents et à enjeux.

(1) "Méthode pour des atlas de paysages" étude réalisée par Yves Luginbühl pour le compte de la DAU - 1994 - Editions Villes et Territoires.



Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Les paysages haut-savoyards ont été et restent encore perçus dans un contexte essentiellement touristique. Pour le grand public, cette notion est restrictive et se confond avec celle de paysages "remarquables". Dans cette optique, seules sont prises en compte quelques entités particulières : le Mont Blanc, Sixt-Fer-à-Cheval, le lac Léman ou celui d'Annecy...

Peintres, écrivains ont abondamment décrit ces paysages forts en jouant des ressorts de l'imaginaire et du spectaculaire. Plus récemment, les publicitaires se sont, eux aussi, intéressés à ces paysages pour les transformer en produits touristiques. La belle iconographie des années 30, les affiches actuelles décrivent, entre autres et par exemple, les stations de ski, mettant en

valeur leur environnement montagnard, plaçant souvent en ligne de fond la silhouette majestueuse du Mont Blanc...

Tout différent, le but de cet Atlas est de prendre en compte tous les paysages sans distinction ni hiérarchisation, en fonction de leur importance ou de leurs qualités esthétiques.

Le paysage, dans sa globalité, est devenu enjeu touristique et, par là, économique. Il appartient donc à cet Atlas d'analyser les mutations en cours et leurs conséquences.

Fonds de vallée, bas de versants, flancs de montagne, bords de routes ou rives de lacs. Certains paysages mutent rapidement et se banalisent* inexorablement. Quel sera l'impact de cette banalisation sur le comportement touristique des vacanciers ?

Pour les praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire que sont à la fois les élus, les professionnels et les agents de l'Etat, ces paysages en mutation sont des paysages à enjeux*.

Ce sont eux qui posent problèmes : problème d'image et d'esthétique, de cadre de vie, de fermeture, de risques naturels...

C'est pourquoi une attention toute particulière sera portée aux phénomènes spécifiquement haut-savoyards qui président à l'évolution rapide de tel ou tel paysage.

"Quelles pressions s'exercent sur ces paysages ?"
"Vers quels états futurs entraînent les tendances actuelles ?"

Cette information permettra de s'interroger sur le devenir du paysage. Elle mettra en évidence l'urgence d'initier de véritables politiques paysagères.

Antby-sur-Léman
Photo aérienne 1951

Processus d'évolution

"Géographiquement le paysage n'existe plus. Pour deux raisons :

- Il impliquait la participation de l'homme qui, de plus en plus, le maintenait, l'entretenait et le fortifiait. Or, la multiplication, l'engorgement inéluctable des villes, la densification consécutive des campagnes brisent indirectement le paysage qui sera de plus en plus livré à la monoculture, à l'agro-industrie. C'en est fini de la bigarrure et de l'harmonie d'hier, du bucolique et du pastoral.

- L'industrie ne cesse d'empiéter : pylones électriques, autoroutes rectilignes, entrepôts et hangars ... tout cela blesse plus qu'hier les ensembles réguliers ou balancés de la campagne occidentale".

Cette analyse de François Dagognet extraite de "Mort du paysage"⁽¹⁾ nous interpelle. La disparition du paysage serait liée à la densification humaine de certains territoires et à la désertification simultanée d'autres espaces. Or, en Haute-Savoie, nous assistons à des phénomènes différents. La population ne cesse de croître⁽²⁾ tout à la fois en zones rurales et urbaines mais aussi dans les secteurs touristiques de montagne et sur les rives des lacs. De plus, il existe toujours des paysages caractéristiques.

Spécificité encore, ce paysage haut-savoyard fait mieux que se maintenir, il existe et il vit. Sur certains territoires, où apparaissent des conflits d'usage*, il évolue plus ou moins rapidement.

On observe actuellement un développement de l'urbanisation diffuse et une multiplication des équipements et infrastructures. On peut donc légitimement s'attendre à quelques transformations. Des paysages jusqu'ici tenus à l'écart des pressions urbaines, touristiques ou de déprise agricole sont appelés à évoluer. Ainsi la Haute-Savoie génère, "produit" encore des paysages. L'enjeu est

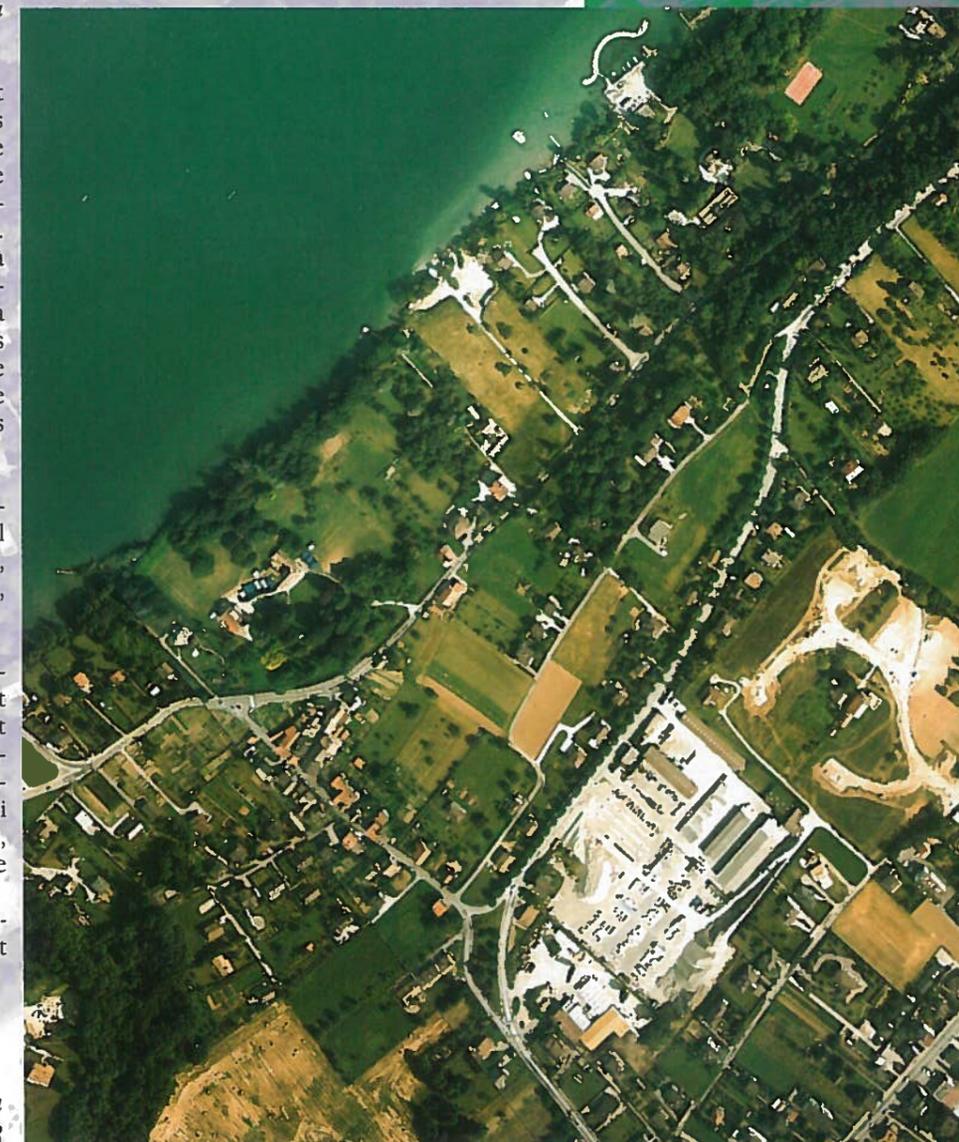
maintenant de savoir si cette nouvelle "production" est compatible avec l'image touristique du département.

(1) "Mort du paysage" - Philosophie et esthétique du paysage - sous la direction de F. Dagognet - Collection Milieux - Champ Vallon 1989.

(2) + 1,75% de croissance moyenne annuelle entre les 2 derniers recensements pour une population qui dépasse 620 000 habitants, aujourd'hui. La population a doublé en un trentaine d'années.

* Voir glossaire

La tendance à l'urbanisation diffuse est un facteur essentiel d'évolution



Antby-sur-Léman
Photo aérienne 1993

Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Des territoires ruraux
urbanisés récemment
et de façon diffuse

Le relief structure
le paysage en
Haute-Savoie

Urbanisation et trafic
compliquent les
organisations
territoriales

Périurbanisation* : approche et dimensions

Dépourvu de grande métropole, la Haute-Savoie est cependant un département très urbanisé.

En outre ce département, le plus touristique de France, 500 000 lits, 1 million de séjours, 6 millions de nuitées par an, est aussi très industrialisé : décolletage, matériel de sport, hautes technologies, eaux minérales...

La périurbanisation* est ici fortement liée au relief et aux contraintes qu'il engendre. C'est ce que l'on peut vérifier notamment aux abords du Semnoz ou du Salève, au voisinage des lacs d'Annecy ou du Léman ... Ainsi limitée par des coupures géographiques nettes, la périurbanisation* se déploie autour des centre-villes de manière radioconcentrique* en suivant une structure en "doigts de gants"*.

La densité de l'habitat est alors inversement proportionnelle à l'éloignement du centre urbain de référence. Ce phénomène se retrouve, de manière similaire, à Genève, Annecy, Thonon les Bains.

La périurbanisation s'affirme aussi le long de toutes les voies de circulation quelle que soit leur nature : autoroutes, routes nationales, chemins départementaux voire communaux. Elle engendre alors un accroissement du trafic automobile.

Pour ce qui concerne la création de zones d'activités commerciales et de services, on observe un développement tout à fait spécifique au voisinage des accès autoroutiers.

Le trafic engendre aussi un développement accéléré autour des axes de contournement des zones urbanisées. Ce phénomène renvoie au développement radioconcentrique déjà noté avec, ici, cependant, quelques spécificités. Les échanges rayonnants tendent à se stabiliser alors que les échanges latéraux augmentent rapidement.

Ceci conduit à imaginer de nouveaux contournements et par conséquent de nouveaux développements annulaires potentiels.

La banalisation liée au développement est tout particulièrement sensible dans les zones d'activités et notamment les zones commerciales. Bâtiments identiques, signalétiques hypertrophiées... L'empreinte marquée des enseignes de la grande distribution contribue, pour une large part, à cette banalisation.

Côté habitat, s'il existe en Haute-Savoie des quartiers en difficulté, il n'y a cependant pas de "grands ensembles" à la dérive.

De même les bâtiments à usages commerciaux ou industriels soumis aux contraintes du marché et construits dans un style "international" indifférencié sont, eux aussi, vecteurs de banalisation.

Mais en matière de banalisation, il convient de souligner le rôle collectivement assumé par les maîtres d'ouvrage publics et privés et les maîtres d'œuvre locaux. Des années 20 à 60, ici, comme partout en France, voire en Europe, ils ont tenté de concilier mouvement moderne et patrimoine régional. Puis ils se sont orientés vers des interprétations plus "authentiques" du patrimoine local. Ils y ont été encouragés par les

pouvoirs publics. On peut néanmoins se poser une question : cette orientation ne participe-t-elle pas, elle aussi, à une forme de banalisation ?

Particularité à signaler, le modèle du chalet est ici porteur d'un imaginaire puissant. Il est d'autant plus présent qu'on s'éloigne des villes vers la moyenne et la haute montagne. Ce modèle concerne, bien entendu, l'habitat individuel même de dimension modeste, mais aussi l'habitat collectif notamment en station.

Autre particularisme fort du département, en montagne les points de vues sont d'autant plus panoramiques que l'urbanisation se développe sur les coteaux. Autrement dit, les villes se donnent à voir de haut, ainsi Genève depuis le Salève ou Annecy depuis le Semnoz ou le Mont Veyrier. Parfois même, comme Passy et St Gervais-les-Bains, les villes se regardent.

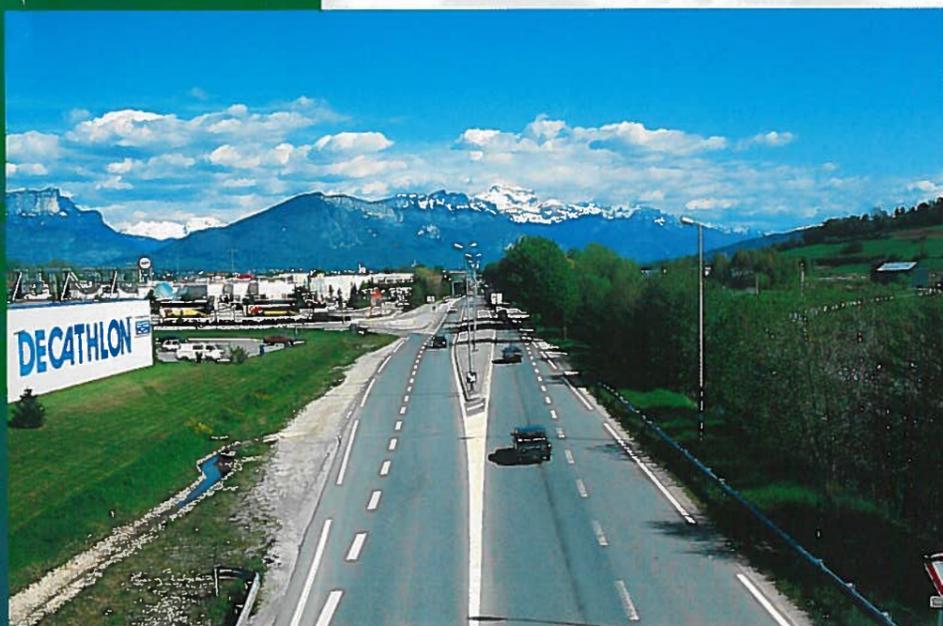
Il appartient donc aux élus et aux urbanistes de concevoir un développement urbain en trois dimensions pour préserver l'attractivité de ces points de vue.

Risque de banalisation
du à l'activité
commerciale...

...peu de grands
ensembles
en Haute-Savoie

souci des maîtres
d'ouvrages de
conserver une identité
régionale très forte...

...surtout
en montagne



Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Adaptation de l'architecture traditionnelle aux contraintes climatiques...

...et disparition des matériaux traditionnels

Traitement banalisant des limites de propriété

Autre particularisme, en montagne la neige porte de nombreux mois sur les toitures. Les axes de faîtage doivent donc être perpendiculaires aux fortes pentes. Ainsi plus la pente est affirmée, plus les toitures sont ordonnées. Traditionnellement ces toitures étaient composées de tuiles plates, de tuiles canal, de tavaillons* ou bardeau d'épicéa et, au voisinage des gisements locaux, d'ardoises. Depuis le siècle dernier, l'innovation technologique, la création et la diffusion de nouveaux matériaux ont multiplié les possibilités. Ardoises d'Angers, bardoux d'asphalte, tuiles mécaniques en terre cuite ou en béton, bardages métalliques en zinc ou en acier galvanisé, laqué... Ces nouvelles couvertures ont été d'autant plus utilisées qu'elles étaient bon marché. Leur multiplication a fait disparaître cette unité des toitures qui conférerait aux villes et aux villages une part de leur intérêt visuel.

Parler d'urbanisation c'est souvent privilégier les aspects bâtis. On ne peut cependant traiter du sujet sans mentionner les jardins et les clôtures associés à l'habitat individuel. Ils constituent, en effet, un facteur déterminant de banalisation. Jardins et clôtures répondent aujourd'hui, eux aussi, à des modèles normalisés au plan national, de plus en plus largement diffusés par les journaux spécialisés et certaines grandes surfaces.

Bien entendu le gazon et les massifs fleuris sont incontournables... Mais la prolifération de haies de résineux, de thuyas en particulier, est plus préoccupante. Ces haies cloisonnent désormais à l'excès l'espace et constituent de véritables murs verts au droit des voiries. En Haute-Savoie ce modèle reste essentiellement limité aux zones périurbaines planes. Très inadapté en zone de montagne, il n'est importé que par de nouveaux résidents citadins.



Une particularité locale : "l'épargne foncière"

Le développement de la périurbanisation entraîne une "consommation foncière brute*" importante. Mais il faut aussi prendre en considération la "consommation foncière sensible**", celle qui est perçue comme un changement de nature et d'affectation du paysage. Or, originalité locale, elle peut être ici multipliée, selon les secteurs, de 2 à 10. Plus on s'éloigne des centres urbains plus la "consommation foncière sensible" augmente. C'est, ainsi et par exemple, dans les paysages résidentiels, le fait des maisons individuelles qui "colonisent" visuellement l'espace environnant. Plus on se rapproche du centre, plus l'évolution tend, au contraire, à densifier le tissu urbain existant. L'impact visuel est donc moindre tout comme la "consommation foncière sensible".

Autre spécificité d'ordre culturel, les Haut-Savoyards de souche ne vendent la terre que s'ils y sont contraints. Ils commencent par négocier les terres qui ont une valeur

incertaine à terme, c'est à dire celles qui sont les plus éloignées du centre-bourg. De ce fait, dans les zones de développement de la périurbanisation, les secteurs potentiellement constructibles ont tendance à s'étendre fortement. En utilisant toutes ces possibilités, on irait jusqu'à doubler les capacités de certaines communes. Ceci conduit à un coût moyen du foncier important sinon excessif. Voisin de celui de la Côte d'Azur, c'est le plus élevé de Rhône-Alpes.

La Haute-Savoie relève donc d'un paradoxe économique. Le foncier constructible immédiatement disponible est, en théorie, très abondant et les prix sont très élevés du seul fait de cette épargne foncière.

L'incidence de ce phénomène sur les paysages est évidente. Les zones périurbaines sont des zones de "mitage*" d'autant plus perceptibles qu'elles se développent souvent sur les coteaux.

* Voir glossaire

Un coût moyen du foncier élevé...

... du fait de l'épargne foncière



Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Le relief impose de nombreux ouvrages d'art

Transport : de grands projets à venir.

Tant par leur construction que par le développement qu'elles génèrent, les infrastructures de transport ont un impact certain sur les paysages traversés. Ce point a déjà été abordé dans le chapitre précédent. Nous nous contenterons donc ici de mentionner les projets connus sans nous attarder sur les nouveaux paysages qu'ils vont contribuer à créer.

En préambule, il convient de rappeler qu'en montagne les infrastructures de transport empruntent, dans la mesure du possible, les passages naturels : vallées, cols. D'autres passages étroits, les cluses, laissent peu d'alternatives aux tracés. Certaines contraintes techniques comme les rayons de courbure et la pente des profils en long imposent parfois des traversées de gorges et cours d'eau. Elles exigent aussi la construction de nombreux ouvrages d'art : tunnels, viaducs, murs de soutènement ...

Il ne s'agit pas, dans cet atlas, d'apprécier l'impact de ces infrastructures sur les paysages, mais de recenser, dans la mesure du possible, les projets à venir. Une carte a été dressée pour chaque unité paysagère. Elle mentionne la localisation probable des ouvrages d'art importants et des échangeurs.

Dans le cas des autoroutes nouvelles, ces infrastructures seront accompagnées par une politique spécifique de mise en valeur paysagère de leurs abords, le "1% paysage et développement".

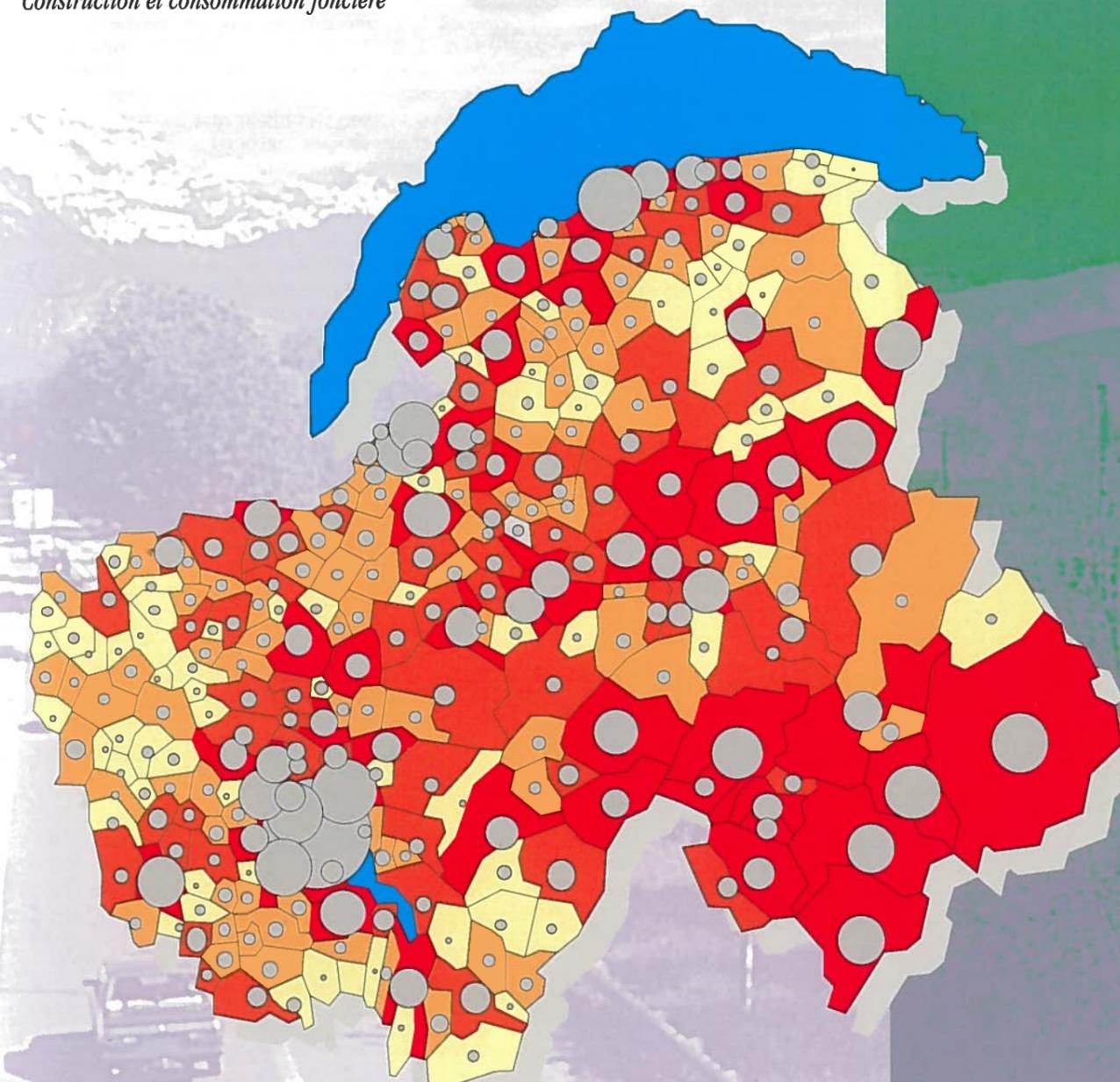
Tourisme

Le paysage est la matière première de l'industrie touristique. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les affiches publicitaires d'hier et d'aujourd'hui. Bien entendu le paysage des grands sites est globalement

Figurent sur ces cartes :

- Le programme autoroutier
- Le programme routier du XIème plan
- Le programme routier départemental
- Le projet de desserte TGV sur voie nouvelle ou amélioration de voies existantes
- Les constructions de grande envergure telles les lignes EDF ...

Construction et consommation foncière



Lgts commencés (moy annuelle de 92 à 96)



Terrain consommé (moy annuelle de 92 à 96)



Forte consommation foncière dans les secteurs touristiques

Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Peu de stations intégrées...

... mais un risque de friches touristiques...

... et d'urbanisation dispersée en montagne

Stations "intégrées*" et stations villages*

La Haute-Savoie a connu un développement touristique prioritairement endogène.

Le département ne compte que trois grandes stations "intégrées" :

- En montagne, Avoriaz - 9300 lits et Flaine - 8400 lits.
- Sur le littoral, Port Ripaille à Thonon-les-Bains - 2800 lits.

Pratiquement achevées, ces stations ne posent pas de problème de friches touristiques.

Plus préoccupant est le cas des quelques stations créées en moyenne montagne. Elles peuvent être handicapées à la fois par un enneigement aléatoire et par des prestations immobilières aux qualités variables. Ainsi les Brasses, le col du Corbier pourraient connaître des problèmes de friches touristiques*.

L'aménagement de la montagne et du littoral relève aujourd'hui de lois spécifiques. Ces lois introduisent de fortes exigences en termes de paysages.

Mais plus que ces lois, un marché de l'immobilier de loisirs, pendant longtemps en récession, explique la relative stabilité des paysages touristiques urbains. Par ailleurs les experts estiment que les stations françaises ont plus besoin d'améliorer leur taux de remplissage que de créer de nouveaux lits.

Pour autant, dans les documents d'urbanisme, les possibilités potentielles de construction sont importantes. Le marché du chalet, résidence principale ou secondaire, reste soutenu et contribue à la poursuite de la consommation d'espace. Dans certaines stations, de véritables phénomènes de périurbanisation sont actuellement en œuvre.



	88	89	90	91	92	93	94	95	96
Ensemble Haute-Savoie	11 033	12 052	9 443	7 559	5 856	5 562	5 678	6 046	6 154
Pays du Mont-Blanc	1 574	1 152	850	587	555	973	1 051	752	1 126

Evolution des autorisations de logements

Dès l'origine, la Haute-Savoie a privilégié le développement de "stations villages" c'est à dire l'agrégation d'un bâti plus ou moins néo-régionaliste aux villages et hameaux existants. A l'échelle des pays du Mont Blanc, 185 000 lits, l'urbanisation s'est développée en densifiant la structure existante.

A l'exception de Flaine et Avoriaz, entrepris au début des années 60, et plus récemment Merdassier-Manigod, il n'y a pas eu d'urbanisation en site vierge.

Le succès économique de ces stations villages est proportionnel à la qualité intrinsèque des sites, des produits touristiques proposés et à la garantie d'enneigement. Ainsi les stations villages de moyenne montagne souffrent-elles aujourd'hui à la fois du manque d'attractivité de leur domaine skiable et d'un bâti de qualité variable proposé par des promoteurs nationaux ou locaux spécialisés.

Des friches touristiques commencent à apparaître : remontées désarmées sans être démontées, opérations immobilières inachevables.

Les stations villages sont les plus répandues...

... leur succès est variable

Domaines skiables : un entretien de plus en plus coûteux

Ils font désormais partie du "patrimoine culturel montagnard". Les domaines de Haute-Savoie se développent à des altitudes moyennes de 1 000 à 2 000 m, donc pour partie en forêt, défrichée à cet usage. Les projets actuels d'extension sont limités. La priorité des exploitants est désormais de s'équiper pour la production de neige artificielle et de renouveler leurs parcs de remontées mécaniques. En la matière, la tendance est généralement au remplacement d'un ou plusieurs téléskis par des télésièges. Après des années de pédagogie et d'expériences, parfois malheureuses, les exploitants sont aujourd'hui conscients de la valeur patrimoniale des paysages de leurs domaines.

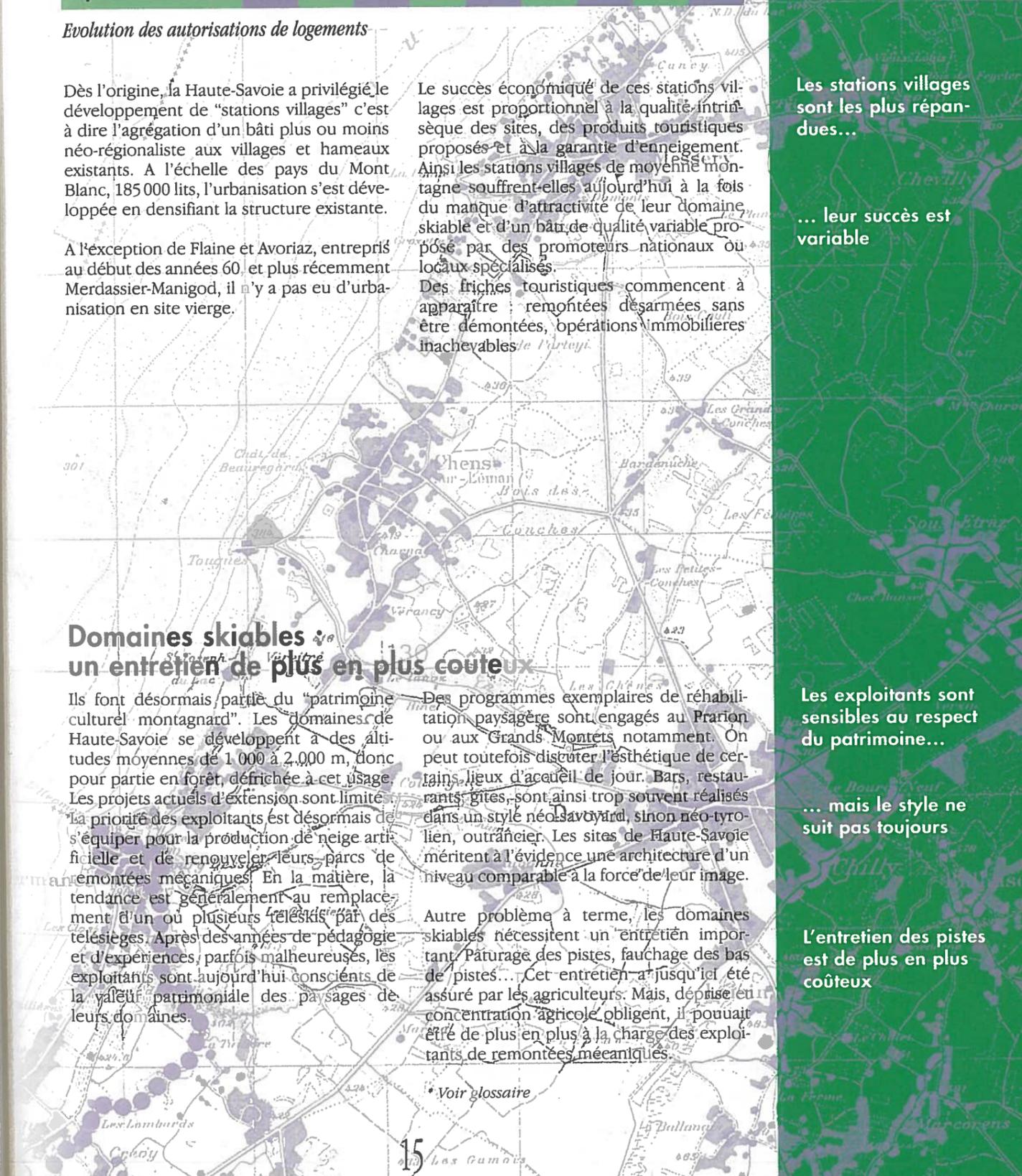
Des programmes exemplaires de réhabilitation paysagère sont engagés au Prarion ou aux Grands Montets notamment. On peut toutefois discuter l'esthétique de certains lieux d'accueil de jour. Bars, restaurants, gîtes, sont ainsi trop souvent réalisés dans un style néo-savoyard, sinon néo-tyrolien, outrancier. Les sites de Haute-Savoie méritent à l'évidence une architecture d'un niveau comparable à la force de leur image.

Autre problème à terme, les domaines skiables nécessitent un entretien important. Pâturage des pistes, fauchage des bas de pistes... Cet entretien a jusqu'ici été assuré par les agriculteurs. Mais, de prise en concentration agricole obligent, il pourrait être de plus en plus à la charge des exploitants de remontées mécaniques.

Les exploitants sont sensibles au respect du patrimoine...

... mais le style ne suit pas toujours

L'entretien des pistes est de plus en plus coûteux



* Voir glossaire

Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



Un littoral urbanisé

Aménagement du littoral : un enjeu, les micro-paysages*

Les littoraux des lacs d'Annecy et du Léman sont à ce point aménagés que certains parlent de lacs urbains. Les problèmes de mutation se posent donc à l'échelle de micro-paysages. A cet égard, la loi stipule : "l'extension de l'urbanisation doit se réaliser, soit en continuité avec les agglomérations et villages existants, soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement".

Sur ces littoraux, de grandes propriétés allient un bâti de qualité à des parcs et jardins remarquables. Elles constituent l'essentiel des parties aménageables préservées. La servitude de passage instituée pour les littoraux maritimes ("chemin des douaniers") ne s'appliquant pas aux lacs, ces propriétés ont "les pieds dans l'eau". Ainsi, cheminer tout le long des berges des lacs d'Annecy ou du Léman est souvent impossible. De surcroît, parcs et ensembles boisés empêchent la vue du lac depuis l'intérieur des terres. En revanche, ils masquent à ce point le bâti que, vue du lac, la rive semble naturelle voire même "sauvage".

La vente de certaines de ces propriétés a permis la construction d'ensembles immobiliers aux qualités architecturales parfois

incertaines. Le Conservatoire du littoral associé au Conseil Général, et parfois à la Région et aux communes, a cependant une politique d'acquisition volontariste. Dans ce cas, la propriété est ouverte au public et son patrimoine naturel préservé.

En Haute-Savoie, le paysage est donc un enjeu pour l'activité touristique mais aussi pour le cadre de vie des résidents permanents.

Faut-il impérativement freiner la banalisation des paysages ?

Faut-il l'accepter ponctuellement en mettant "sous cloche" les paysages remarquables ?

Faut-il reconquérir les paysages traditionnels, reconstituer les paysages de notre imaginaire ?

Faut-il laisser faire le cours de l'histoire ?

Autant de questions qui méritent certainement une réponse.

Cette réflexion ne peut "prendre corps" sans une bonne connaissance préalable de l'état des paysages haut-savoyards. C'est ce à quoi s'attache, en priorité, cet Atlas.

* Voir glossaire

Les Paysages Haut-Savoyards

Les clefs de lecture de l'Atlas des paysages



La spécificité haut-savoyarde déclinée en 10 unités paysagères

Expression cartographique

L'Atlas s'attache en priorité à définir la typologie et la dynamique des paysages haut-savoyards.

Dans un premier temps, nous avons souligné l'intérêt des paysages en évolution rapide. Ils constituent, de fait, un véritable enjeu pour un département dont l'économie repose, en grande partie, sur le tourisme.

Nous avons analysé les facteurs et processus d'évolution de ces paysages. Nous avons tout particulièrement insisté sur la spécificité haut-savoyarde en termes de comportement démographique et économique.

Puis nous proposons une typologie simplifiée à partir de huit familles de paysages. Nous avons eu à cet égard, le souci d'utiliser des concepts admis par le plus grand nombre d'interlocuteurs.

Pour rendre compte de la diversité du territoire, dix unités paysagères ont été identifiées à partir de critères historiques, géographiques, sociologiques...

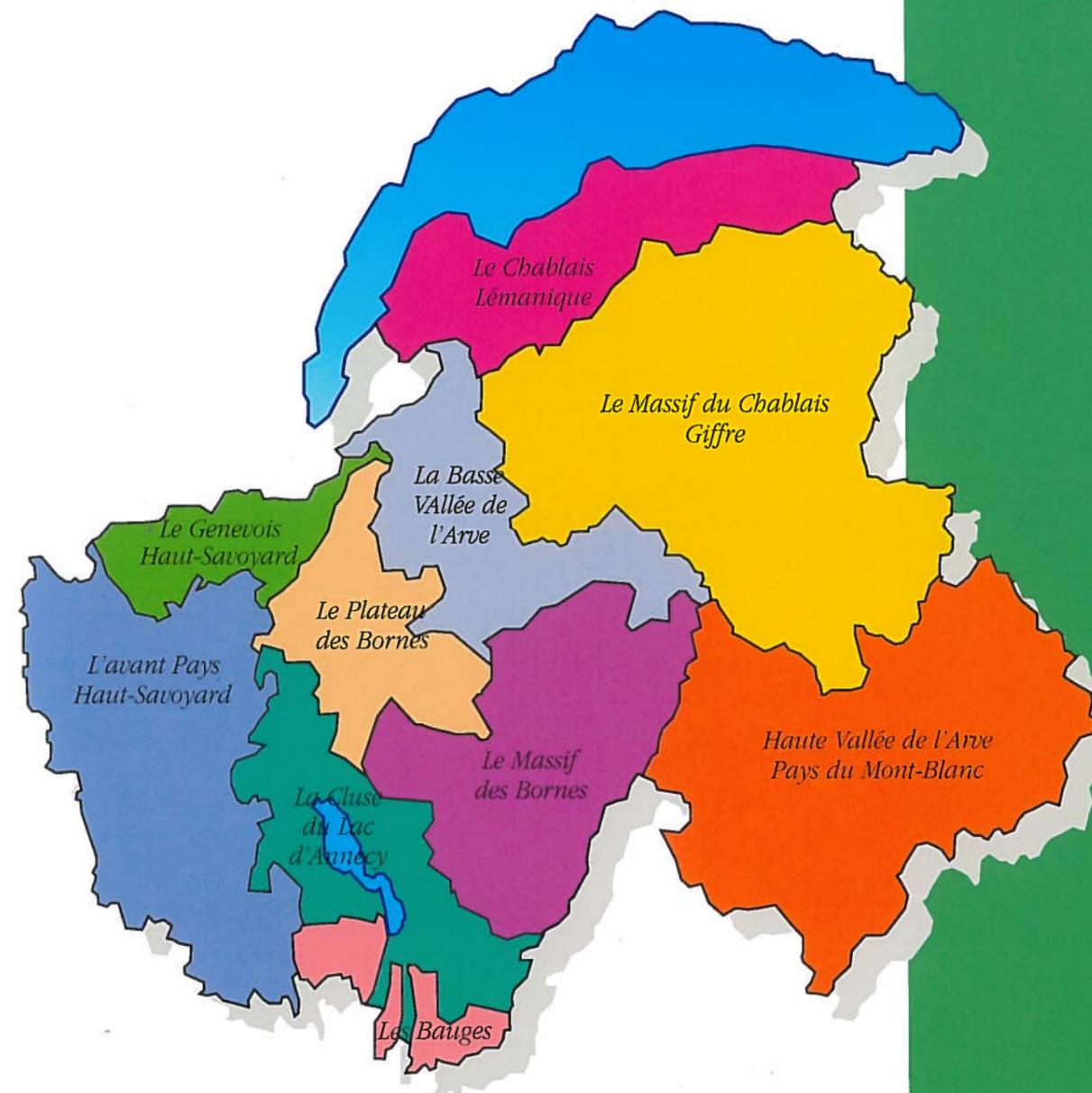
L'utilisation de l'information à des échelles autres que le 1/100 000^{ème} proposé est à manier avec prudence et précaution. En effet, si un agrandissement peut faciliter le repérage territorial, il n'ajoute aucune plus-value à la qualité de l'information transmise. Au contraire, certains agrandissements, en extrapolant, peuvent dénaturer l'information et la rendre ainsi contestable.

Chaque unité paysagère est présentée par :

- Un texte général sur ses caractéristiques principales et sa problématique spécifique.
- Une description fine des familles de paysage qu'on y rencontre accompagnée d'une illustration photographique.
- Une carte au 1/100 000^{ème} de ces familles de paysage.
- Quatre cartes des contours communaux simplifiés. Figurent sur ces cartes :
 - les grands projets d'équipement
 - les risques probables de déprise agricole
 - les consommations de terrain liées à l'urbanisation
 - les grands axes de développement urbain
- Une carte des sites institutionnalisés : sites classés, réserves naturelles...

Les deux dernières séries de cartes visent, plus précisément, à dessiner les dynamiques à l'œuvre et de possibles tendances à venir.

L'Atlas se veut ainsi un véritable "outil" au service des décideurs locaux.



Unités paysagères haut-savoyardes

Les Paysages Haut-Savoyards

Les clefs de lecture de l'Atlas des paysages



Dix ensembles pour qualifier les paysages

Les unités paysagères

10 unités paysagères ont été définies sur des critères à la fois géographiques, morphologiques et humains. Ces critères correspondent à des logiques qui puisent leur légitimité dans les représentations passées ou actuelles du territoire haut-savoyard.

- **La Cluse du Lac d'Annecy** : la principale urbanisation du département qualifiée par son lac, qu'on dit le plus pur d'Europe.
- **Les Bauges** : la moyenne montagne rurale, traditionnelle et la naissance du Parc Régional.
- **L'Avant-Pays** : les basses terres, essentiellement rurales, même si localement un pôle industriel s'est développé à Rumilly et à Alby-sur-Chéran.
- **Le Genevois haut-savoyard** : l'omniprésence de la frontière, du poids économique de Genève et le développement de l'urbanisation diffuse.
- **Le Plateau des Bornes** : trait d'union et passage obligé entre la vallée de l'Arve et le bassin d'Annecy.

Massifs, vallées, plateaux, lacs... Comme la Haute-Savoie est fortement marquée par son relief de montagne, il est tout naturel que les références, les repères, s'ancrent dans ces entités que de nombreuses personnes s'accordent à reconnaître.

- **Le Massif des Bornes** : les alpages et le tourisme.
- **La Basse Vallée de l'Arve** : un bassin spécialisé dans le décolletage, l'un des "poumons" économiques de la Haute-Savoie.
- **Le Chablais Lémanique** : ouvert sur le lac Léman avec encore les témoignages architecturaux de l'activité thermique.
- **Le Massif du Chablais - Giffre** : les grandes vallées des Dranses et du Giffre qui s'ouvrent sur de vastes domaines d'alpages et des complexes touristiques d'hiver.
- **La Haute Vallée de l'Arve** : la haute montagne, le mythe de l'alpinisme avec le Mont-Blanc, mais aussi un haut lieu de villégiature.

Les grandes "familles" de paysages

Huit grandes familles de paysages ont été retenues :

- les paysages naturels
- les paysages ruraux
- les paysages touristiques
- les paysages hétéroclites
- les paysages résidentiels
- les paysages urbains
- les paysages ruraux en cours de transformation
- les paysages en mutation

Chaque unité paysagère, reconstituée à partir de photographies aériennes, a été analysée suivant cette typologie.

Un soin tout particulier a été apporté à la représentation du paysage. En effet, la simple cartographie ne suffit pas à exprimer sa structure, ses caractéristiques, son devenir. C'est pourquoi nous avons attaché une grande importance aux textes et aux illustrations.

Ainsi pour chaque unité paysagère, les différents types de paysages sont abondamment décrits et illustrés. Par exemple, bien qu'ayant les mêmes logiques d'évolution, les paysages ruraux de l'Albanais et du Chablais ont des spécificités propres. Ils font donc l'objet d'analyses distinctes.

Carte de la dynamique des paysages

La dynamique d'un paysage peut être appréhendée comme son "degré d'évolution". Elle est définie à partir des données statistiques de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et du recensement général de l'agriculture. Elle prend en compte notamment l'évolution de la population, le nombre d'hectares consommés par les constructions, l'évolution de la surface agricole utile, la pérennité des exploitations agricoles ...

Les documents d'urbanisme où figurent les projets communaux de développement urbain, d'infrastructures⁽¹⁾ ou de mesures de protection sont également analysés. Ils permettent de définir le degré et le type d'évolution d'un paysage. Ainsi, par exemple, l'éventuelle réalisation d'une voie ferrée pour trains à grande vitesse à travers l'Avant-Pays aura un impact fort sur le paysage. Certains paysages ruraux peuvent

évoluer vers la périurbanisation par prolifération de constructions individuelles ou au contraire vers une reconquête par la forêt après abandon de l'activité agricole.

Mais l'évolution du paysage rural ne s'analyse pas uniquement en termes d'urbanisation et de déprise.

Pour des raisons de stratégies agricoles fondées sur de nouvelles exigences économiques, le paysage rural peut aussi se transformer et muter.

En modifiant simplement leurs pratiques, les agriculteurs font également évoluer le paysage, d'où l'importance de connaître les stratégies d'acteurs.

⁽¹⁾ Les projets d'infrastructures recensés sont signalés en tant que projets. Ils peuvent éventuellement ne jamais être réalisés.

Carte des paysages et sites institutionnalisés

Elle correspond à l'inventaire des sites et paysages protégés au titre de la législation existante. L'information est connue car dans la plupart des cas, ces paysages font

l'objet de protection ou de classement et sont gérées par la Direction Régionale de l'Environnement.

Des cartes pour compléter l'analyse paysagère

Huit familles pour synthétiser l'information paysagère

Les Paysages Haut-Savoyards

Typologie des paysages



Paysages naturels

Le terme "naturel" doit s'entendre de manière relative. Aucun des paysages ainsi qualifiés n'est exactement identique à son état originel. Tous ont plus ou moins été marqués par "la main de l'homme". Là, un très vieux chemin muletier, ici, un audacieux téléphérique, là, les vestiges d'une cité lacustre engloutie, ici, la trace d'une clairière... Témoignages d'un lointain passé ou défi technique, ces territoires portent les empreintes infimes de l'activité humaine. Empreintes souvent discrètes, parfois même totalement oubliées mais qui contribuent à leur indentité. Il reste que ces paysages ont une dominante naturelle et sont perçus comme tels.

Sont retenus, donc, dans cette catégorie les paysages pas ou peu humanisés : la haute montagne, les gorges, les grands ensembles minéraux, les grandes masses boisées quand l'image forestière domine, les lacs...

Ces paysages évoluent lentement, parfois ponctuellement. Globalement, leur identité n'est pas menacée. En montagne, l'heure n'est plus à la logique d'expansion des

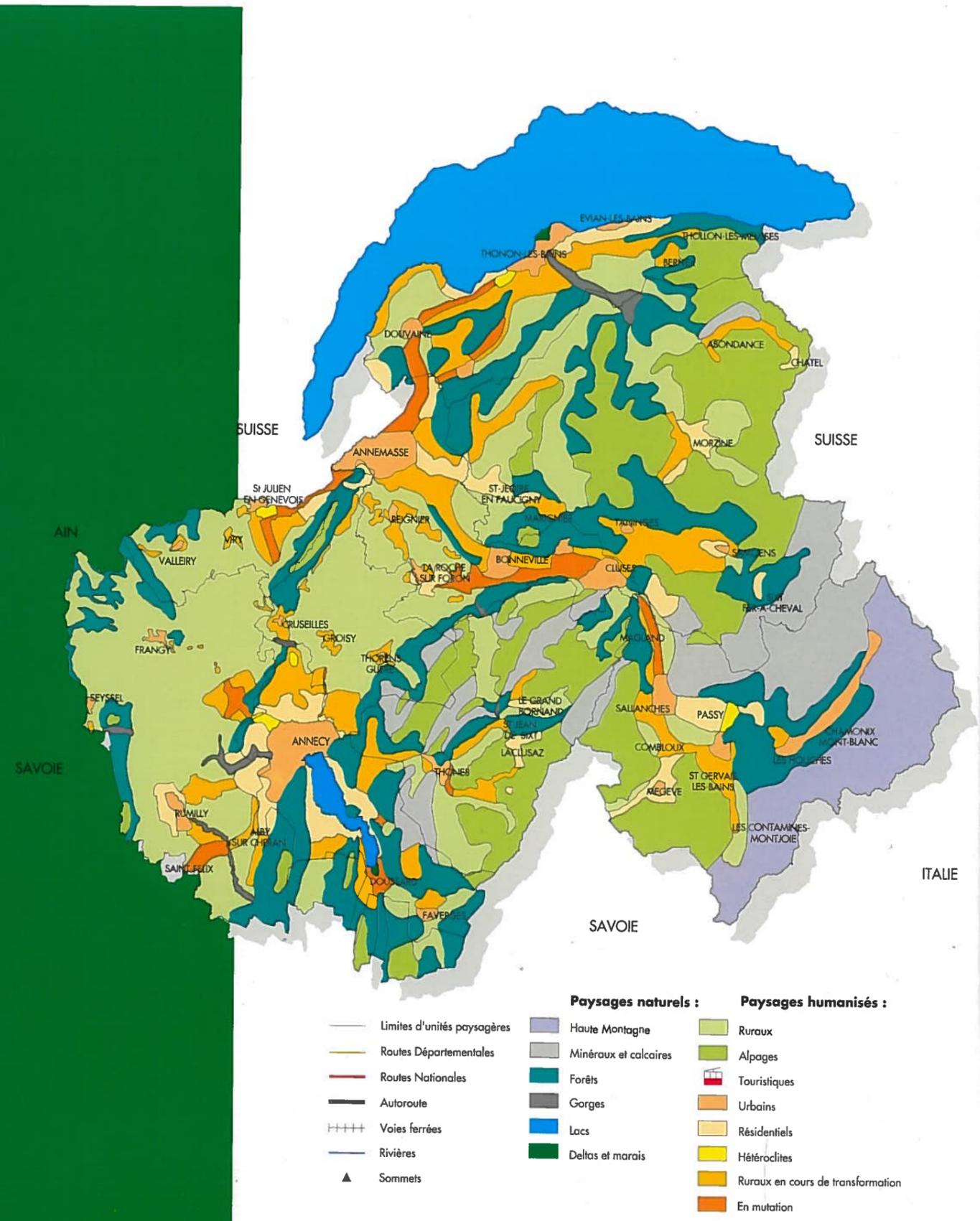
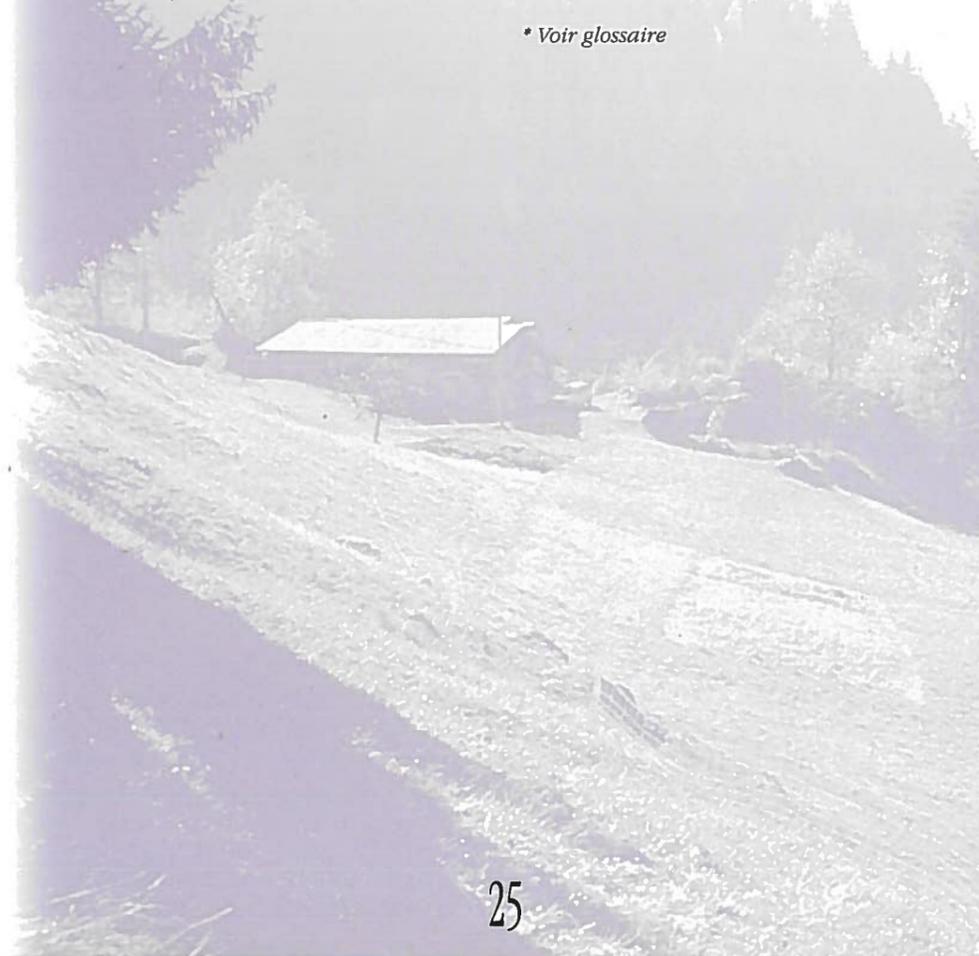
domaines skiables et au développement massif de l'urbanisation. Les grandes masses forestières sombres, monospécifiques, sont en règle générale gérées par l'Office National des Forêts. Sa politique tend à renforcer la présence des résineux. Quelques feuillus tentent, çà et là, de coloniser les massifs résineux mais le phénomène reste encore marginal.

Pour la plupart difficiles d'accès, ces paysages naturels ont tendance à peu évoluer.

- Parmi ces paysages, on distinguera :
- les paysages de haute montagne, avec leurs rochers et leurs éboulis, leurs glaciers et leurs torrents, leurs névés et leurs moraines, leurs pelouses alpines...
 - les paysages minéraux, avec leurs parois, leurs cirques, leurs falaises, leurs cascades et leurs lapiaz*, leur végétation arbustive-clairsemée...
 - les paysages forestiers faits de résineux, de feuillus ou mixtes...
 - les paysages de gorges avec leurs défilés...
 - les paysages d'eau avec leurs rivières, leurs lacs et leurs zones humides.

* Voir glossaire

Des paysages peu évolutifs



Les Paysages Haut-Savoyards

Typologie des paysages



Prédominance de l'élevage : prairies de fauche dans les vallées, et alpages en montagne

Paysages ruraux

Globalement spécialisée dans l'élevage bovin, l'économie agricole est orientée vers la production de lait et de fromages. Pour autant, les vergers de production, les vignobles, les cultures maraîchères ne sont pas absents.

Autour de certains villages ou hameaux, la "trame" des anciens vergers est de plus en plus mal entretenue. Elle a même tendance, parfois, à disparaître.

En montagne, l'activité agricole est structurellement difficile. Le climat rigoureux limite la production. Le relief accidenté complique, voire interdit, la mécanisation.

L'élevage a pourtant généré un paysage spécifique d'altitude : l'alpage. Ce paysage est complexe. Il correspond aux secteurs de moyenne montagne pâturés durant l'été. Sont donc compris sous ce vocable la partie en herbe de la montagne mais aussi les forêts, les bosquets, les éléments minéraux et bâtis qui l'accompagnent.

Le paysage d'alpage est donc une combinaison de ces différents éléments auxquels peuvent s'ajouter les infrastructures des remontées mécaniques. Il prend alors une connotation touristique plus ou moins marquée en fonction de l'importance de la station de sports d'hiver.

Le tourisme a fortement contribué au dynamisme de l'agriculture haut-savoyarde. La pluriactivité permet aux résidents permanents d'augmenter leurs revenus. Le touriste est consommateur de produits locaux qu'il fait connaître une fois rentré chez lui. Malgré cet apport du tourisme, les tendances lourdes de l'agriculture de montagne sont ici, comme partout, présentes : déprise agricole et vieillissement des exploitants, intensification des exploitations

Sont aussi retenus parmi les paysages ruraux les prairies, les pâturages et les cultures qui, pour la plupart, servent à la nourriture du bétail. Ces paysages constituent une vraie mosaïque de prairies, de champs cultivés et structurés par des haies d'arbres. La présence des espaces boisés est importante. Quelques exceptions cependant comme à Douvaine ou à Viry. Là, sur un grand parcellaire ouvert, polyculture et cultures spécialisées ont un impact puissant et tout différent sur le paysage.

En règle générale pourtant, les paysages ruraux de Haute-Savoie nous renvoient une solide image de terroir. On peut y lire les modes de fonctionnement socio-économiques et culturels traditionnels qui les ont façonnés. L'identité paysagère est forte.

Paysages touristiques

Dans les paysages touristiques se superposent et alternent pistes de ski, remontées mécaniques, forêts, alpages, éléments minéraux. Ici, se côtoient anciens chalets d'alpage et restaurants panoramiques d'altitude.

Selon les secteurs, l'une ou l'autre de ces composantes s'affirmera avec plus d'intensité. Elle orientera alors le paysage vers

telle ou telle "image" plus spécifique. Ainsi le paysage touristique du Semnoz a une "image" d'alpage plus marquée que celui du Mont-Joly où les remontées mécaniques sont davantage présentes. Ces paysages évoluent peu dans la mesure où les extensions de domaines skiables ne sont plus actuellement à l'ordre du jour. De plus, ils sont entretenus car les activités "ski" et "alpage" sont ici complémentaires.

Paysages hétéroclites

Cette dénomination désigne principalement certaines entrées de villes, ou zones d'activités ; les secteurs où l'on rencontre, pêle-mêle, des activités industrielles, artisanales ou commerciales, imbriquées dans le tissu urbain résidentiel, les secteurs enfin accueillant de nombreuses infrastructures avec échangeurs, parkings ou délaissés*... Ces paysages sont souvent le résultat d'activités ou d'occupations du sol très hétéro-

clites. Parce qu'ils sont flous et mobiles, leur lecture est souvent difficile. D'autant plus difficile qu'ils ont tendance parfois à évoluer très rapidement : changement d'enseignes commerciales, friches, travaux perpétuels... Pour la plupart, cependant, ils sont maintenant relativement bien circonscrits dans l'espace.

Paysages résidentiels

Les paysages résidentiels font référence à la maison individuelle. Ce type d'habitation s'est développé en périphérie des centres urbains.

Dans la grande majorité des cas, les constructions sont "noyées" dans la végétation : plantations privées et vestiges de l'activité agricole.

Dans les secteurs de montagne, le paysage résidentiel est essentiellement touristique. Il offre, pendant les mois creux de l'année, l'image des "volets clos"...

La transformation rapide du paysage rural traditionnel en paysage résidentiel a déjà eu lieu. Actuellement, on assiste plutôt à une densification progressive de ces espaces.

* Voir glossaire

Cohabitation ski et alpage

Des entrées de villes instables mais circonscrites

Un habitat individuel

Les Paysages Haut-Savoyards

Mutation et enjeux



La dynamique démographique accélère l'évolution des centres urbains

Densification des quartiers périphériques

La trame rurale touchée par l'urbanisation diffuse

Paysages urbains

Ils désignent les villes et centres urbains organisés, les quartiers périphériques et les quartiers d'affaires commerciaux ou industriels quand ceux-ci font partie du "système ville".

En dehors des centres, dont la morphologie évolue peu, on assiste à une recomposition urbaine des villes. Cette recomposition est extrêmement complexe tant dans le volume des constructions, le type d'architecture, que dans les fonctions nouvelles et mutantes de certains quartiers.

Extension de la zone résidentielle, implantation à l'extérieur de zones d'activités...

L'évolution des villes dans l'espace est liée à la dynamique démographique et économique du département. Elle obéit aussi à un phénomène constaté sur l'ensemble du territoire national : les centres se dépeuplent au profit des zones périphériques.

Le caractère montagnard de la Haute-Savoie lui confère, ici encore, une spécificité : les paysages urbains se lisent aussi depuis le haut, en regard plongeant. Ces vues obliques mettent parfois en évidence la difficulté de lecture du tissu urbain.

Paysages ruraux en cours de transformation

La trame rurale traditionnelle est encore ordinairement lisible. Mais déprise agricole et pression humaine matérialisée au travers de la construction résidentielle marquent de plus en plus le paysage.

Composée de champs, de prairies, de cultures, de hameaux, de villages, de forêts, d'arbres isolés, de clôtures, de bâtiments agricoles... Composée aussi de ces bruits et odeurs liés à l'activité agricole, la trame rurale traditionnelle est encore très présente et très lisible. Mais par endroits, à proximité des zones urbaines et à la périphérie de certains villages, le long des routes, se développent des urbanisations

diffuses qui marquent incontestablement un "basculé" progressif du paysage. Cette urbanisation va de pair avec la réalisation d'infrastructures notamment routières. On voit, de plus, apparaître ici certains équipements de loisirs qui témoignent d'une évolution sociologique de la population : des résidents de culture urbaine supplantent peu à peu la population rurale traditionnelle.

Cette évolution du paysage rural vers le résidentiel ne semble pas encore irréversible. Mais la tendance actuelle est à l'extension spatiale du phénomène.

Paysages en mutation

Dans ces paysages le rythme d'évolution est rapide. Il se lit parfaitement dans l'apparition de secteurs bâtis à vocation résidentielle et/ou industrielle. Cette évolution rapide se lit aussi dans la création et le développement d'infrastructures accompagnant toujours un processus d'urbanisation. Cette transformation accélérée est, pour partie, déjà bien avancée et semble irréversible.

On trouve dans cette catégorie tous les paysages qui sont issus des activités économiques dominantes ou qui les côtoient. Ce sont ainsi, par exemple, les fonds de vallées

et les secteurs proches des villes liés à l'activité industrielle, commerciale ou tertiaire. Ce sont aussi les vallées d'altitude et les versants de montagne plus spécifiquement orientés vers les activités de loisirs.

Les grands axes de circulation sont également des secteurs où le paysage mute rapidement. Cette mutation se traduit essentiellement en termes d'urbanisation ou d'équipement.

La trame agricole apparaît encore par endroits mais elle présente un caractère de "relique".

Transformation irréversible liée à l'activité économique et à l'urbanisation

La Cluse du Lac d'Annecy



La Cluse du Lac d'Annecy



Un lac fortement urbanisé

Un lac "sauvage" avec encore de grands ensembles naturels

Le lac : un "effet vitrine" recherché qui n'a pas empêché les impacts négatifs sur le paysage

La cluse du lac d'Annecy s'étend de la montagne de la Mandallaz au nord jusqu'à la Savoie au sud en empruntant une succession de bassins. Elle renferme les paysages les plus urbanisés de Haute-Savoie, l'agglomération d'Annecy, et le plan d'eau de montagne, "le plus pur d'Europe". Cette notoriété internationale a sans doute contribué à l'image prestigieuse de ses paysages lacustres.

Cependant, deux lacs, ici, s'opposent par leurs types de paysages :

Au nord de Duingt, le lac urbain, le plus grand, vient buter sur le front construit de la ville d'Annecy. Paradoxe, les rives fortement bâties laissent, en général, peu de possibilités d'accès au lac sauf à Annecy, Annecy le Vieux ou, plus ponctuellement, Saint-Jorioz ou Menthon-Saint-Bernard.

De Veyrier à Talloires, la rive droite, la plus ensoleillée, a vu se développer en continu, des résidences de "haute tenue" souvent entourées de parcs et jardins arborés. Observée depuis la rive opposée, l'ambiance est très boisée.

Quelques villages ont su conserver leur caractère : Menthon-Saint-Bernard, Talloires. Des aménagements récents renforcent toutefois la présence de la route : ronds-points, ralentisseurs, éclairages...

La rive ouest, moins étroite, plus dégagée, est, elle aussi, fortement urbanisée. De grands espaces libres sont pourtant encore visibles notamment au pied du Semnoz ou sur la commune de Saint-Jorioz à hauteur du cône de déjection* du Laudon.

La RN 508 est l'un des axes routiers les plus fréquentés de Haute-Savoie. Il a, de ce fait, généré une urbanisation commerciale linéaire considérable. Ces zones d'activités ne sont pas toujours en symbiose avec l'image prestigieuse du lac.

Au sud de Duingt : "le lac sauvage". Il présente un caractère moins humanisé et apparaît, par contraste, sauvage. La topographie est certes moins favorable au développement de l'urbanisation et de grands espaces naturels ont ainsi pu être préservés. Certains secteurs comme le Bout du Lac ou le Roc de Chère sont classés réserves naturelles et bénéficient donc d'une protection administrative.

Roselières*, étranges "plantations de pieux", marais et faune aquatique, masses boisées... C'est sans aucun doute cette partie du lac, avec ses enchevêtrements de micro-paysages, qui correspond le mieux aux désirs du citoyen en quête de romantisme et de dépaysement.

Relief lourd et important du Semnoz, sommets découpés des Dents de Lanfon, masse dominante de la Tournette...

La topographie de la cluse du lac d'Annecy est diverse et singulière. Elle s'offre au regard comme une succession de plans éloignés et rapprochés avec des profils de versants qui semblent plonger dans les eaux du lac. Mis en valeur par des contre-jours saisissants, ces plans successifs sont l'un des sujets favoris des aquarellistes. Vu à partir de son extrémité nord, le lac semble prisonnier de son écrin montagnard. L'essentiel des perceptions s'effectuant depuis la plaine, l'impression "d'horizons fermés" est accrue.

Pourtant les visions depuis le haut sont nombreuses. Plateau de St-Germain, Mont Veyrier... l'observateur se trouve souvent en position de balcon. Cette position facilite la vue rapprochée mais elle accentue aussi la perception des "points noirs" qui émaillent le site. Ainsi, par exemple, depuis le Col de la Forclaz, la carrière de Bredannaz saute aux yeux.

Même s'il existe encore des sites préservés, la cluse du lac d'Annecy a été le théâtre d'un spectaculaire développement de l'urbanisation. 63 hectares en moyenne, dont 18 pour les seules rives du lac, ont été, chaque année, consommés depuis 1990. Cette urbanisation a eu lieu partout où cela était possible soit dans les parties planes des bassins, soit les berges du lac. Actuellement elle se poursuit sur les flancs du cirque collinéen qui ceinture Annecy au nord, sur la rive gauche du lac, de Sévrier à Saint-Jorioz, et dans les plaines des bassins de Faverges et de Giez ainsi que sur leurs périphéries.

L'image du lac se confond avec celle de la ville. Dans un souci de promotion touristique évident, la ville, en effet, tire parti de la qualité et de la beauté de son lac. L'agglomération d'Annecy a cependant conservé dans certains quartiers les vestiges d'une activité industrielle déjà ancienne. Elle a, de plus, développé en périphérie des zones d'activités qui se veulent à la hauteur de sa réputation.

Mais d'autres zones importantes contrastent singulièrement avec l'image d'un lac prestigieux et d'une industrie de pointe. Ainsi de part et d'autre du Fier, rivière qui traverse l'agglomération, on peut voir des délaissés, des activités à l'abandon, des dépôts, des "espaces repoussoirs" de toutes sortes...

Une démarche de réhabilitation paysagère est lancée par le District de l'agglomération annécienne. Il s'agit de faire progressivement de ce secteur, le trait d'union indispensable entre la ville et les zones de développement urbain périphériques.

S'il traduit bien une volonté d'organisation et de réflexion, à l'ordre du jour dans les années 60-70, le paysage urbain de l'agglomération n'a pas pu encore intégrer partout des types architecturaux et des

volumes de constructions différents.

Des quartiers entiers mutent comme le secteur des Nouvelles Galeries - Parmelan. D'autres ont déjà muté comme celui de Novel. La rapidité de la mutation ne permet pas de dégager de véritable cohérence. Cohérence qu'on trouve, par ailleurs, dans les quartiers organisés autour du plan sarde* et qui ont gardé une unité de style, de fonction et d'ambiance.

Des "reliques" d'espaces ruraux sont visibles sur le plateau de Saint-Germain et dans les plaines de Doussard-Giez-Faverges. L'intégrité de ces paysages est de plus en plus menacée. Ils subissent, en effet, la pression urbaine et une certaine logique de développement de l'emploi. Ils sont, de plus, marqués par l'amélioration ou la création de nouvelles voies de circulation.

Sur les bas versants, on remarque l'apparition ponctuelle de friches et l'arrivée immédiate de la forêt. Cette mutation laisse entrevoir l'évolution très probable de l'ensemble des secteurs pentus, trop contraignants pour l'utilisation rentable des machines agricoles.

Evolution rapide des paysages urbains de la cuvette annécienne, urbanisation diffuse des collines, des rives du lac et des bassins de Giez et de Faverges... Ces phénomènes font désormais fortement partie de la réalité paysagère.

A ces impressions permanentes, s'ajoute la perception plus fugitive de paysages éphémères liés à la saison touristique : complexes de camping et leurs abords récréatifs et sportifs, plan d'eau disparaissant sous la quantité d'objets flottants...

Mais, la cluse annécienne reste dominée par des ensembles naturels d'une grande beauté : lac, montagnes, masses boisées... Cette majesté des paysages d'arrière plan tend à gommer les imperfections d'un développement rapide de l'urbanisation et de ses infrastructures.

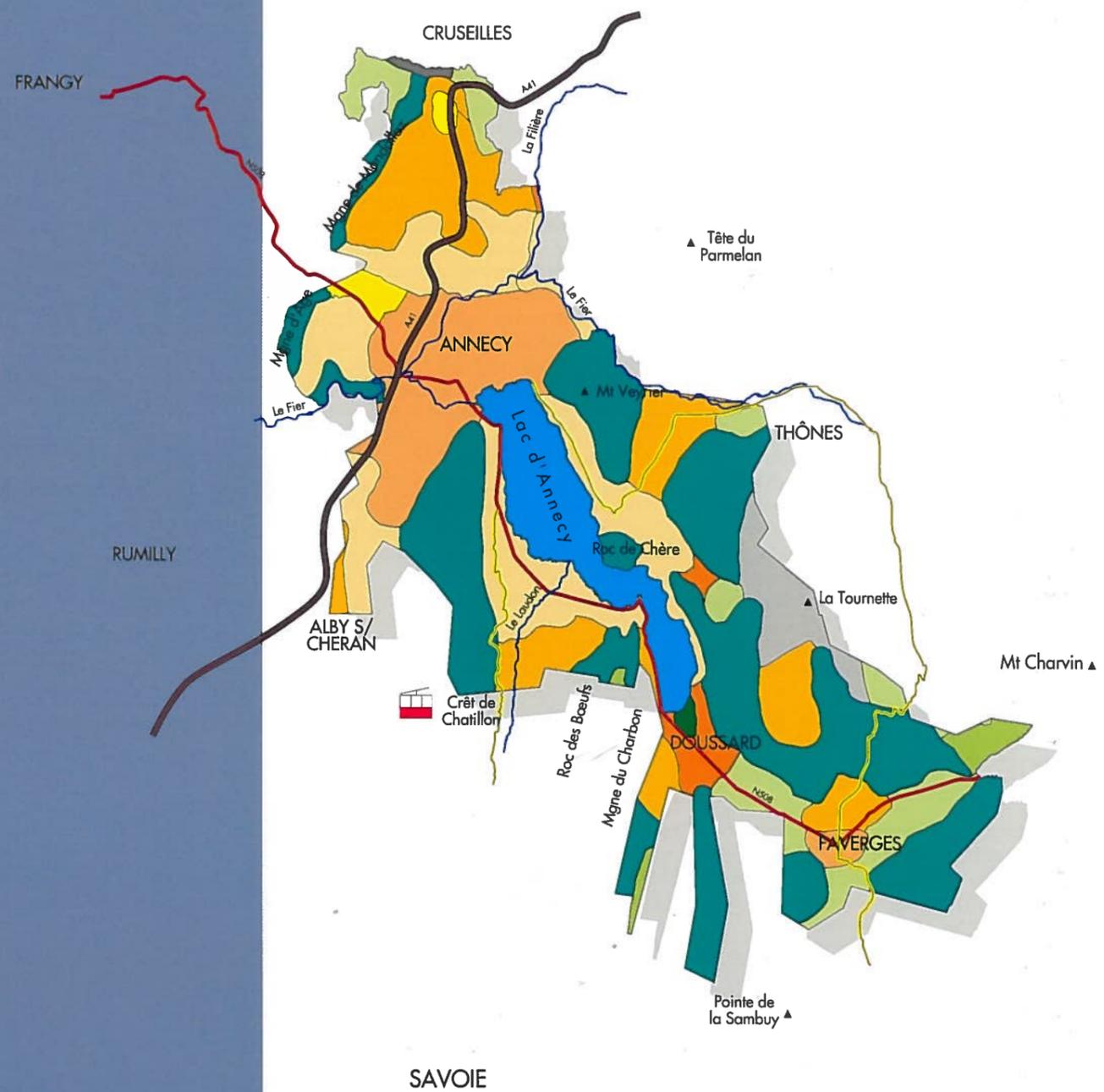
* Voir glossaire

Les sommets des collines boisées autour d'Annecy, les espaces encore libres le long des rives du lac, les plaines encore agricoles : des enjeux paysagers désormais très forts

Les délaissés du Fier : une fracture dans le paysage urbain

La Cluse du Lac d'Annecy

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Ils correspondent principalement :

- aux montagnes, avec leurs éléments minéraux et forestiers : les Dents de Lanfon et leurs parois calcaires très déchiquetées, la Tournette et son versant ouest.
- aux grandes masses boisées : le Roc de Chère, la Mandallaz, le Semnoz et le Mont-Veyrier, couverts de plantations datant de la fin du siècle dernier. Dans leur ensemble, faciles d'accès, ils restent les principaux "poumons verts" de l'agglomération annécienne.
- au plan d'eau avec notamment au sud le delta du Bout du Lac, une zone de marais

et roselières qui accueille une très riche faune sauvage : oiseaux, castors...

Bout du Lac, Roc de Chère : ces paysages particuliers ont fait l'objet de mesures de protection en réserves naturelles. Le lac, lui-même, est un site inscrit. Des arrêtés de biotope* ont été pris pour protéger les rives du lac à hauteur de Saint-Jorioz.

Ces paysages sont solidement "enracinés" dans la mémoire populaire. Les habitants d'Annecy et des rives du lac seraient sans doute très hostiles à tous projets de promotion immobilière visant, par exemple, le Semnoz ou le Roc de Chère.

* Voir glossaire

Montagnes, forêts, plan d'eau, des images solidement enracinées dans la mémoire populaire



La Cluse du Lac d'Annecy

Typologie des paysages



Paysages ruraux

Ils sont surtout confinés sur les parties planes des bassins de Giez et de Faverges. Seuls quelques bas de versants rocaillieux d'adret ont vu s'installer un modeste vignoble. Le parcellaire, quoiqu'encore très visible, est envahi par la végétation arbustive et arborée.

L'identité de ces bassins reste néanmoins très agricole. Le terroir s'est organisé autour de villages et de hameaux très ruraux comme à Saint-Ferréol, Cons-Sainte-Colombe, Giez, Vesonne. Le bâti est adossé à la montagne pour préserver les bonnes terres. Cette perception rurale a cependant tendance à s'estomper du fait de la présence, sur le même territoire, d'équipements

de loisir comme le golf de Giez et d'infrastructures "lourdes" : voies de communication, routes et chemin de fer, déviations, lignes électriques... Faverges étend son urbanisation et un réseau routier récent coupe la plaine agricole de Saint-Ferréol.

Le long de la RN 508, magasins, restaurants, lotissements et zones d'activités de Faverges et de Marlens peuvent rendre difficile la perception du paysage rural bien vivant qui s'étend encore au delà de ces constructions. Menacés par l'urbanisation, les équipements de loisirs et les infrastructures, ces paysages ruraux deviennent un enjeu majeur si l'on veut éviter la banalisation de ce corridor.



Paysages ruraux en mutation

L'urbanisation, les structures touristiques sont les moteurs principaux de cette transformation des paysages ruraux. En termes quantitatifs, cette urbanisation est cependant encore discrète. Mais elle est, à certains endroits comme par exemple à Chevaline ou au dessus de Saint-Jorioz, dispersée. Cette dispersion accentue l'impact visuel du phénomène de mutation.

Très prisé pour la qualité de son site en balcon sur le lac, le plateau de Saint-Germain subit, lui aussi, la logique de l'urbanisation. Des constructions neuves sont apparues surtout autour des hameaux mais on a, dans ce secteur, privilégié la rénovation de l'ancien. Dans la plaine de Saint-Ferréol typiquement rurale, la récente déviation de

Faverges pourrait engendrer une inexorable transformation du paysage. Constructions, infrastructures routières, délaissés, dépôts... Entre Doussard et la Savoie, le long de la RN 508, la transformation du paysage rural, ici encore, s'accélère.

Des secteurs de boisement très mal entretenus, des "reliques" marécageuses et submersibles ajoutent encore à la désorganisation du paysage et à la difficulté de lecture. La plaine agricole de Doussard est cernée par le développement rapide de l'urbanisation.



Un bâti pavillonnaire qui se cache derrière une végétation dense

Paysages résidentiels

Ils ceignent le grand lac et occupent les collines de la cuvette annécienne. Maisons individuelles ou lotissements, ces paysages se sont développés autour ou entre des villages existants. Le bâti pavillonnaire est dominant mais se cache souvent derrière une végétation arbustive dense qui marque et souligne les limites de propriété. Le paysage résidentiel de la rive droite est, en termes d'image, sensiblement différent. Il est émaillé de grands parcs où sommeillent des constructions du début du siècle. Il disparaît presque entièrement sous une abondante végétation. C'est un paysage figé offrant peu de possibilité d'évolution.



La Cluse du Lac d'Annecy

Typologie des paysages



Annecy, seule la vieille ville semble immuable

Paysages urbains

L'agglomération d'Annecy offre plusieurs types de dynamiques urbaines. Elle est, en effet, le fruit de logiques historique, résidentielle, commerciale, industrielle, touristique mais aussi culturelle et universitaire. Les symboles qualifiant chacune de ces fonctions sont très visibles dans les différents quartiers mais les politiques successives d'urbanisme ont affecté l'organisation de l'espace. Apparaissent ainsi, comme dans le secteur de Balmette - Loverchy, des quartiers marqués par la reconquête à des

fins résidentielles d'anciens ateliers et entrepôts. D'autres quartiers sont en constante mutation. C'est le cas notamment du secteur des Nouvelles Galeries où l'habitat individuel est remplacé par du collectif. Cohabitent donc, ici, des constructions aux styles et aux volumes très différents.

Au pied du château, seule la vieille ville semble immuable avec son réseau de canaux, ses arcades, son unité impressionnante de toits aux tuiles écaïlle.



Particularité de l'agglomération annécienne : elle vient buter au sud sur deux ensembles naturels, le lac et le Semnoz. Une silhouette urbaine caractéristique se dégage alors. Elle se dessine entre Visitation, château, vieille ville et quartiers périphériques plus flous. Elle s'étend, au nord, jusqu'aux tours et barres de Novel intégrées au tissu et au fonctionnement urbain.

Deux grandes masses naturelles sont visibles dans l'agglomération : le Semnoz et le lac bordé du Pâquier et de son double



alignement de platanes. Toutefois peu d'espaces verts aménagés rythment les séquences bâties. La ville présente une image très "minérale", corrigée par l'omniprésence de la proximité des espaces naturels.

L'amélioration de la circulation a généré tout un nouveau paysage fonctionnel : contournements, ronds-points, ponts autour mais aussi à l'intérieur des secteurs bâtis de la banlieue. Ce paysage évolue rapidement.

Autre centre, Faverges, point de passage obligé entre les bassins d'Annecy et d'Albertville. Il offre un paysage urbain dense qui s'apparente à celui d'autres agglomérations haut-savoïardes : centre ancien préservé et rénové avec des extensions de style néo-savoïard à arcades...

Faverges possède une forte tradition industrielle qui marque encore son paysage urbain par la présence d'entreprises comme Staubli, ST Dupont, Bourgeois.

Là aussi, des aménagements routiers récents, des déviations notamment, ont modifié les entrées de la ville.

Faverges, des entrées de villes modifiées

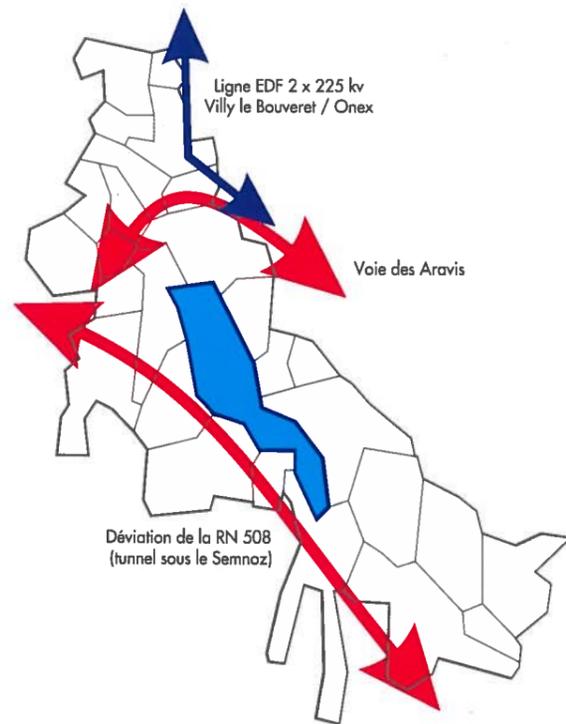


La Cluse du Lac d'Annecy

Dynamique des paysages

Dynamique liée aux projets d'infrastructures

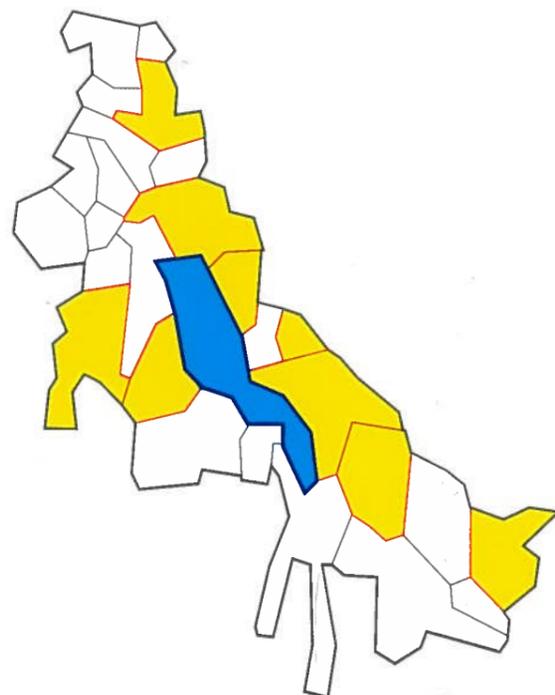
La voie de contournement nord d'Annecy est en cours de réalisation dans sa partie RN 203 - voie des Aravis. A plus long terme, un projet de voie rapide, déviation de la RN 508, viserait à relier Faverges à l'autoroute A40. Son tracé affecterait toute la rive gauche du lac d'Annecy. La future ligne EDF - Villy-le-Bouveret - Onex aura un impact non négligeable dans le paysage des franges nord de l'agglomération.



Projets susceptibles de modifier le paysage

Dynamique agricole

Dans les communes résidentielles des rives du lac, l'activité agricole est quasi inexistante. Dans des communes traditionnellement rurales comme Marlens, Montmin, Bluffy, Saint-Martin-Bellevue, l'activité agricole connaît actuellement un recul.



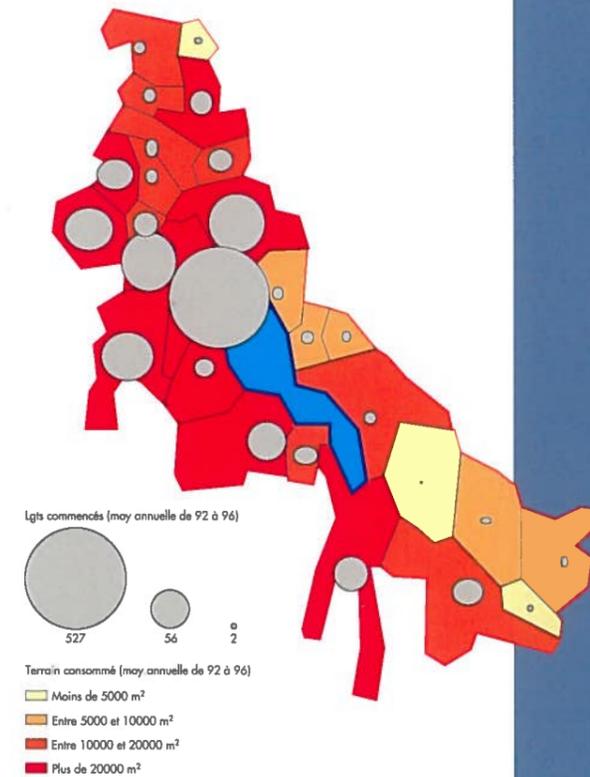
Sensibilité agricole



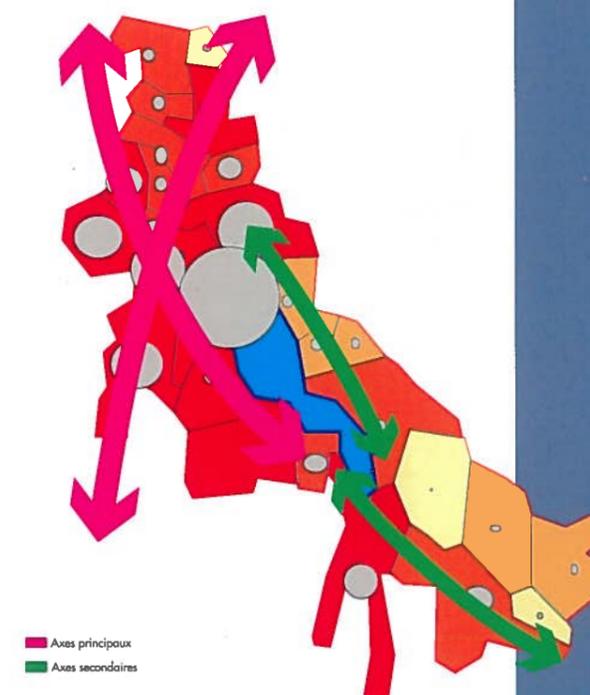
Dynamique urbaine

Les rives du lac ont été des secteurs de diffusion de l'urbanisation. Actuellement, les communes du bout du lac subissent de fortes pressions tout comme celles situées au pied du versant ouest du Semnoz et sur la couronne d'Annecy. Un axe de développement nord-sud de l'agglomération annécienne, des pentes ouest du Semnoz aux premiers contreforts du Salève, se dessine actuellement très nettement.

Construction et consommation foncière



Axes de pression urbaine



La Cluse du Lac d'Annecy

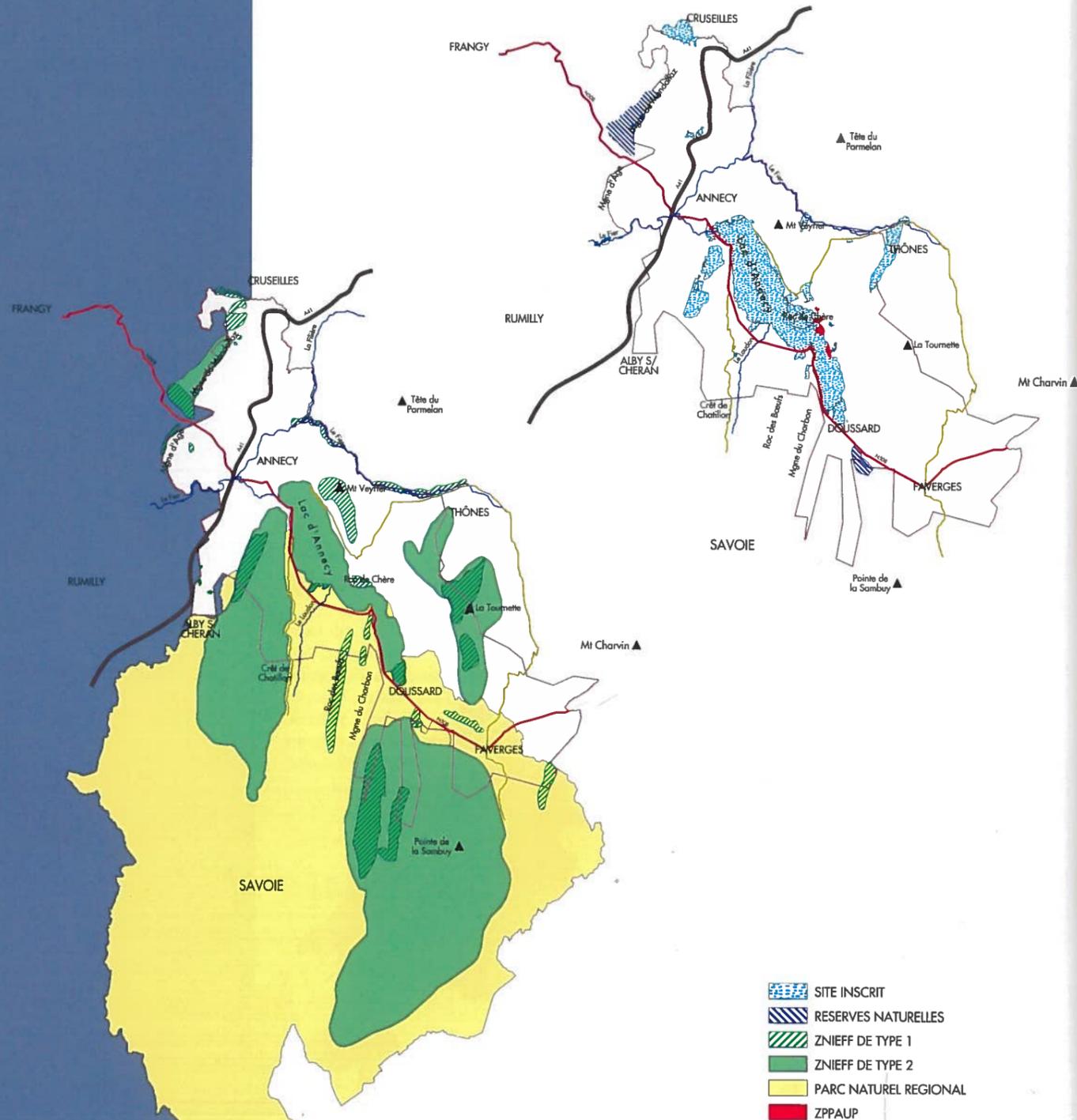
Dynamique des paysages

Sites institutionnalisés

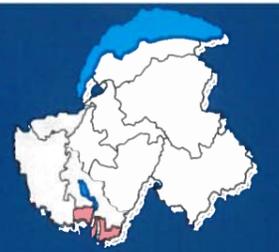
Le lac et ses abords bénéficient de protections importantes.

Le lac d'Annecy est classé site inscrit : le Bout du lac, le Roc de Chère et les Marais de Giez en réserve naturelle.

De nombreux secteurs, à l'image du Roc de Chère, font l'objet d'une double protection. Pour le village de Talloire, une ZPPAUP est actuellement en vigueur.



Les Bauges



Les Bauges

Un territoire
essentiellement
montagnard

Massif calcaire de moyenne montagne, les Bauges se présentent comme une "forteresse" difficile d'accès, préservé, sauf sur son piémont, de la très forte croissance urbaine qu'a connue la Haute-Savoie. Ce massif est également resté à l'écart des grands développements touristiques.

L'entité haut-savoyarde ne représente qu'une petite partie d'un ensemble sensiblement plus vaste situé en Savoie. Malgré sa petite taille, il nous semble justifié de prendre en compte les Bauges comme une unité paysagère cohérente. Ce secteur faiblement peuplé possède une forte identité et un fort contraste avec les autres unités paysagères qui le bordent : Cluse du lac d'Annecy et Avant-Pays. Créé récemment et englobant l'ensemble du massif, un Parc Naturel Régional vise à valoriser la spécificité du site. La plus grande partie haut-savoyarde du massif est occupée par la montagne, souvent couverte de forêts, et où les alpages sont très présents. Les pentes sont généralement très fortes, la forêt dense.

La vigueur du relief, qui s'exprime en particulier par des falaises comme au Roc des Boeufs, est une des caractéristiques de l'ensemble du massif. A ce titre, le Semnoz avec ses formes douces constitue un élément singulier, un repère que l'on perçoit depuis l'Avant-Pays.

Les reliefs sont orientés nord/sud. Les communications transversales sont impossibles. Il faut rejoindre la périphérie du massif pour aller d'un point à un autre. La perception est toujours barrée par les massifs aux formes facilement reconnaissables : Charbon, Taillefer, Roc des Boeufs, Semnoz... Cette organisation particulière engendre une succession de vallées dont certaines perchées, comme la vallée d'Entrevernes, et de combes d'altitude, comme la montagne du Charbon.

Trois vallées sont habitées : celle du Laudon, celle d'Entrevernes et celle de Tamié.

Pays du Laudon, Seythenex... Le piémont du massif possède un caractère rural très affirmé. Il constitue un espace de transition vers la montagne et le coeur du massif.

Il est visible qu'il est de plus en plus occupé par de "nouveaux ruraux" qui souhaitent profiter d'un cadre de vie agréable, mais qui travaillent dans les centres urbains proches : l'offre d'emploi sur place est rare.

Entrevernes, Leschaux... Dans les vallées internes, l'identité locale est très marquée, le rapport à la montagne très fort. On note

des processus de déprise agricole avec enrichissement de certains versants ou dépérissement des vergers. L'avancée de la forêt est sensible.

Vastes fermes à dominante de pierre, importantes toitures souvent couvertes d'ardoises... L'architecture est ici un élément fédérateur. Les toitures sont à quatre pans dont seuls les deux plus grands sont égaux. Leur inclinaison est forte tout comme leurs débords. Autrefois couvertes de chaume, elles sont désormais "habillées" d'ardoise, devenue le matériau traditionnel. L'impact visuel de ces toitures à croupes est important. Elles constituent le caractère dominant des hameaux.

A Seythenex, sur la montagne du Charbon, et surtout au Semnoz dans sa partie sommitale, il existe toujours des alpages.

Au Semnoz encore, la fonction agricole cohabite avec une activité touristique qui a su rester modeste : ski, vol libre...

Fait assez rare dans le département, des secteurs présentent un aspect très "sauvage". C'est, par exemple, le cas de la Combe

d'Ire, très boisée et humide qui abritait des ours jusqu'au début du siècle et actuellement encore des castors.

Dans ce contexte paysager particulier, les quelques équipements présents ont un impact très fort : ligne à haute tension traversant le Semnoz, carrière de Bredannaz, route d'accès au Semnoz depuis le col de Leschaux.

Le Haut-Laudon constitue sans aucun doute un territoire à fort enjeu. Il est l'un des derniers espaces encore ruraux aux portes d'Annecy et il devient sensible à la pression urbaine qui "remonte" depuis les rives du lac.

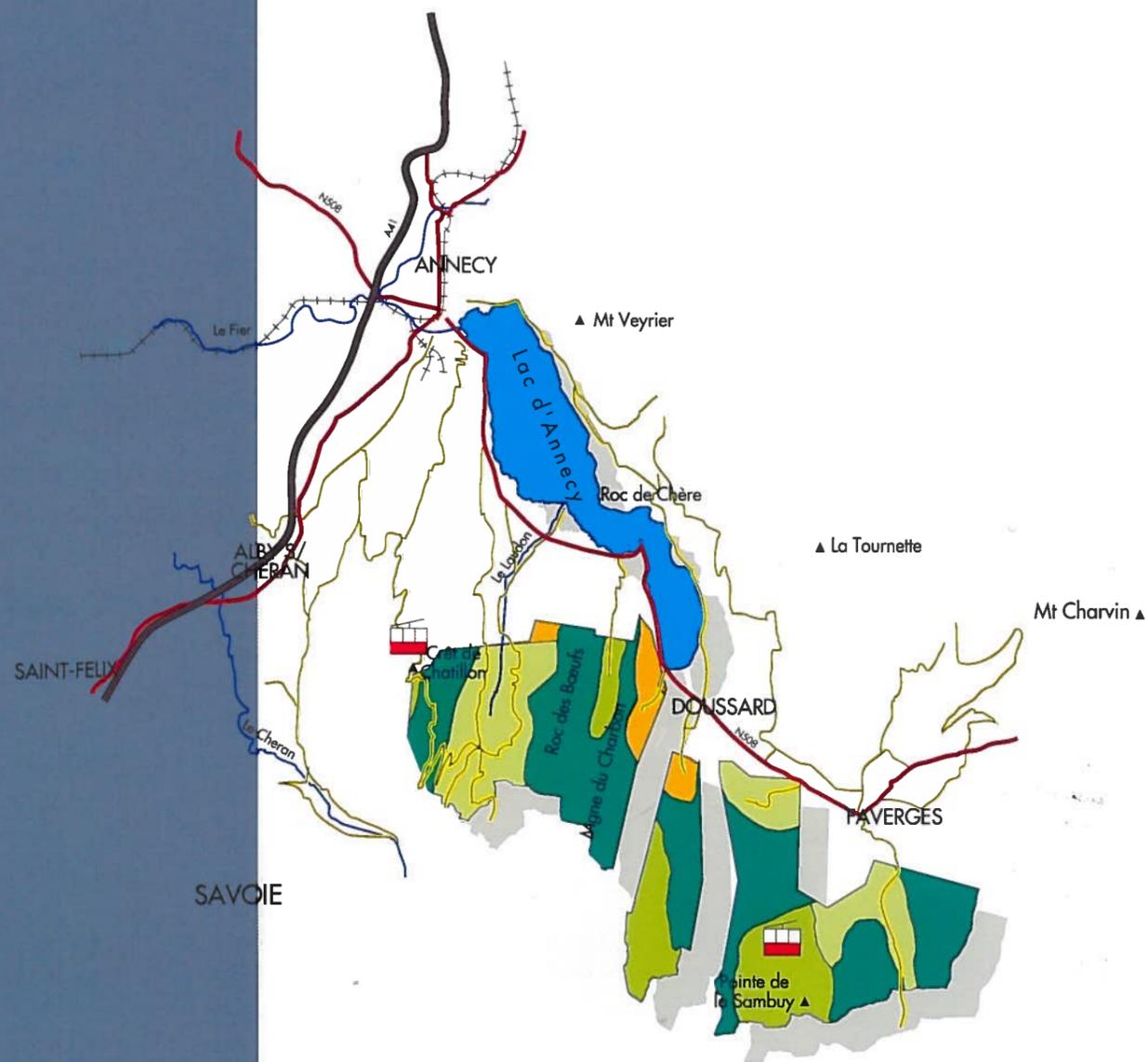
Bien que proche des grands centres urbains, le massif a une identité très rurale. Les constructions neuves sont encore peu nombreuses et les groupements traditionnels restent caractéristiques. En moyenne depuis 1990, 33 logements sont construits par année dont une vingtaine à proximité des rives du lac d'Annecy. Par an, environ 4 hectares sont consommés, ce qui est faible comparé aux consommations des autres territoires limitrophes.



Un massif à
l'identité très rurale

Les Bauges

Typologie des paysages



SAVOIE

Légende générale page 24



Paysages naturels

Ils sont constitués par les grands massifs boisés qui soulignent les axes forts du relief : versant est du Semnoz, versant du Roc des Boeufs.

Cette forêt, souvent très dense et inhospitalière, se développe sur des pentes fortes. Difficilement pénétrable comme dans la Combe d'Ire, elle est essentiellement composée de résineux même si, sur les parties les plus basses, les feuillus retrouvent leur légitimité.

Une forêt dense et omniprésente



Les Bauges

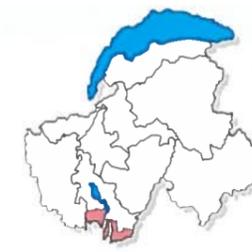
Typologie des paysages

Une impression de faible peuplement

Paysages ruraux

Ils sont remarquables dans la vallée perchée d'Entrevernes, le secteur du Col de Leschaux et la vallée de Tamié. L'agriculture est basée uniquement sur l'herbe et l'élevage. Elle se pratique souvent à partir de sièges d'exploitation dispersés ou regroupés en hameaux.

On ne retrouve pas ici, comme sur les territoires limitrophes au lac et dans l'agglomération d'Annecy, une trame urbaine de gros villages. Cette particularité donne une impression de faible peuplement.



Les alpages sont une des grandes caractéristiques paysagères des Bauges. Il se sont surtout développés dans les secteurs très montagnards de la Sambuy, du Vélain et sur l'ensemble de la croupe du Semnoz.

Alpage entretenu avec son chalet d'altitude isolé, en pierre et en bois, ici, l'image traditionnelle l'emporte largement. A Seythenex et au Semnoz pourtant, deux de ces alpages côtoient de petites stations de sports d'hiver.

Les contraintes physiques et les stratégies de développement local actuelles permettent de penser que l'activité touristique ne sera pas, pour ces deux secteurs, consommatrice de nouveaux espaces.

Le Semnoz, remarquable belvédère, est, compte tenu de sa proximité avec l'agglomération annécienne, un lieu privilégié de jeu et de promenade dominicale. Cela ne va pas sans poser certains problèmes de stationnement automobile, de fréquentation et de respect des alpages.

Essentiels à ce paysage, des alpages entretenus

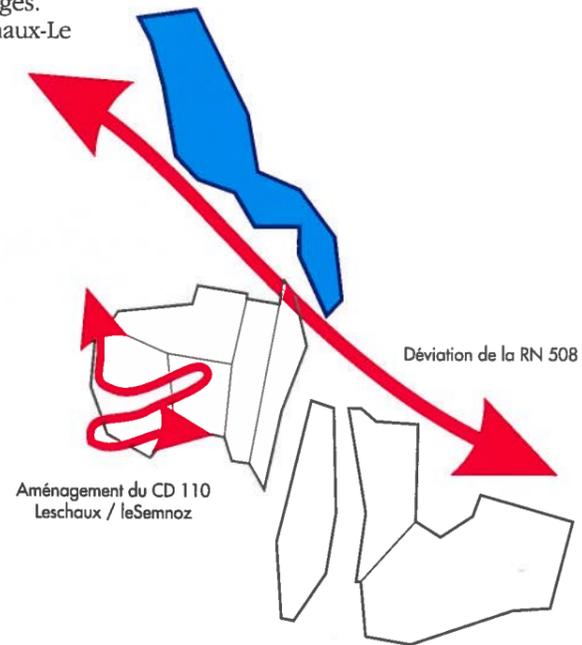




Dynamique liée aux projets d'infrastructures

Le projet de déviation à moyen ou long terme de la RN 508 devrait probablement passer aux "frontières" de l'unité paysagère. Toutefois cette infrastructure selon le tracé retenu pourrait concerner l'ensemble des paysages du versant est des Bauges. L'aménagement de la RD 110 Leschaux-Le Semnoz a également de fortes répercussions. Mais à terme la croissance de la végétation devrait en atténuer l'impact visuel.

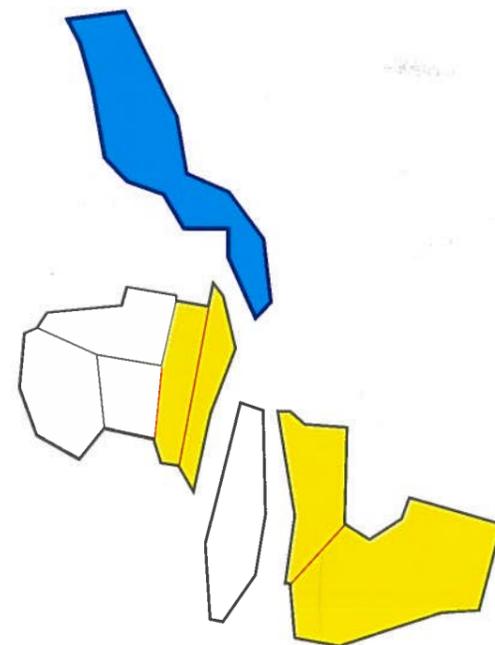
Projets susceptibles de modifier le paysage



Dynamique agricole

Seythenex, Giez, Entrevernes et Lathuille font partie des communes où la sensibilité agricole est marquée.

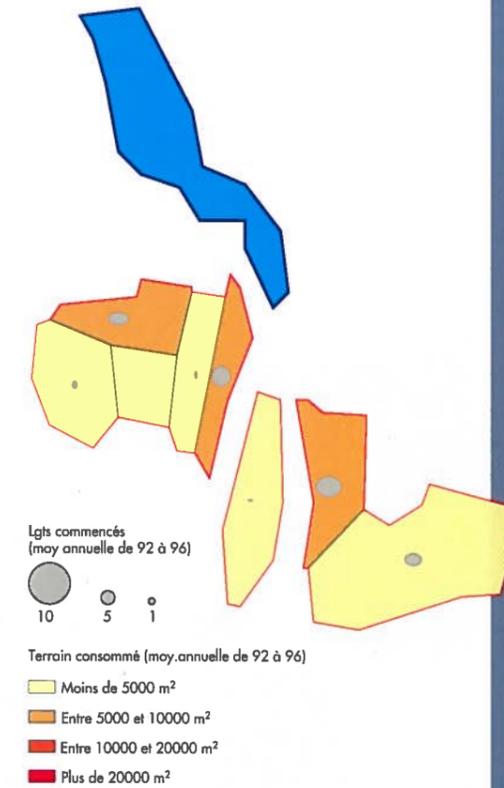
Sensibilité agricole



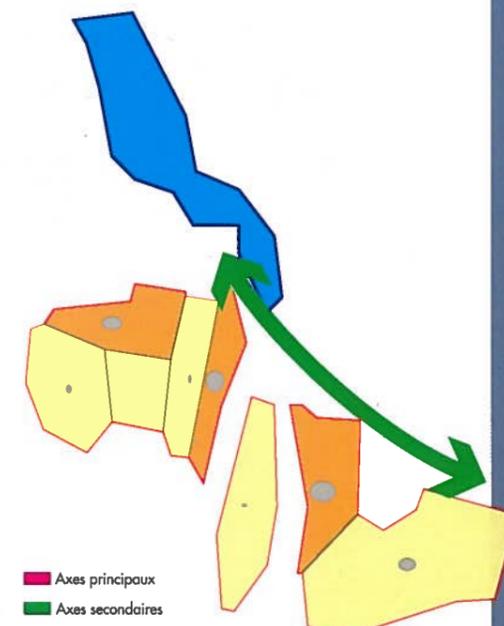
Dynamique urbaine

Le dynamisme urbain est très faible sur ces communes essentiellement rurales.

Construction et consommation foncière



Axes de pression urbaine



L'Avant Pays Haut-Savoyard



"Un pays foncièrement agricole, qui n'ignore ni le tourisme, ni l'industrie, ni les villes."
J. DAVID -
1980 - Géographe

Les paysages de l'avant-pays haut-savoyard sont marqués par une succession de collines boisées et de dépressions peu propices aux grandes cultures. Ce modelé résulte d'un travail répété des systèmes d'érosion sur les dépôts molassiques ou morainiques. L'érosion des glaciers et des eaux courantes a été à l'origine de gorges parfois vertigineuses : Chéran, Fier...

A l'est, le Semnoz et ses 1 704 m., à l'ouest, le Clergeon et ses 1 600 m... Deux massifs aux flancs boisés, aux falaises calcaires importantes, encadrent des territoires vallonnés où les plaines sont rares. C'est pourtant sur ces rares espaces plans que s'affrontent souvent, chacun avec ses enjeux, l'agriculture, la construction, les infrastructures.

Ce relief mouvementé raréfie les grands horizons. Les vues ne se dégagent que sur les parties élevées : plateau de la Semine, Mont-Sion. Prés de fauche et de pâture sur les parties basses, alpages sur les terres hautes comme au Semnoz., l'Avant-Pays haut-savoyard apparaît surtout comme une région rurale tournée principalement vers l'élevage laitier.

De façon ponctuelle, des cultures particulières marquent fortement le paysage : c'est le cas du vignoble de Frangy ou des coteaux du Rhône, sous forme de relique au sud de Rumilly et des vergers dans l'Albanais et sur le versant sud du Mont Sion.

Au recensement de 1990, la population était d'environ 50 000 habitants répartis sur l'ensemble du territoire dans un réseau de villages et hameaux relativement diffus : taux de croissance annuel 2.5 %. La densité de population est faible : 80 habitants/km² (1). La consommation d'espace par année pour la construction individuelle est de 70 hectares.

Une armature urbaine qui subit les influences directes des bassins d'Annecy et de Chambéry - Aix-les-Bains apparaît sur la partie sud de l'avant-pays haut-savoyard. Depuis les années 1950 s'est développée une industrie de biens d'équipements à Rumilly. Actuellement "Espace Leader", la zone d'activités située à Alby-sur-Chéran et reliée à l'échangeur autoroutier de l' A41, s'étend sur plus de 60 hectares.

(1) La densité moyenne en Haute-Savoie est de 130 habitants/km² en 1990.

Les grandes infrastructures de transport marquent le paysage de l'avant-pays haut-savoyard, notamment dans sa partie sud : autoroute A41, échangeur d'Alby-sur-Chéran, ligne de chemin de fer et, probablement à terme, ligne supplémentaire pour train à grande vitesse.

D'autres infrastructures sont également visibles localement : le barrage de Génissiat et les réseaux électriques qui lui sont liés, les lignes haute tension, les carrières, notamment sur Chavanod et Etercy, les ouvrages d'art sur le Chéran.

Sous forme de massifs, de lambeaux, de linéaires boisés ou de bosquets épars, les boisements sont omniprésents. Ils structurent et compartimentent fortement le paysage. Par endroit, ils le ferment complètement.

- On peut ainsi distinguer :
- les boisements liés à l'agriculture. Ce sont les bandes boisées et les haies champêtres en limite des champs. On trouve ponctuellement des traces de bocage.
 - les boisements liés aux cours d'eau, le long des rivières et gorges principales (Fier - Chéran) ainsi que sur les bords du Rhône.
 - les boisements liés au relief et à la géologie. Ce sont les masses boisées et forêts sur les parties sommitales des collines et des versants montagnards du Semnoz et du Clergeon.
 - les vergers, certains en phase de dépérissement.
 - les arbres isolés ou témoins d'anciens alignements.

Quelques micro-paysages et paysages remarquables sont à signaler : les gorges du Fier et du Chéran, les Tours Saint-Jacques, les paysages fluviaux du Rhône, les étangs de Crosagny...

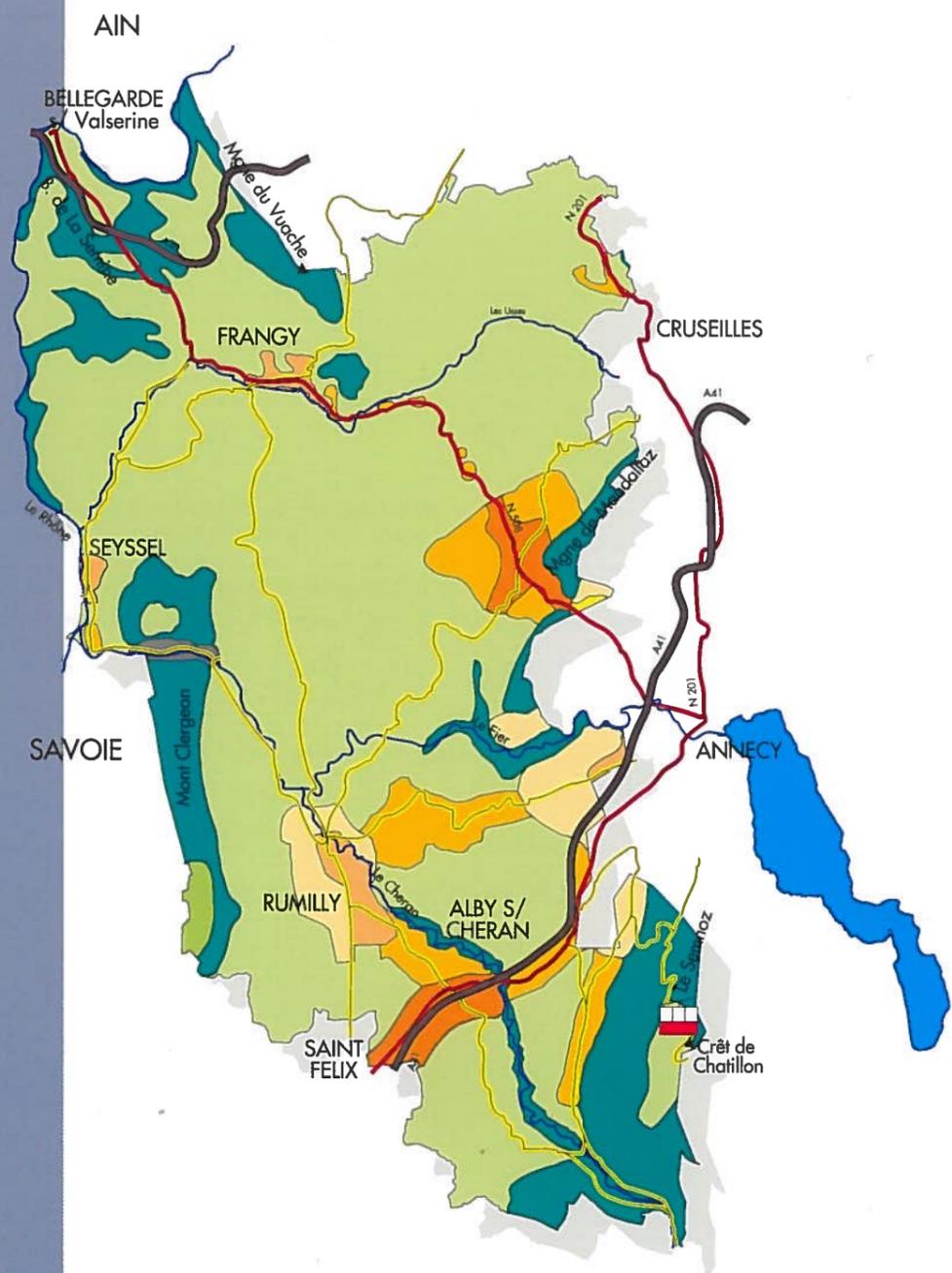
Quelques éléments de patrimoine monumental ou urbain sont, en outre, à citer : le vieux bourg d'Alby-sur-Chéran, la vieille ville de Rumilly, les châteaux de Montrottier et de Clermont, le Pont de l'Abîme...

Une armature urbaine qui subit des influences directes des bassins d'Annecy et de Chambéry - Aix-les-Bains



L'Avant Pays Haut-Savoyard

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages ruraux

Deux secteurs, limités par les Usse sont facilement identifiables :

- le plateau de la Semine et le Pays du Haut-Rhône au nord du département,
- l'Albanais, les environs de Rumilly et Frangy au sud.

Semine - Haut-Rhône, il s'agit d'un plateau bordé de collines à l'est, occupé par d'importants boisements à proximité du Rhône et par un vaste parcellaire où subsistent des reliques de structures bocagères.

L'habitat est rare et groupé. L'activité agricole est basée sur l'élevage, la polyculture, et ponctuellement le vignoble de Seyssel. Les villages et surtout les bourgs connaissent un développement urbain à vocation résidentielle, mais restent encore intégrés au paysage rural environnant.

Des infrastructures marquent ponctuellement le paysage : tunnel, autoroute, barrage de Génissiat et son cortège de lignes électriques, carrières.

Les ambiances sont caractérisées par une succession d'espaces ouverts et dégagés, avec de fréquentes vues lointaines sur les Alpes et le Jura. L'image générale est bien celle d'un terroir agricole.

Albanais - Rumilly - Frangy, les paysages agricoles de ce secteur sont caractérisés par une succession de collines très souvent boisées en partie sommitale. Haies bocagères, alignements le long des cours d'eau... Les structures végétales sont très présentes. Le parcellaire est fin et fréquemment orienté parallèlement aux courbes de niveaux. La polyculture domine, avec localement des particularités : vergers, vignes à Frangy. Le paysage est cloisonné en petites entités. Les alpages présents au sommet de la montagne du Clergeon sont ici un cas unique. Trois points particuliers sont à signaler : la forte présence de la RN 508 aux environs de Frangy, l'importance des sites d'extraction de matériaux, le passage par deux viaducs spectaculaires de l'autoroute A41 à Alby sur Chéran.

Des espaces ouverts et dégagés avec de fréquentes vues lointaines sur les Alpes et le Jura



L'Avant Pays Haut-Savoyard

Typologie des paysages



Des alpages ouverts et dominants

Les alpages sont associés au relief montagnard et se situent principalement sur les parties sommitales du Clergeon et du Semnoz. Ensembles très ouverts et souvent "dominants", ils gardent encore les traces des activités traditionnelles et modernisées de l'élevage : fermes d'alpages, chemins d'accès, clôtures de pâturages.

L'alpage du Semnoz a une dimension touristique, mais les quelques remontées mécaniques et les bâtiments liés à l'activité du ski



ne perturbent pas fondamentalement l'ambiance paysagère de l'alpage.

Le paysage traditionnel de l'alpage est bien évidemment lié à la pratique, plus ou moins intensive, de l'estive. Lorsque cette pratique est abandonnée totalement ou partiellement, les pelouses sont envahies par la forêt et les espaces se ferment.

Les paysages montagnards et forestiers sont situés sur le versant ouest du Semnoz, le Clergeon et le Vuache. Ils sont constitués de grandes masses boisées aux formes adoucies. Généralement cette forêt est entretenue.

Par endroits, au contact de l'activité agricole, en bas de versant, elle gagne rapidement les secteurs de déprise. Visibles de toutes parts, ces massifs structurent fortement le paysage de l'Avant-Pays haut-savoyard.

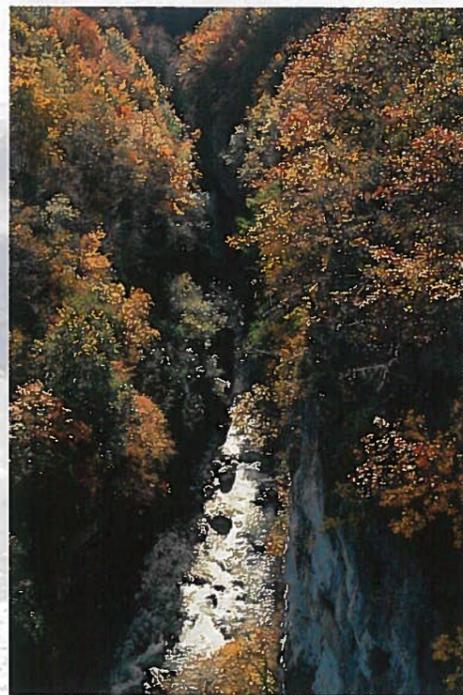
Les routes touristiques du Semnoz et du Clergeon offrent de multiples points de vue sur l'Avant-Pays haut-savoyard, mais également sur l'ensemble du massif alpin et pré-alpin.

Les massifs structurent fortement le paysage

Des micro-paysages liés à l'eau

Paysages naturels

Ils sont peu perceptibles depuis "l'extérieur". Liés aux principaux cours d'eau, ils se situent dans les secteurs les moins aménagés : Chéran, Fier, Usse dans leur partie amont. La présence du cours d'eau est ici toujours associée à des gorges. Certains paysages séquentiels sont particulièrement intéressants. Quelques micro-paysages, comme les étangs de Crosagny, sont à considérer comme paysages remarquables. Les rives du Rhône offrent des paysages "naturels": boisements de berges escarpées et inaccessibles, mais aussi zones humides issues des grands aménagements hydrauliques du fleuve en aval du barrage de Génissiat.



L'Avant Pays Haut Savoyard

Typologie des paysages



Paysages en mutation

Une urbanisation diffuse et des zones d'activités très présentes

A proximité de deux pôles urbains, Rumilly et l'agglomération annécienne, ils concernent : d'une part Rumilly, Alby-sur-Chéran et Saint-Félix, d'autre part Sillingy, la Balme-de-Sillingy et une partie de Choisy.

L'urbanisation est récente et diffuse, tendant vers un type résidentiel. Les centres-bourgs ont souvent fait l'objet de densification et de réhabilitation comme à Alby-sur-Chéran. Les zones d'activités sont aussi très présentes.

L'image agricole demeure malgré tout vivante, avec le maintien d'exploitations modernisées.

Ponctuellement, l'évolution ou la transformation du paysage peut être très rapide lorsqu'elle est liée à la réalisation d'infrastructures comme lors du réaménagement de la RN 508 au niveau de Serrasson dans les Usses.



Paysages urbains

L'agglomération de Rumilly, présente un centre historique remarquable et ses activités industrielles multiples, rues reconstituées, espaces publics...

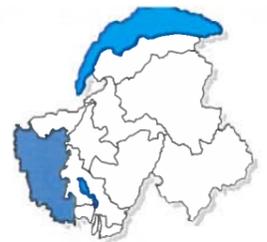
Le bourg de Frangy présente, lui aussi, une ambiance urbaine mais d'une importance beaucoup plus limitée.

Des centres bourgs réhabilités



L'Avant Pays Haut Savoyard

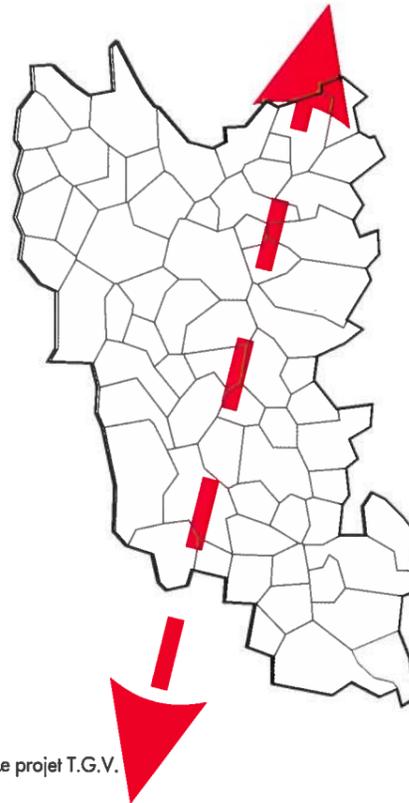
Dynamique des paysages



Dynamique liée aux projets d'infrastructures

L'Avant-Pays haut-savoyard pourrait être concerné par le projet à long terme d'une ligne pour train à grande vitesse entre Chambéry et Genève. Le tracé n'étant pas encore précisé, il figure à titre indicatif. A plus courte échéance, la voie actuelle devrait être ponctuellement modernisée et certains de ses détours rectifiés.

Projets susceptibles de modifier le paysage

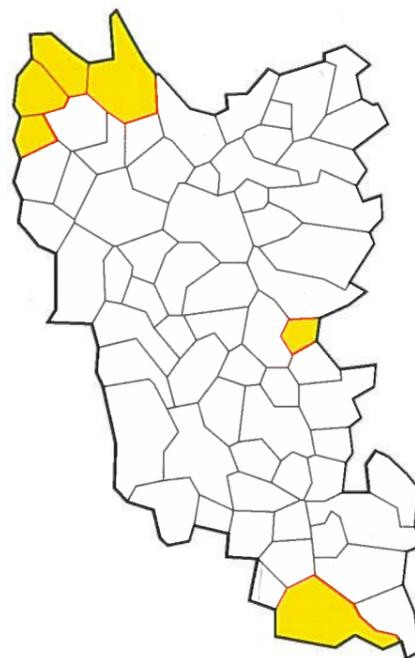


Le projet T.G.V.

Dynamique agricole

L'agriculture est encore très présente. En dehors de quelques cas ponctuels et du secteur de Clarafond - Eloise, les risques de déprise agricole sont faibles. L'évolution des paysages liés au développement des friches ou à la reforestation naturelle sera peu marquée.

Sensibilité agricole

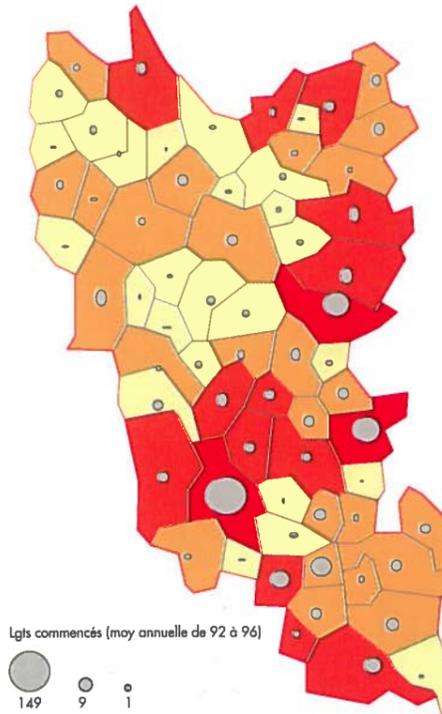


Dynamique urbaine

La pression urbaine, construction de bâtiments et consommation de terrain, est surtout présente sur les communes situées le long des axes principaux de circulation.

Dans un avenir proche, si la pression urbaine continue, le paysage rural traditionnel pourrait s'urbaniser le long de ces axes de circulation importants.

Construction et consommation foncière



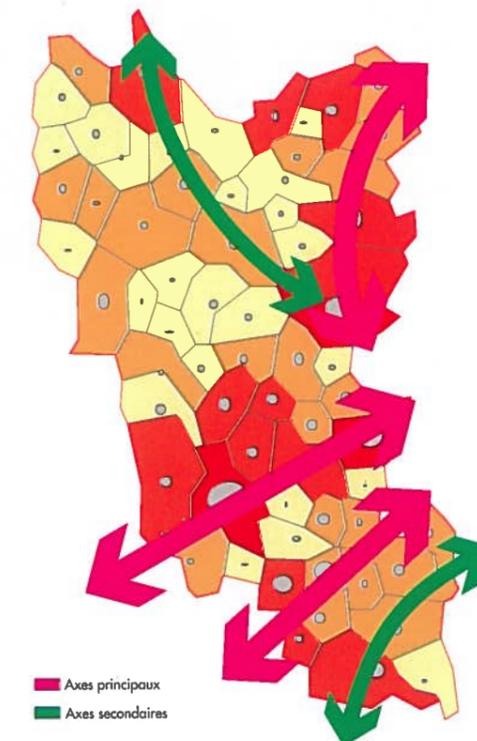
Lgts commencés (moy annuelle de 92 à 96)



Terrain consommé (moy annuelle de 92 à 96)



Axes de pression urbaine



Axes principaux
Axes secondaires



Le Genevois Haut-Savoyard

Genève,
une présence qui
pèse sur l'évolution
de l'urbanisation

Le Genevois haut-savoyard appartient à la partie sud-ouest du bassin lémanique. Le relief marqué par les dépôts morainiques descend, en pente douce, depuis le col du Mont-Sion - 790 m. - jusqu'aux étendues planes de la cuvette genevoise.

L'agglomération de Genève marque incontestablement le paysage. Elle est visible depuis de nombreux sites hors des journées de brouillard persistant relativement nombreuses les mois d'hiver.

Infrastructures, constructions, la pression urbaine s'exerce principalement sur la frange frontalière au-delà d'une zone franche essentiellement agricole. Elle est une des causes importantes de l'urbanisation diffuse.

Trois reliefs sont omniprésents dans l'ensemble des champs visuels :

- A l'ouest, le Vuache et ses 1 100 m.
- A l'est, le Salève et ses 1 300 m.
- Au nord, le Jura qui ferme l'horizon.

Avec ses hautes falaises où a été "inventée" l'escalade, ses forêts, ses alpages et son téléphérique, le Salève est perçu et vécu

comme le véritable poumon vert de l'agglomération genevoise.

Le Genevois haut-savoyard est avant tout une région rurale, tournée vers l'élevage laitier sur ses parties hautes, vouée à la production céréalière dans ses secteurs bas.

On note d'intéressants particularismes :

Sur les flancs du Mont-Sion des arbres isolés, des vergers structurent fortement le paysage.

Dans la plaine de Valleiry - Viry - Vulbens, on rencontre de vastes secteurs remembrés et de grandes masses boisées sur terres pauvres.

Dans la frange entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse, on trouve une armature urbaine très prégnante.

Cette sensation d'urbanisation est encore accentuée par : la présence d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaire, le développement des zones et parcs d'activités, l'exploitation des carrières du Salève.

Ce corridor est ainsi marqué par des problèmes environnementaux importants (carrières, transit routier).

En dehors de la frange urbaine, l'habitat est caractérisé par des villages et des hameaux. Certains, comme Valleiry, Présilly, Le Chable sont de véritables villages-rues. A noter également l'uniformité, déjà ancienne, des toits à tuiles rouges de Montchanin, le long de la voie ferrée. Lié à la frontière, un paysage original s'est développé : nombreux postes de douane répondant à un style architectural particulier, et bien évidemment l'énorme plate-forme douanière de Saint-Julien-en-Genevois greffée sur les échangeurs autoroutiers, présence de commerces et d'une grande surface dans le tissu urbain, mouvements pendulaires et embouteillages qui rappellent l'influence de la frontière.

Cette frontière se lit facilement sur le secteur urbanisé compris entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse. Elle passe pratiquement inaperçue là où l'agriculture est encore active, dans les secteurs remembrés de la zone franche, entre Vulbens, Valleiry et Viry.

La frontière génère, de plus, quelques effets déterminants qui font évoluer rapidement le paysage :

- l'acquisition par les Suisses du foncier rural pour développer, entre autres, l'élevage de chevaux,
- la multiplication de dépôts de gravats en provenance de Genève,
- La proximité de l'aéroport international de Genève et ses nuisances phoniques présentes sur l'ensemble du territoire.

Certains paysages comme le corridor Saint-Julien-en-Genevois - Annemasse se sont d'ores et déjà profondément transformés.

D'autres vont connaître une évolution accélérée notamment ceux touchés par la réalisation de l'autoroute entre Cruseilles et Saint-Julien-en-Genevois.

Le Salève, en tant que relief, mais aussi comme site d'observation de l'ensemble du bassin lémanique peut être qualifié de paysage remarquable.

Quelques fermes à Pomier, Présilly relèvent d'un intérêt patrimonial architectural.

La population au recensement de 1990 était d'environ 24 550 habitants, taux de croissance annuel de 1,90%, concentrés essentiellement sur les communes frontalières. La consommation de terrain pour la construction individuelle est de 18 hectares par an.

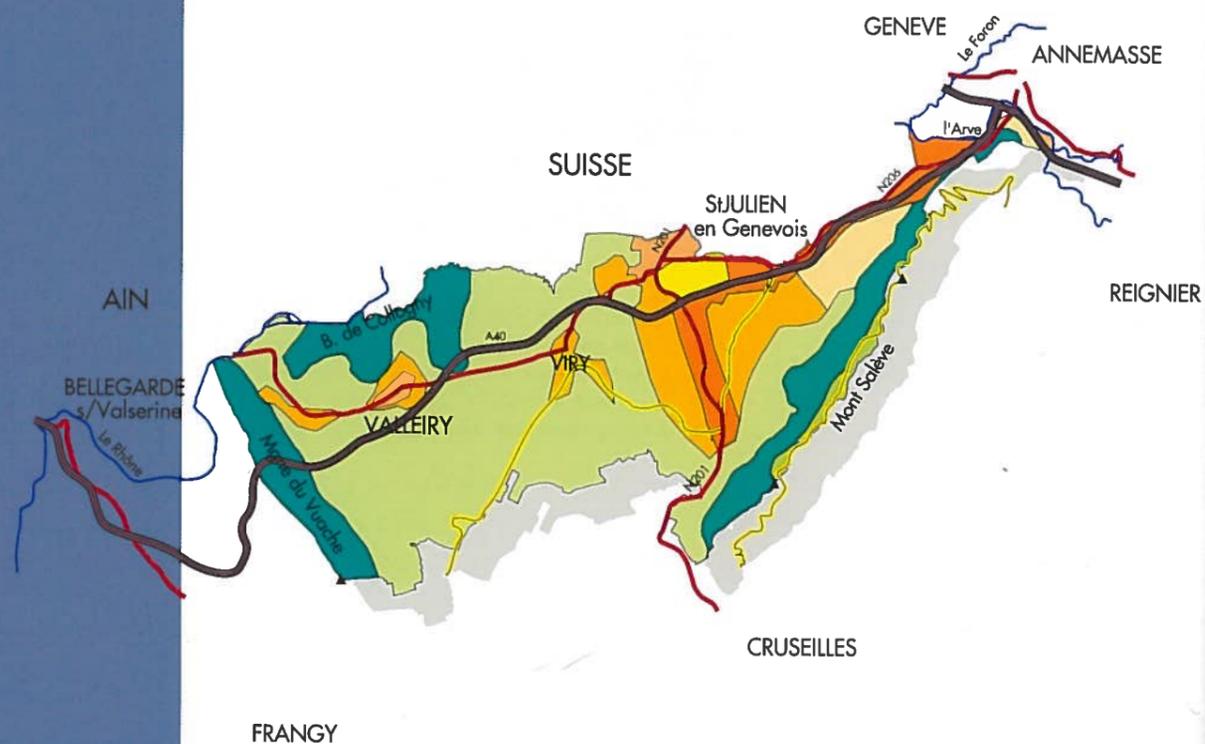


La frontière, une limite
qui se lit dans
le paysage opposant
souvent la ceinture
verte de Genève
à l'urbanisation
le long de l'axe
Saint-Julien-en-Genevois
Annemasse



Le Genevois Haut-Savoyard

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages ruraux

Les paysages ruraux traditionnels sont localisés sur les parties hautes et médianes du versant nord du Mont-Sion. Ce sont des paysages cloisonnés, dominés par l'herbe et les bois. Les structures végétales de haute tige sont très présentes. Les perspectives perçues au niveau des itinéraires routiers accentuent la dominante forestière. L'arbre isolé ou en alignement est un élément marquant du paysage. On le retrouve également à proximité des secteurs bâtis, ici essentiellement près des hameaux, des petits villages et sur les parties basses du versant, dans les vergers. Beaucoup de ces populations d'arbres fruitiers sont à l'abandon.

L'alpage, installé sur la partie sommitale du Mont-Salève, est organisé sur le plan viaire de façon à permettre une fréquentation importante et diffuse des promeneurs dominicaux. Certains après-midi, par beau temps, l'alpage se couvre du reflet scintillant d'innombrables carrosseries de voitures.

Les paysages ruraux remarquables occupent la partie nord du Genevois, entre Présilly et Le Vuache, le long de la frontière suisse. Grâce en particulier à son intérêt économique, la zone franche donne à l'agriculture une place privilégiée, prépondérante, qui se lit fortement dans le paysage.



Spécificité du Genevois haut-savoyard, les paysages ruraux remarquables

Les terres de mauvais rendement sont révélées par d'épaisses masses boisées. Elles contrastent énergiquement avec le paysage organisé de cultures céréalières. L'autoroute A40, la voie ferrée et la RN 206 ont un impact important sur ce paysage remarquable.



Le Genevois Haut-Savoyard

Typologie des paysages



Des processus d'évolution rapide le long des voies de communication

Paysages ruraux en cours de transformation

Une grande partie du versant ouest du Salève, du secteur de Saint-Julien-en-Genevois - Beaumont - Le Châble se couvre de résidences individuelles, de lotissements et d'activités commerciales. La proximité de la frontière, l'enjeu foncier sont à l'origine de cette évolution.

Les villages de Viry et Valleiry, situés sur la RN 206, Le Châble - Beaumont sur la RN 201 ont connu une croissance urbaine significative. Croissance particulièrement marquée le long des voies de circulation. Le phénomène reste toutefois contenu et organisé. La vitalité de l'activité agricole explique en partie cet état de fait.



Paysages en mutation

Ils sont surtout très visibles le long de la RN 201 entre Cruseilles et Saint-Julien-en-Genevois et dans le corridor de transit entre Saint-Julien et Annemasse. Se côtoient ainsi infrastructures routières et

autoroutières, voies ferrées, bâti commercial et résidences. Toile de fond obligée, les carrières au pied du Salève contribuent à accentuer cette sensation d'évolution rapide.



Paysages résidentiels

Ce sont les paysages caractéristiques du pied du Salève. Anciens ou récents, les nombreux lotissements aux architectures très variées, sont noyés dans une végétation dense. Ils dominent le territoire suisse, structuré ici autour de grandes parcelles agricoles et d'importantes serres maraîchères.

La présence ponctuelle de cèdres ou d'alignements de chênes comme à Collonges-sous-Salève souligne l'existence de parcs insérés dans le tissu urbain. Le parc résidentiel du golf de Bossey est un élément particulier du paysage de cette zone frontalière du Salève.

Des paysages aux allures futuristes

Paysages hétéroclites

Le parc d'activité d'Archamps, les infrastructures autoroutières, les échangeurs, l'aménagement du poste frontière de Saint-Julien-en-Genevois... Tous ces éléments rassemblés contribuent à créer un paysage insolite tourné vers la haute technicité, le modernisme, le futurisme.

Secteur frontalier et grand axe de transit avec l'Italie, l'effet vitrine a probablement été, ici, délibérément recherché.

D'autres projets d'infrastructures pourraient venir renforcer ce côté "futuriste" : autoroute A41, ligne TGV...

Enfin un paysage particulier, en évolution rapide se développe au pied du Salève. Il résulte de l'exploitation intensive des dépôts morainiques. Cette balafre est visible depuis Genève.



Paysages urbains

Saint-Julien-en-Genevois, sous-préfecture, est une ville frontière qui a vu fleurir récemment tout à la fois quartiers résidentiels,

zones d'activités et entreprises de haute technologie.

Le Genevois Haut-Savoyard

Dynamique des paysages

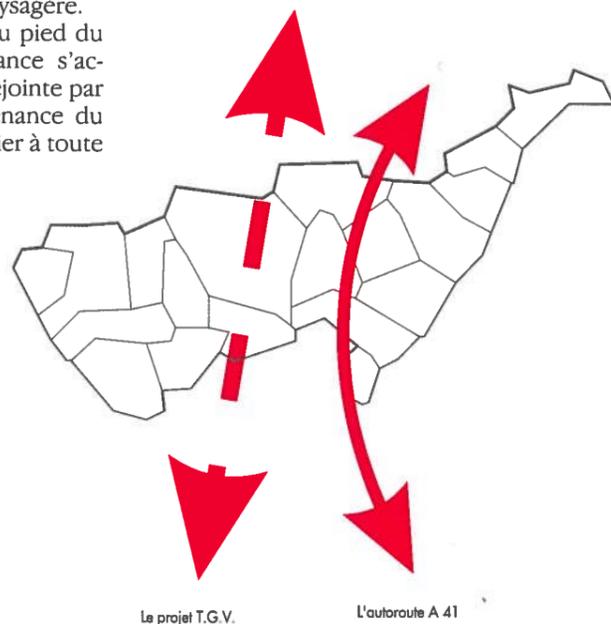


Dynamique liée aux projets d'infrastructures

A l'horizon 2000, l'autoroute A41 reliera Cruseilles à Saint-Julien-en-Genevois.

A beaucoup plus long terme, le projet de ligne pour train à grande vitesse devrait également affecter cette unité paysagère.

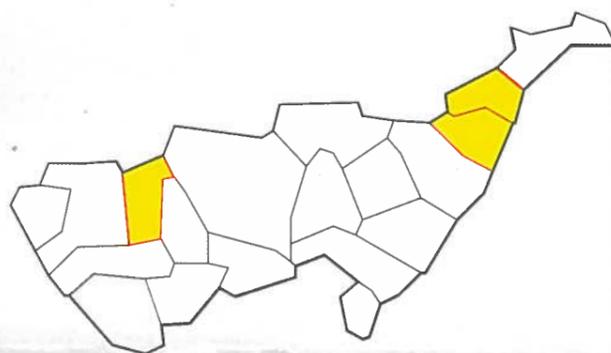
Dans l'intervalle la ligne SNCF du pied du Salève devrait voir son importance s'accroître, puisqu'elle devrait être rejointe par un barreau ferroviaire en provenance du centre de Genève reliant ce dernier à toute la partie nord du département.



Projets susceptibles de modifier le paysage

Dynamique agricole

Seule la commune de Valleiry présente une sensibilité agricole marquée. Bossey et Collonges-sous-Salève sont depuis déjà plusieurs décennies des communes résidentielles affirmées.

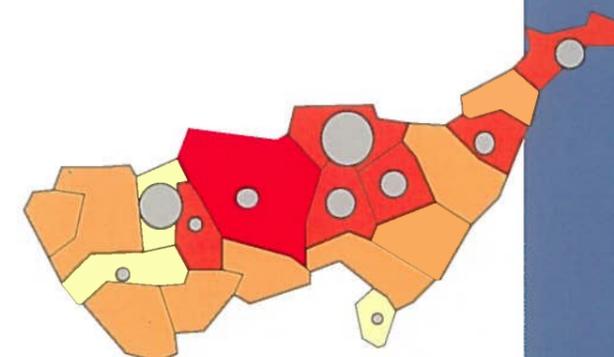


Sensibilité agricole

Dynamique urbaine

Les communes de la frontière, entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse connaissent une forte consommation de l'espace, surtout Viry qui est encore une commune fortement rurale.

Construction et consommation foncière



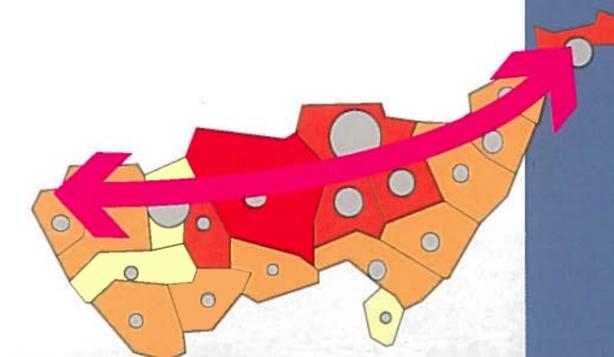
Lgts commencés (moy annuelle de 92 à 96)



Terrain consommé (moy. annuelle de 92 à 96)



Axes de pression urbaine



■ Axes principaux
■ Axes secondaires

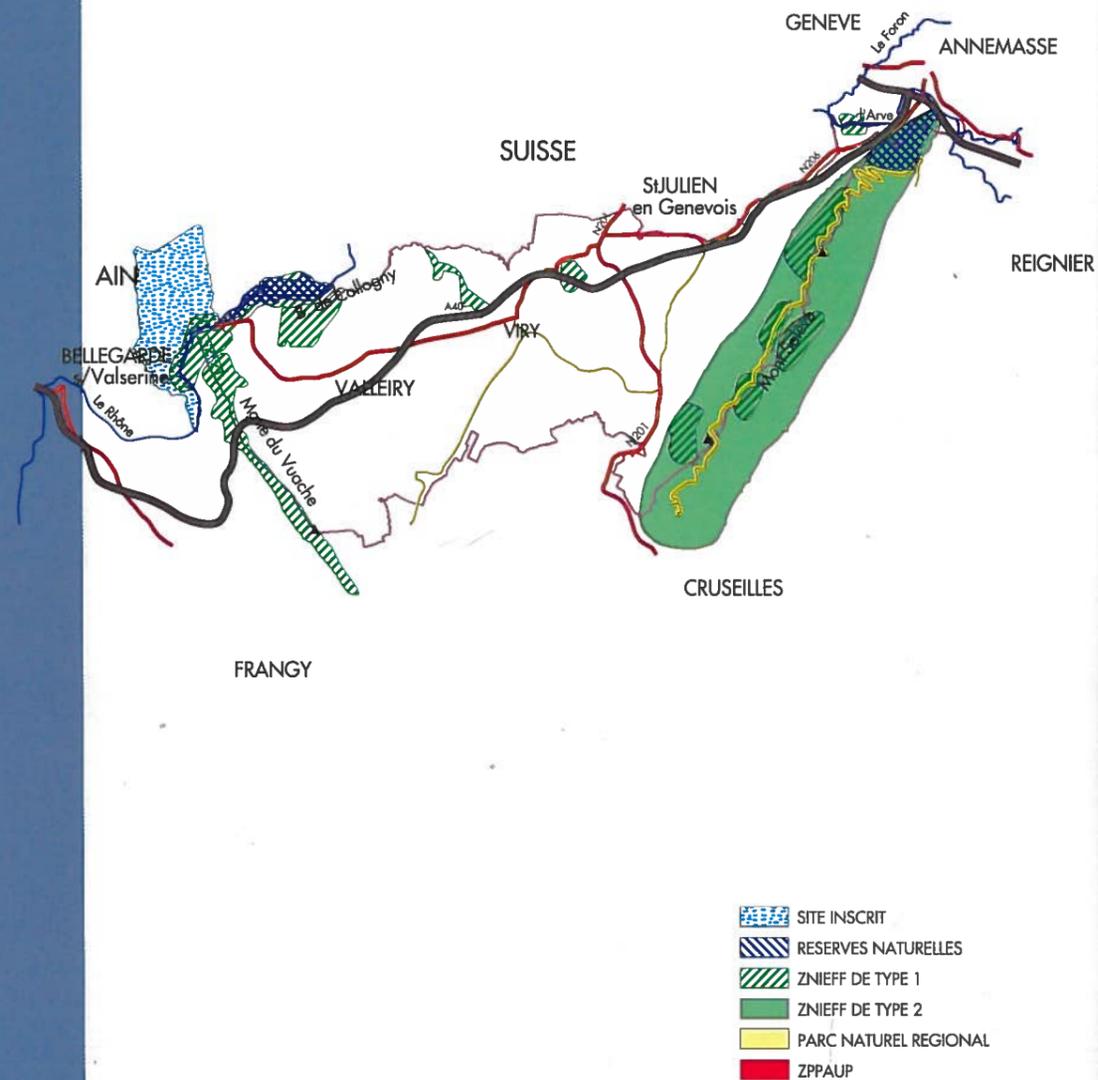
Le Genevois Haut Savoyard

Dynamique des paysages

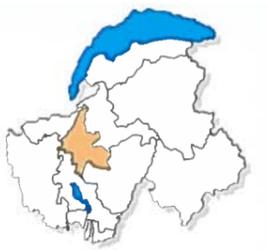
Sites institutionnalisés

Les deux principaux reliefs, le Salève et le Vuache sont classés en ZNIEFF. A noter le site inscrit du défilé du Fort de l'Ecluse à cheval sur les deux départements

de l'Ain et de la Haute-Savoie, et des deux réserves naturelles, une le long du Rhône, l'Etournel, et la seconde dans la partie nord est du Salève appelée Petit Salève.



Plateau des Bornes



Plateau des Bornes

Dans les vues obliques l'importance de la végétation est accentuée et renforce la perception d'une omniprésence de la forêt

Le paysage du plateau des Bornes est essentiellement rural et tourné vers l'élevage.

Toute une marqueterie de prés de fauche et de boisements s'étend ainsi du Salève à l'ouest jusqu'aux falaises du Parmelan et de Sous-Dine à l'est.

Longues "coulées" vertes soulignant certains talwegs*, bandes boisées composées d'arbres adultes... Ce paysage compartimenté est surtout présent sur le pied du Salève et sur les flancs de la montagne de Sous-Dine.

Le plateau des Bornes se trouve être le passage privilégié entre le bassin d'Annecy et la vallée de l'Arve. Le col d'Evires n'est en effet qu'à 800 m. d'altitude.

Le chemin de fer, la RN 203 et plus récemment l'autoroute A41 traversent entièrement le plateau.

L'armature urbaine se caractérise avant tout par une forte présence de hameaux et

de bâtisses isolées qui se perdent dans la végétation. Même les villages d'Evires ou de la Chapelle-Rambaud sont "éclatés". Deux gros bourgs, Thorens-Glières et Groisy, concentrent l'essentiel de la dynamique urbaine. Un pôle artisanal et commercial s'est organisé autour de Groisy, le long de la RN 203.

C'est aussi sur le secteur de Groisy et de Thorens-Glières que s'affiche une activité agricole encore dynamique, notamment dans la culture des arbres fruitiers. Au cours de ces deux dernières décennies, le développement de la résidence a été rapide. Il s'est cependant surtout manifesté sur les franges du plateau, là où s'exercent les pressions du bassin annécien et de la vallée de l'Arve. La présence de la route nationale a également favorisé, dans un rayon proche, l'émergence de résidences individuelles.

Au dessus de la Roche-sur-Foron, quelques équipements sportifs affichent dans le paysage une vocation touristique, qui reste toutefois discrète et limitée.

La nature du terrain, morainique argileux, explique la présence de nombreuses zones humides sur les versants ou les pentes douces. Elle a également donné naissance, sur la commune des Ollières et en rive gauche de la Filière, à un paysage particulier et spectaculaire de grands glissements et arrachements de terrain. Ce micro-paysage, soumis à l'érosion de la Filière, évolue rapidement.

Par situation anticyclonique, en janvier et février principalement, les masses d'air humide piégées dans la cuvette du Léman

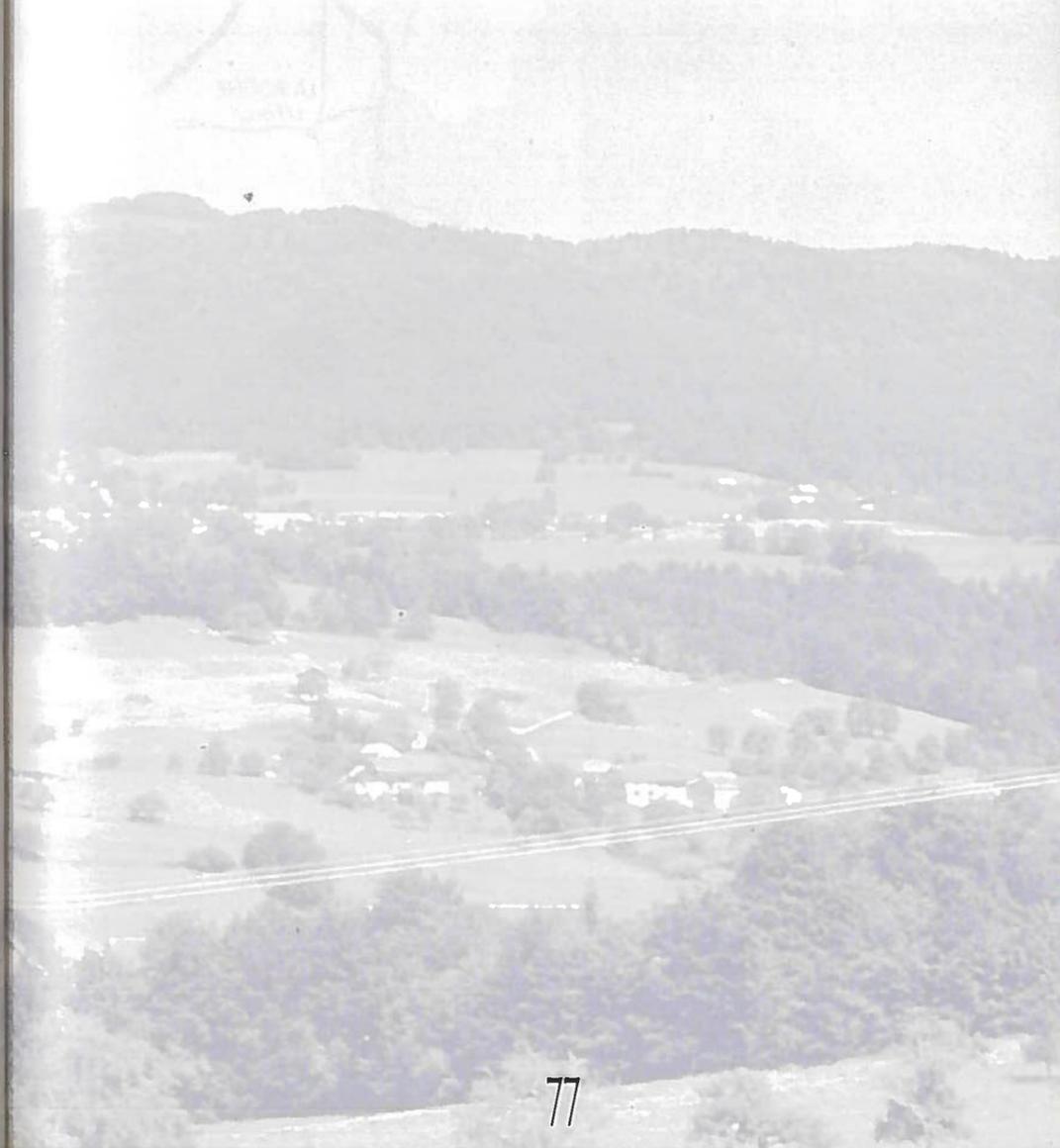
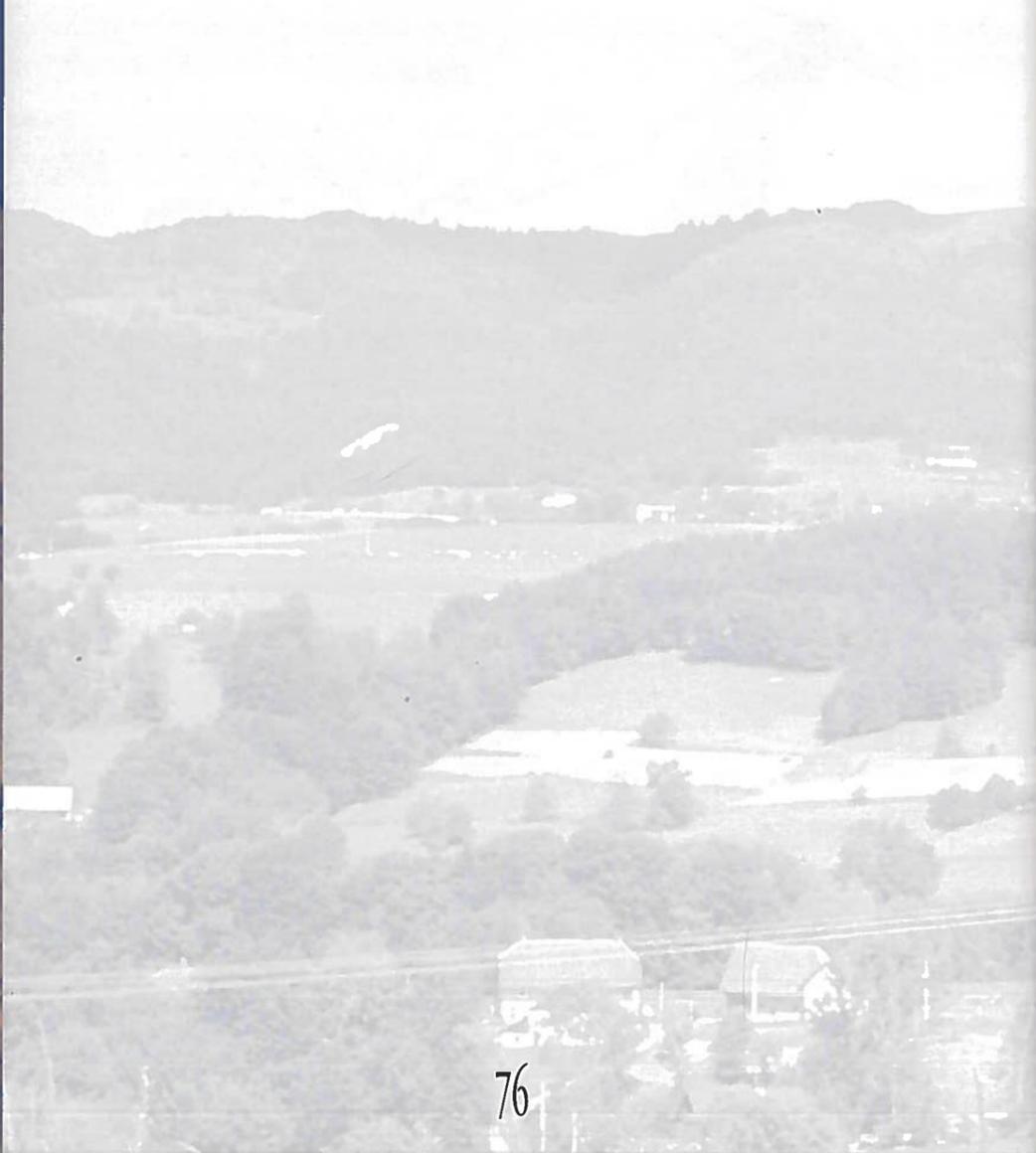
laissent sur la végétation un givre persistant. Col d'Evires, versant de l'Arve... Le voyageur découvre alors un paysage de moyenne montagne aux ambiances très scandinaves.

La population est de 16 000 habitants, son taux d'accroissement annuel se situe autour de 2,2% par an. La consommation de terrain est de 22 hectares/an. Elle se trouve essentiellement localisée sur les communes de Thorens-Glières, Groisy, Villaz, Cruseilles.

* Voir glossaire

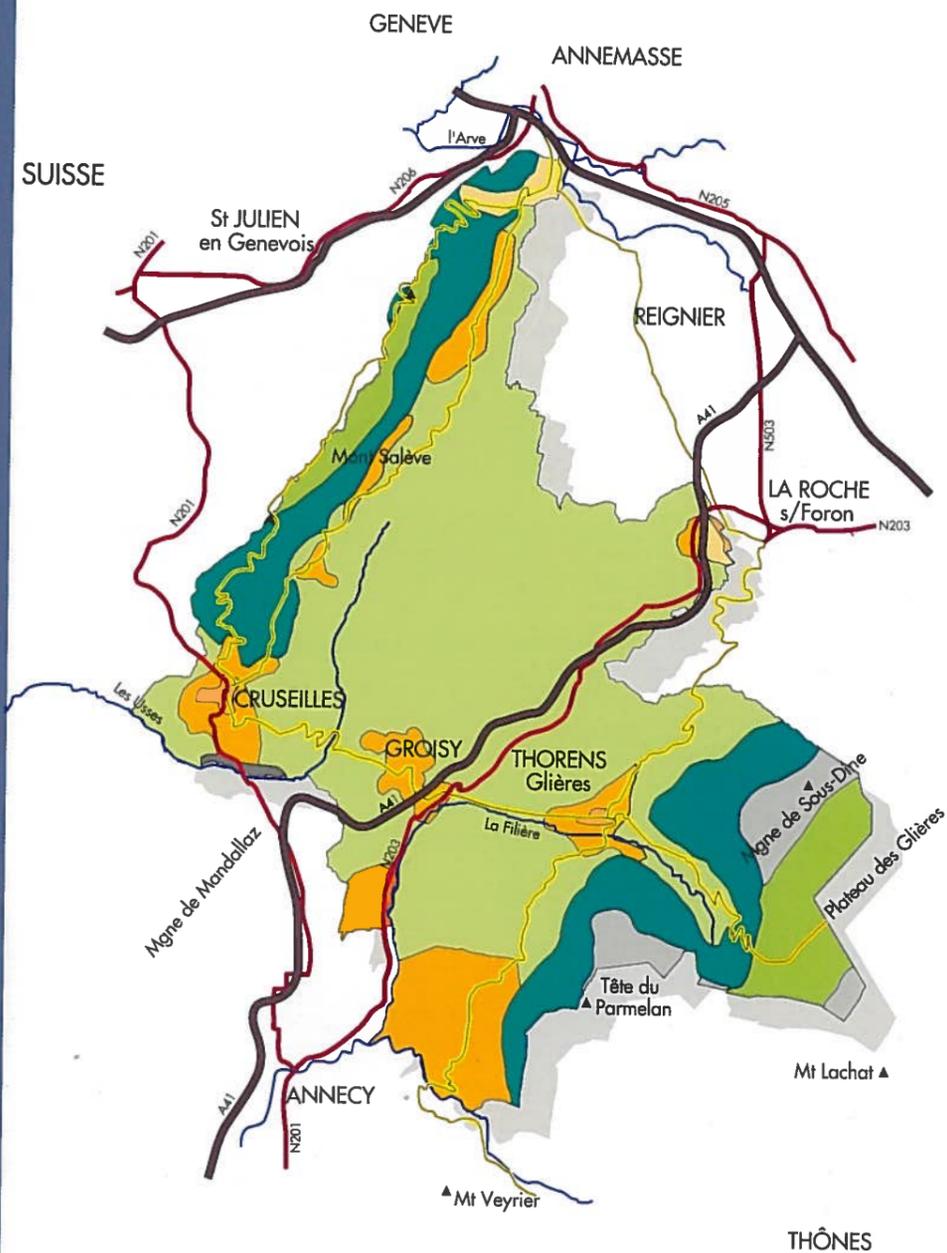
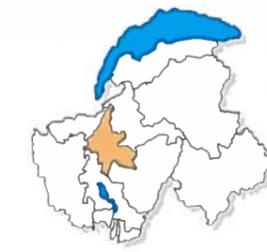


Un espace peu peuplé avec une urbanisation récente sur ses franges



Plateau des Bornes

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Ils se répartissent en trois grands types :

- les grandes masses boisées du Salève et des versants nord-ouest de Sous-Dine et du Parmelan. Ce sont des forêts denses où dominent les résineux. Les feuillus sont présents sur les franges basses au contact du monde rural.
- les falaises calcaires et les lapiaz* de Sous-Dine et du Parmelan. C'est le règne du minéral avec une totale absence d'eau. Ces conditions très contraignantes ont néanmoins permis la constitution d'une forêt typique des "déserts calcaires", une forêt clairsemée et rabougrie, donc sensible.

- les gorges des Ussets, profondes et étroites au niveau du pont de la Caille. Elles s'admirent ordinairement depuis le spectaculaire pont suspendu, première technologique mondiale lors de sa construction en 1838.



Plateau des Bornes

Typologie des paysages



Des conditions favorables aux vergers

Des poches d'urbanisation se développent au pied du Salève

Paysages ruraux

L'altitude du plateau est comprise entre 800 et 900 m. Elle a ainsi permis le développement d'une agriculture basée sur l'herbe et l'élevage. Les fermes isolées, les hameaux sont nombreux. Ils s'appuient généralement sur des rideaux d'arbres qui les masquent. Cela donne au plateau une image paradoxale. On l'imaginera "désert" ou "peuplé" suivant que l'on repérera ou non ces constructions.

L'élément boisé est ici très présent sous forme de bosquets ou de haies. Cette omniprésence de la forêt est encore plus sensible, encore plus perceptible dans les visions obliques.

Autour de Groisy et Thorens-Glières, des conditions climatiques plus clémentes ont favorisé la culture des vergers : pommiers, poiriers.

Tous les hameaux et villages arborent encore leur ceinture de vergers traditionnels et de jardins potagers. Les arbres fruitiers

sont cependant mal entretenus, beaucoup sont malades. Ceux qui meurent et sèchent sur place ne sont que rarement remplacés.

Sur le Salève, Sous-Dine et le Parmelan, des alpages fonctionnent encore. Sillonné par de nombreuses routes, très facile d'accès, l'alpage du Salève est tout particulièrement apprécié des citadins. Cette affluence essentiellement limitée au week-end peut néanmoins entraîner des dégradations liées notamment au stationnement des innombrables et indispensables voitures.

Les quatorze communes riveraines du Salève se sont récemment regroupées en syndicat, en vue d'une mise en valeur du massif, respectueuse de ses équilibres naturels et de sa valeur paysagère. Une protection réglementaire de type "directive paysagère" est à l'étude.



Paysages ruraux en mutation

L'urbanisation de Cruseilles, Groisy et Thorens-Glières marque la campagne environnante : zones artisanales et habitat collectif à Groisy, activités commerciales sur les bords des nationales 201 et 203...

Esserts-Salève, Naz, la Muraz... Des poches d'urbanisation se développent au pied du Salève, le long de la route départementale qui relie Cruseilles à Annemasse. Elles modifient incontestablement l'intégrité du paysage typiquement rural. Cette ten-

dance devrait se poursuivre tant que les prix du foncier resteront très concurrentiels par rapport aux pôles urbains d'Annemasse ou de Cruseilles.

Sur le secteur de Cruseilles précisément, la poursuite de l'autoroute jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois modifiera sans aucun doute le paysage. Elle devrait également accroître la pression foncière sur des terres jusque-là épargnées par l'urbanisation.



Paysages urbains

Ils se limitent aux stricts centres de Cruseilles et de Thorens-Glières. Situé sur

un axe de transit important, Cruseilles a une tonalité commerciale plus affirmée.

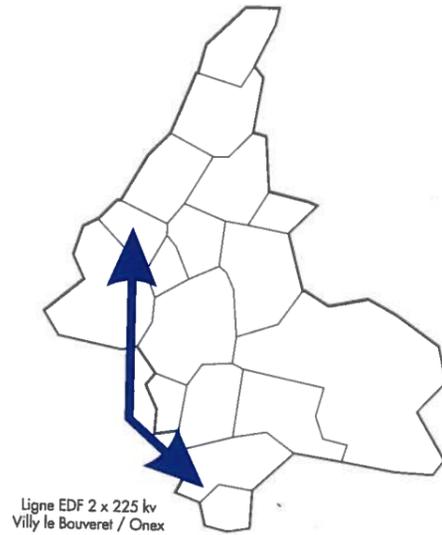
Le Plateau des Bornes

Dynamique des paysages

Dynamique liée aux projets d'infrastructures

Seule la réalisation de la ligne EDF Villy-le-Bouveret - Onex a été identifiée.

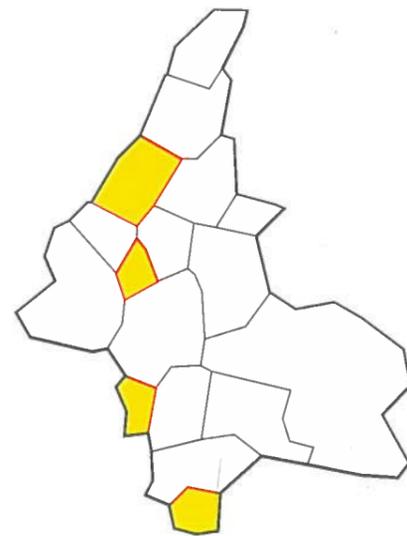
Projets susceptibles de modifier le paysage



Dynamique agricole

L'activité agricole est encore très forte. Les formes de déprise agricole observées sur les communes du Sappey, Villy-le-Bouveret, Naves-Parmelan, Charvonnex restent encore faibles.

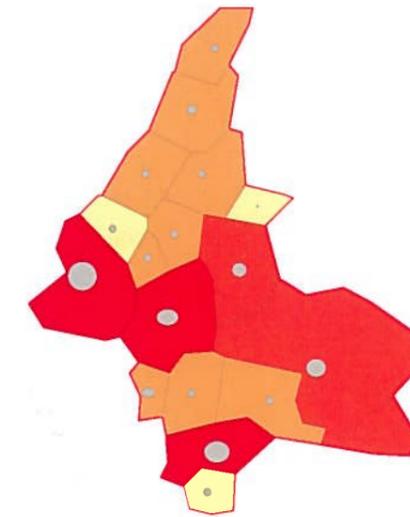
Sensibilité agricole



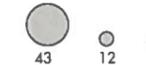
Dynamique urbaine

Les axes forts du développement urbain se dessinent le long des grandes voies de circulation : Anecy - La Roche-sur-Foron, Anecy - Cruseilles.

Construction et consommation foncière



Lgts commencés (moy annuelle de 92 à 96)



Terrain consommé (moy. annuelle de 92 à 96)



Axes de pression urbaine



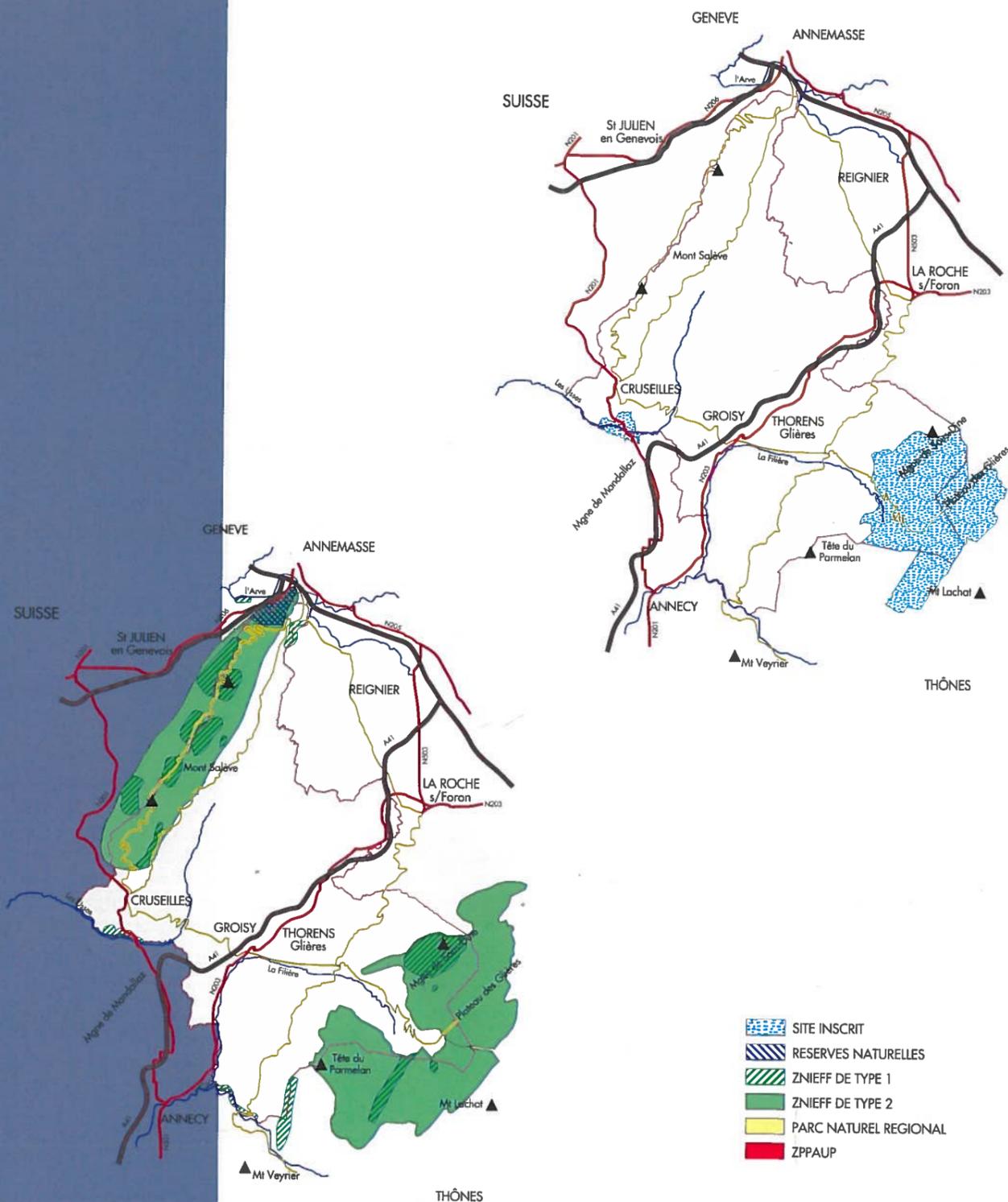
Axes principaux
Axes secondaires

Le Plateau des Bornes

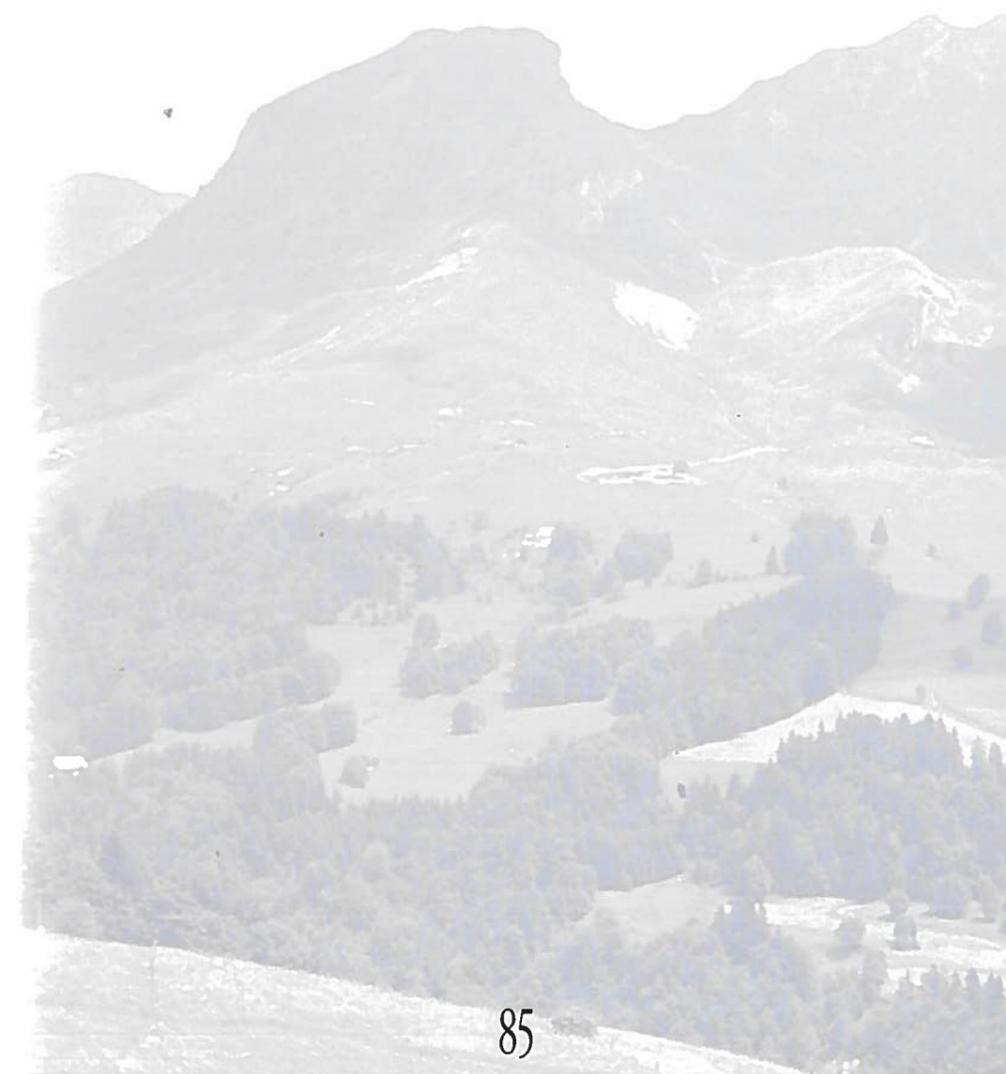
Dynamique des paysages

Sites institutionnalisés

Le site inscrit des abords du Pont de la Caille est la seule protection réglementaire recensée.



Le Massif des Bornes



Le Massif des Bornes



Une agriculture dynamique dans un contexte touristique fort

Une succession de plateaux, de falaises, de combes

Le massif des Bornes constitue une entité paysagère clairement définie par le bassin annécien, le plateau des Bornes et la vallée de l'Arve.

Pour les visiteurs, cette petite région est facilement identifiable avec ses paysages de moyenne montagne entretenus et valorisés par une agriculture dynamique. Le paysage, dans ses dimensions "naturelles" et "humaines", dessine ici une image de marque revendiquée et largement diffusée. Il s'affirme comme un élément important dans une économie locale reposant largement sur le tourisme.

Ce paysage est cependant plus varié qu'on ne le suppose généralement. Il ne peut être réduit à la traditionnelle "carte postale" : chalet couvert de tavaillons* dans un environnement de prairies avec les sommets des Aravis en toile de fond...

La diversité des paysages du massif des Bornes résulte de l'organisation des grands ensembles montagnards qui, tous, possèdent une forte identité. Parmelan, Glières, Solaison... Succession de plateaux bordés de falaises et parfois couverts de vastes lapiaz*, chaîne du Bargy et ses falaises, chaîne des Aravis parcourue de combes, massif de la Tournette... Associé aux alpages, l'élé-

ment minéral est toujours très présent. Les différents ensembles sont facilement reconnaissables. Certains, comme la Tournette, sont visibles depuis la quasi totalité du massif et constituent d'imposants points de repères.

Cette organisation aboutit au cloisonnement du massif, en un ensemble de petites régions qui, parfois, communiquent difficilement entre elles. Le secteur nord, par exemple, Brizon, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses..., est beaucoup plus tourné vers la vallée de l'Arve que vers la région des Aravis. Chacune de ces petites régions a

connu une évolution particulière, marquée par le développement touristique, l'influence des centres urbains et industriels proches ou l'économie agricole locale.

Le développement touristique des stations des Aravis s'est opéré à partir du milieu local. La "station-village*", en relation étroite avec son environnement, est souvent opposée au modèle "importé" de la station intégrée*. L'image de marque de ces stations passe par le maintien d'une certaine intégrité paysagère. Le paysage constitue donc ici un enjeu économique important.

* Voir glossaire

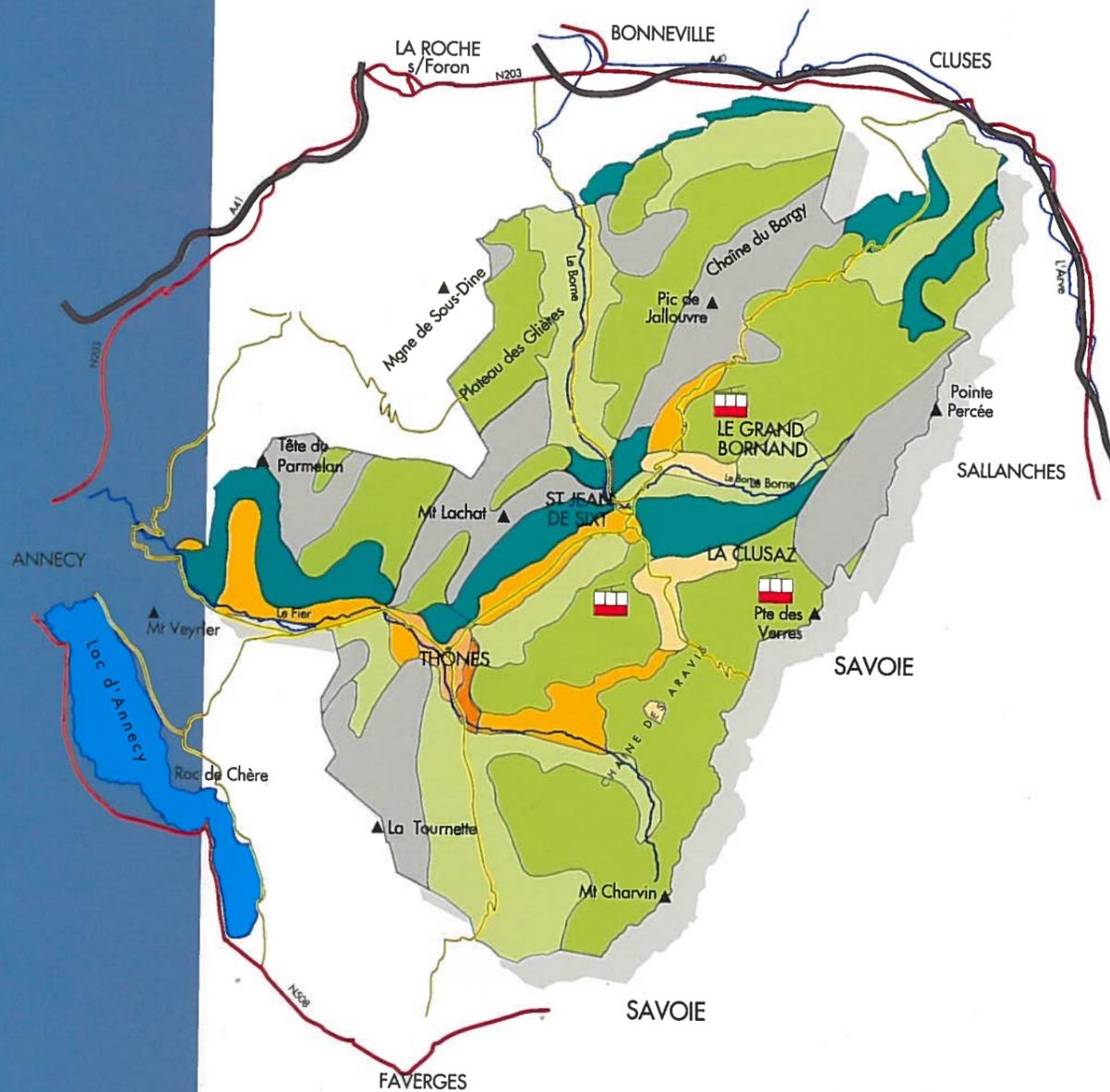
Un massif cloisonné qui rend les communications difficiles

La station village : un mode de développement touristique caractéristique du massif des Bornes



Le Massif des Bornes

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Il s'agit essentiellement ici des versants montagnards quand ils n'ont pas fait l'objet d'aménagements touristiques.

Entrent dans cette catégorie, une partie de la chaîne des Aravis, le massif du Bargy, le massif de la Tournette dans sa partie interne et les falaises bordant le massif. Tous ces paysages sont essentiellement minéraux.

Des éléments ponctuels peuvent constituer des micro-paysages. Il s'agit des lacs de montagne, parfois totalement isolés comme le lac du Mont-Charvin ou associés à un environnement plus pastoral tel le lac de Lessy.

Liées à l'eau et au minéral, les gorges constituent des séquences paysagères caractéristiques, en particulier dans la vallée du Borne au défilé des Etroits, aux gorges d'Eveaux, mais aussi dans la vallée du Fier au défilé de Dingy.

Enfin, un autre type de paysage peut être qualifié de naturel : les versants très pentus autrefois occupés par l'agriculture puis retournés à l'état forestier. Ce cas de figure s'observe, par exemple, dans la vallée du Fier en aval de Thônes.

L'eau et le minéral :
deux composantes
du paysage



Paysages ruraux

Situés trop bas en altitude ou trop éloignés des centres urbains, ces secteurs n'ont pas connu de développement touristique et résidentiel significatif. Citons, par exemple, les communes du Bouchet-Mont-Charvin, du Reposoir, de Brizon, de Montmin, le versant de l'Envers de Manigod... Même si l'essentiel de la population locale ne vit plus de l'agriculture, le paysage est peu marqué par d'autres fonctions.

L'habitat traditionnel est facilement repérable. Les typologies architecturales, les

logiques d'implantation et de groupement peuvent être cependant très variées : chalets de Manigod, fermes en pierres, groupées de façon très dense à Brizon ou dispersées au Bouchet-Mont-Charvin... L'alternance de prairies et de bois est une caractéristique essentielle. Autre spécificité, la présence de structures végétales particulières issues des pratiques agricoles : murgers*, lisières forestières, bandes boisées associées aux ruisseaux qui sont des éléments structurants.

* Voir glossaire

Le Reblochon,
symbole d'un terroir
et d'une agriculture
de montagne
dynamique

Le Massif des Bornes

Typologie des paysages

Un paysage chargé d'histoire

Liés au dynamisme de l'agriculture dans cette région productrice du Reblochon, les alpages sont omniprésents, même si certains terrains difficilement accessibles ou trop petits sont en voie d'abandon et s'enfrichent. D'un point de vue paysager, deux types d'alpages coexistent. D'une part ceux qui possèdent une fonction exclusivement agricole comme au Mont-Charvin. D'autre part, ceux très importants, où la fonction agricole côtoie une fonction touristique. Avec une densité importante de remontées mécaniques, le Grand-Bornand est particu-

lièrement représentatif de cette situation. L'ensemble de ce haut-plateau d'accès difficile s'organise désormais autour du Monument de la Résistance inauguré par André Malraux quelques trente ans après le soulèvement et la répression de mars 1944. Le paysage prend ici valeur de mémoire... et d'exemple... Moins équipé, le plateau des Glières appartient pourtant à la même catégorie. Un habitat temporaire est lié au fonctionnement de l'alpage. Il peut être très dispersé ou, au contraire, groupé en petits hameaux.



Paysages ruraux en cours de transformation et paysages en mutation

Les évolutions sont essentiellement de deux ordres :

- Urbanisation liée ou non au tourisme. C'est, par exemple, le cas de la vallée du Nom entre les Villards-sur-Thônes et Saint-Jean-de-Sixt, de certains secteurs bordant la route d'accès au Col de la Colombière ou encore du plateau des Confins.
- Abandon et enfrichement par suite de la déprise agricole. Ce phénomène touche les secteurs les plus difficiles d'accès, les territoires où l'enjeu agricole a disparu sans être remplacé par une dynamique touristique ou résidentielle.

Mais parfois plusieurs facteurs peuvent se combiner pour aboutir à des transformations importantes. Le meilleur exemple ici est celui de la basse vallée du Fier, où, dans la plaine d'Alex, le développement d'une zone d'activités, les aménagements des rives du Fier et leurs enrochements, les aménagements routiers, conduisent à une évolution rapide du paysage.



La déprise agricole entraîne par endroit la fermeture des paysages

Le Massif des Bornes

Typologie des paysages



Un modèle de développement touristique, la station village

Paysages touristiques et résidentiels

Le tourisme de moyenne montagne est un phénomène déjà ancien dans le massif. La présence d'hôtels, parfois à l'abandon, dans de nombreuses communes même de taille très modeste atteste de ce passé. Cette forme de tourisme est maintenant relayée par la résidence secondaire. Son succès va de pair avec la diffusion d'un modèle architectural dérivé de l'habitat traditionnel : le chalet.

Les développements touristiques d'après-guerre, liés à la pratique du ski alpin, ont conduit à la création de stations. Ces stations se sont le plus souvent constituées à partir d'un village ancien comme à La Clusaz

ou au Grand-Bornand. Elles ont parfois, plus rarement, été créées en site vierge comme la station de l'Étalle à Manigod. Au développement de l'urbanisation s'ajoute ici celui des infrastructures spécifiques liées aux sports d'hiver. Elles sont, en général, associées à un environnement agricole : alpages, prairies...

Ces développements touristiques ont pu conduire ponctuellement à la constitution de paysages résidentiels que l'on rencontre à La Clusaz et au Grand-Bornand et qui sont faits de chalets organisés en lotissements ou petits immeubles.



Paysages urbains

Thônes, petite ville qui a connu une croissance importante, possède une forte identité. Son rayonnement tient tout à la fois à l'existence d'un centre ancien préservé et à son statut de "capitale" locale qui exerce une influence sur les vallées proches. Le site relativement contraint a permis de conserver une forme urbaine caractéristique, organisée à partir de la confluence des vallées du Fier et du Nom.

Le centre ancien, qui abrite une place à arcades, a conservé une animation attrayante.

Les espaces publics sont remarquables. De simples végétaux suffisent à structurer le secteur de l'Office du Tourisme ou l'allée bordant le Fier en aval du centre.

Mais l'un des caractères majeurs de Thônes tient à la présence, parfois dans le tissu urbain même, de bâtiments industriels très importants qui expriment le dynamisme économique de la ville.

Les limites de l'agglomération sont encore franches. Elles correspondent à la configuration des fonds de vallées.

Thônes, un bourg au caractère affirmé



Le Massif des Bornes

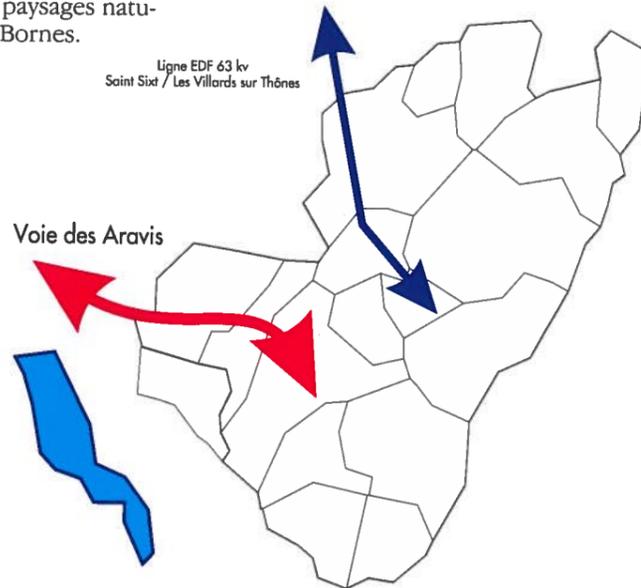
Dynamique des paysages



Dynamique liée aux projets d'infrastructures

La voie des Aravis est en cours de réalisation. L'impact sera important lors du passage du défilé de Dingy. La ligne EDF Saint-Sixt - Les Villards-sur-Thônes sera visible dans les paysages naturels et ruraux du Massif des Bornes.

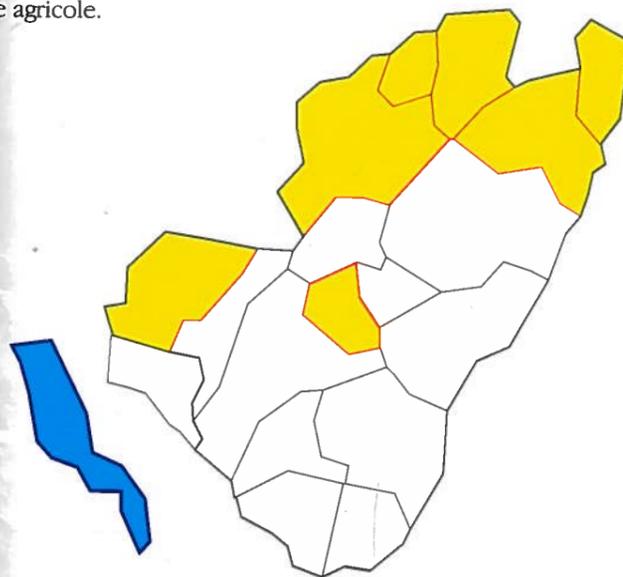
Projets susceptibles de modifier le paysage



Dynamique agricole

La frange nord de l'unité paysagère, correspondant aux rebords du massif et constituée de communes de montagne, semble surtout touchée par la déprise agricole.

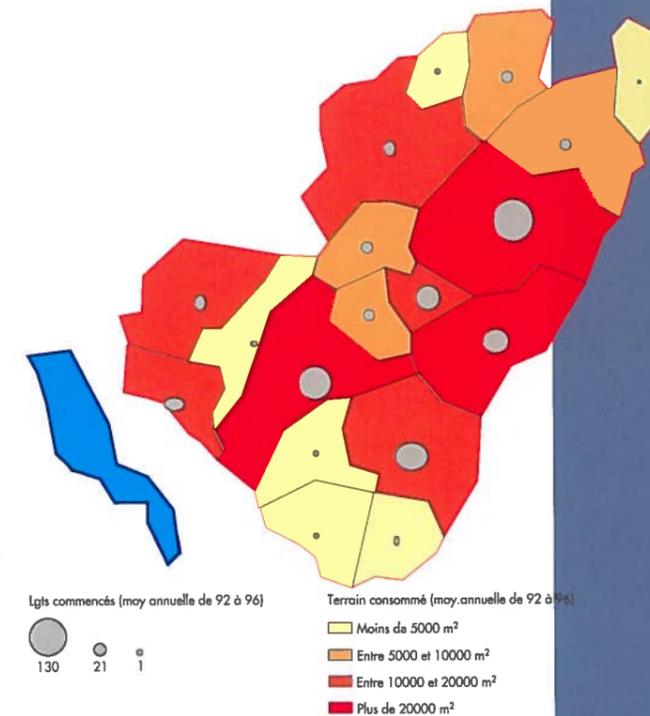
Sensibilité agricole



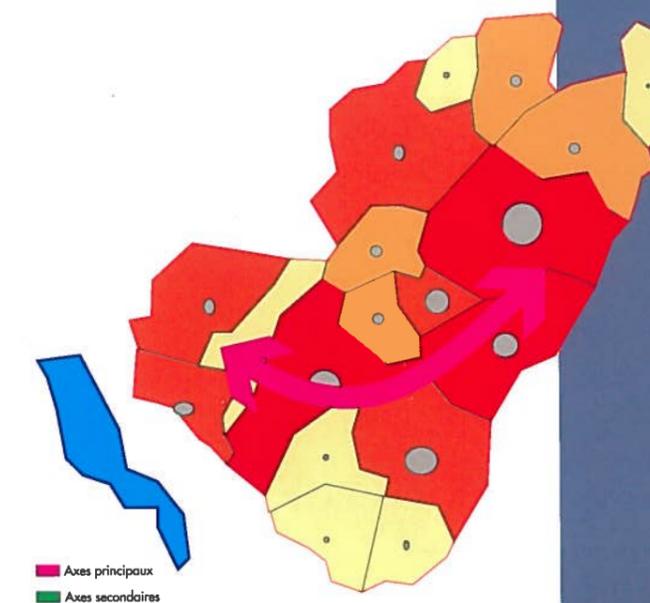
Dynamique urbaine

Les communes touristiques, Manigod, La Clusaz, Grand-Bornand connaissent les plus forts développements.

Construction et consommation foncière



Axes de pression urbaine



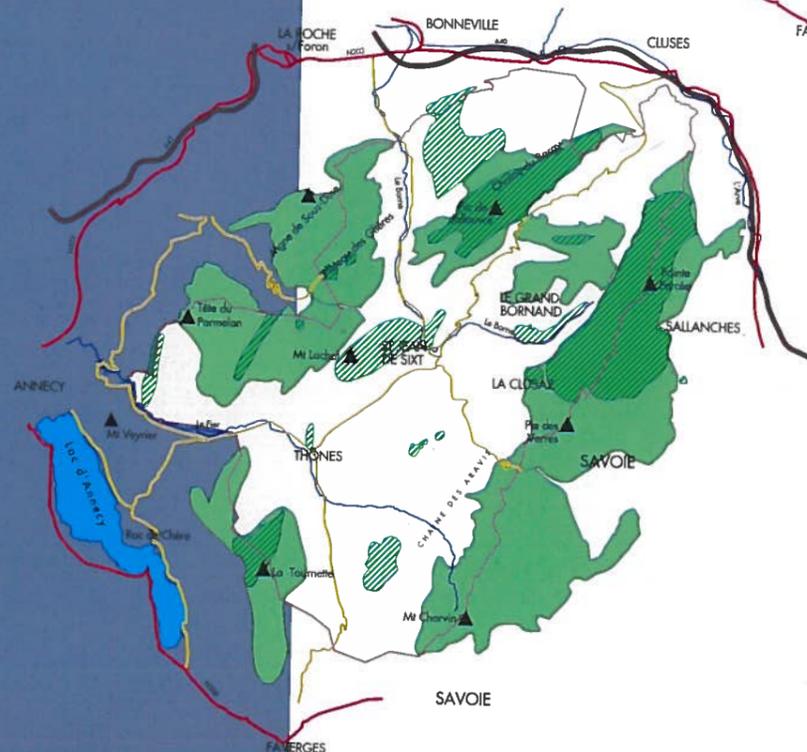
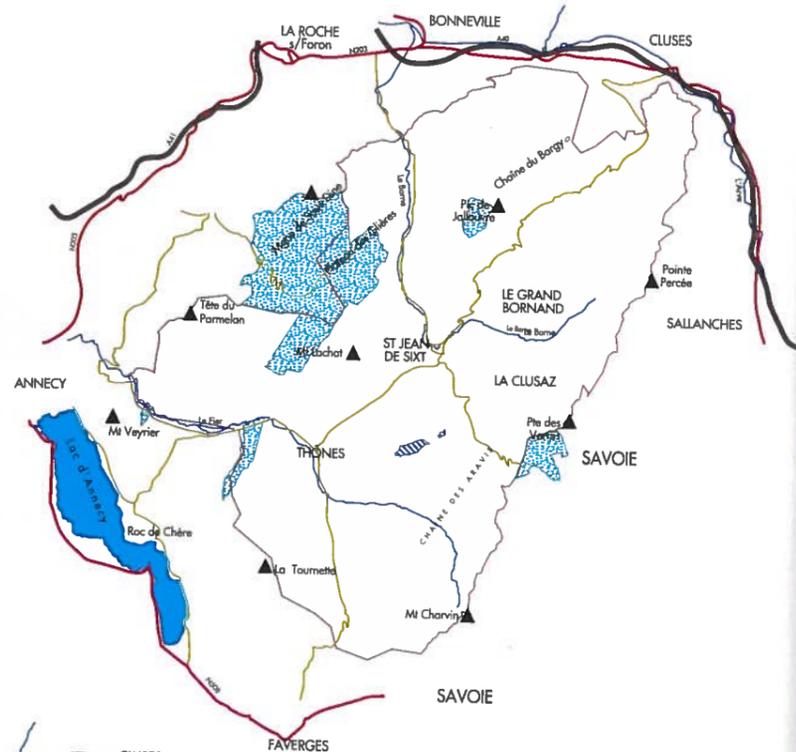
Le Massif des Bornes

Dynamique des paysages

Sites institutionnalisés

Ce territoire est surtout marqué par le site inscrit du plateau des Glières et par la réserve naturelle du plateau des Follières sur la commune de Manigod.

En revanche, une grande partie de ce massif, notamment les chemins du Bargy et des Aravis, est couvert par des ZNIEFF*.



-  SITE INSCRIT
-  RESERVES NATURELLES
-  ZNIEFF DE TYPE 1
-  ZNIEFF DE TYPE 2
-  PARC NATUREL REGIONAL
-  ZPPAUP

La Basse Vallée de l'Arve



La Basse Vallée de l'Arve



Une vallée fortement urbanisée, industrialisée et des pressions qui s'exercent sur les coteaux ensoleillés

Des paysages à dominante urbaine

Région dynamique, la basse vallée de l'Arve, qui s'étend de Cluses, capitale du décolletage, à l'agglomération d'Annemasse, est une région en profonde mutation.

Cette vallée industrielle est la région économique la plus dynamique du département. Elle est traversée et irriguée par d'importantes voies de communication comme les autoroutes A40 et A41. Cette expansion entraîne une mutation très rapide des paysages qu'ils soient ruraux, urbains ou encore reliquats d'espaces naturels plus vastes.

Emblématique, cette région reflète dans ses paysages une activité humaine forte et diversifiée.

Quelques chiffres simples illustrent l'évolution du secteur : 134 000 habitants pour seulement 295 km² soit une densité de 454 habitants/km², 4 fois plus élevée que la moyenne départementale. 1 200 logements commencés chaque année, dont 70% de collectifs, traduisent, trahissent une fonction urbaine dominante.

Les paysages s'articulent autour de deux entités urbaines fortes.

A l'est, trois pôles urbains : Cluses, Bonneville, la Roche-sur-Foron respectivement industriel, administratif et commercial. Peu à peu, ils se transforment et se conjuguent en une "conurbation*" remplissant tout le fond de la vallée. Cette nouvelle entité induit un paysage flou où s'entremêlent les activités et l'habitat parmi lesquels s'insinuent les voies de communication. L'Arve et ses brouillards poussent, par ailleurs, l'habitat individuel à coloniser les versants ensoleillés, autrefois voués à la culture de la vigne et à l'élevage.

A l'ouest s'étale l'agglomération d'Annemasse dont le dynamisme est lié à celui de Genève. Annemasse, 60 000 habitants, véritable porte d'entrée de la vallée de l'Arve connaît une périurbanisation* particulièrement forte qui monte à l'assaut des reliefs limitant son espace. Le flanc est du Salève, le versant ouest des Voirons sont ainsi tout à fait représentatifs d'un paysage résidentiel de coteau.

Entre ces deux pôles se développe une vaste plaine trapézoïdale dont les sommets sont Bonneville, la Roche-sur-Foron, Reignier et le carrefour autoroutier de Findrol.

Dans cette plaine, le caractère rural, élevage et maraîchage, prédomine. Elle est par ailleurs "zébrée" de nombreuses lignes électriques à haute tension et traversée par les autoroutes A40 et A41 qui ont contribué à l'urbanisation du secteur. L'échangeur de Findrol, notamment, a attiré plusieurs zones d'activités. D'autres infrastructures comme la déviation de Bonne-sur-Menoge influencent la perception paysagère. L'Arve, dont le cours est, ici, plus naturel, porte sur ses rives les profonds stigmates des emprunts de matériaux ayant servi à la construction du chemin de fer et des autoroutes.

Ce territoire abrite également une curiosité naturelle : la plaine des Rocailles, vaste dépôt morainique résultant de l'effondrement d'une montagne. Des blocs erratiques posés sur une surface plane composent, en effet, un paysage naturel singulier "grignoté" par une urbanisation diffuse mal maîtrisée. Cette urbanisation insidieuse s'attaque d'ailleurs également à l'ensemble du secteur.

Cette urbanisation est d'autant plus sensible qu'elle s'oppose au caractère naturel et sauvagement de certains versants de la vallée, notamment au versant sud, au droit du bassin de Cluses ou de Saint-Pierre-en-Faucigny. Là, le gris du calcaire des falaises se mêle au vert sombre des épicéas, et en contrepoint, au vert tendre des alpages du Môle dominant Bonneville.

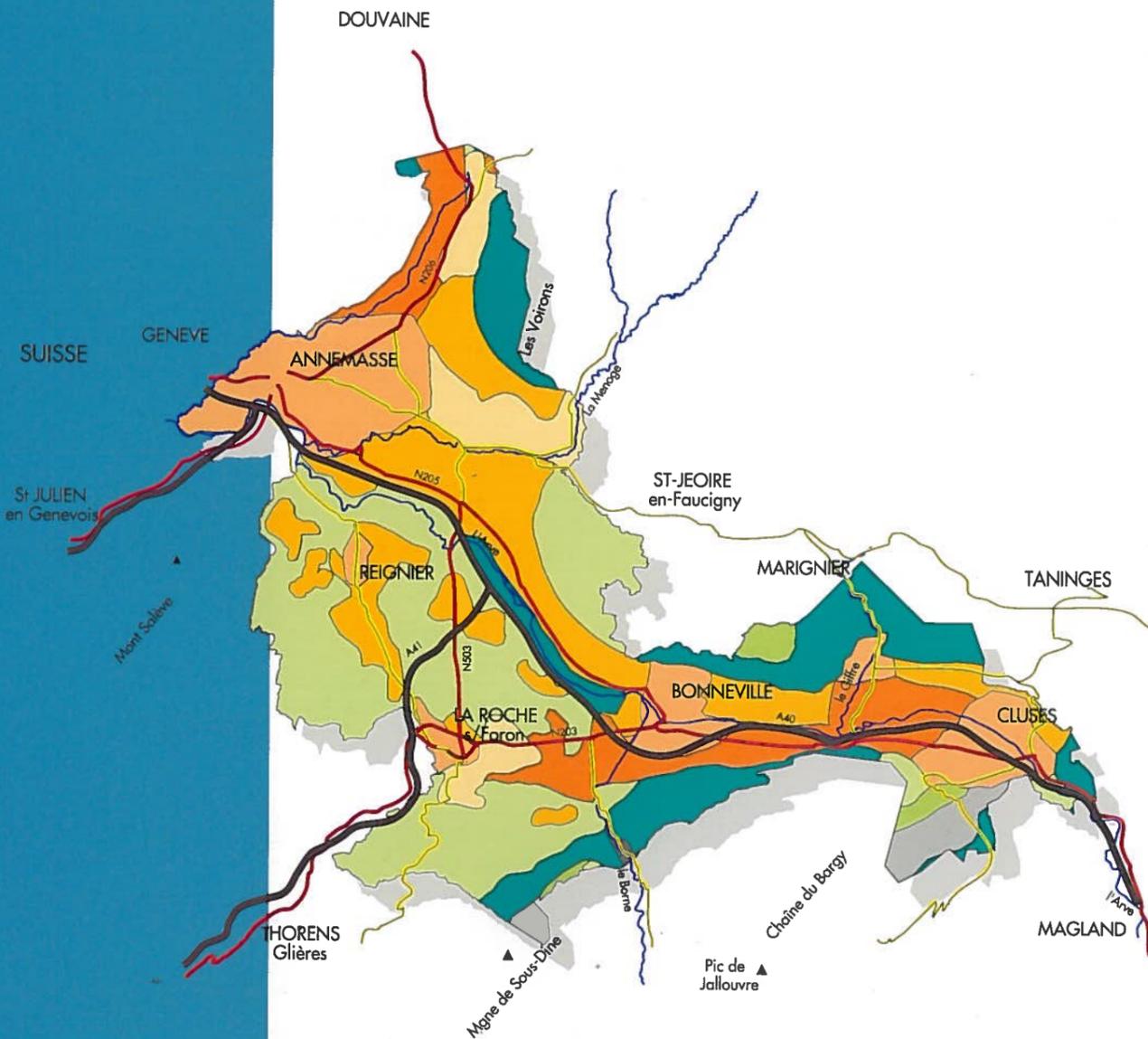
L'automne venu, les brouillards de l'Arve occultent les paysages bas. S'offre ainsi au voyageur débouchant du Col d'Evires, le spectacle irréel d'un fleuve de brume noyant la vallée depuis Cluses jusqu'à Annemasse.

* Voir glossaire



La Basse Vallée de l'Arve

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Divers et variés, ces paysages ont des natures très différenciées : forêt de versant comme au Môle ou au Salève, rebord brutal du massif des Bornes, verrou de la Maladière, sommets dénudés du Bargy, falaises de la Côte d'Hyot, gorges du Bronze et du Borne ou encore vues lointaines sur le Mont-Blanc. L'intérêt de ces paysages naturels qui limitent l'horizon tient dans le contraste qu'ils

créent avec le fond de vallée en constante évolution. S'instaure ainsi une "opposition de styles" marquée entre le caractère figé des paysages naturels et celui, beaucoup plus mouvant, de l'urbanisation. Ni monotone, ni reposante, cette opposition "tombe" néanmoins lorsque la chape de brouillard automnal et hivernal s'abat sur la vallée qu'elle masque.

Paysages ruraux

Si l'on excepte l'alpage du Môle, dont la position dominante constitue un point de repère remarquable, les paysages ruraux ne présentent pas d'originalité par rapport à l'ensemble haut-savoyard. Comme eux, ils sont constitués de :

- champs ouverts voués à la polyculture comme sur la plaine de Saint-Pierre-en-Faucigny, à Reignier ou sur la croupe de Marcellaz ;
- paysages beaucoup plus compartimentés par des haies et des clôtures sur les versants du plateau des Bornes et la zone des

Rocailles où perdurent des prairies permanentes. Cette apparente monotonie est rompue par des micro-paysages liés à des productions spécialisées : vignes sur les coteaux de Marignier, Ayze, la Côte d'Hyot, Contamine sur Arve et toute une marquerie de cultures maraîchères à Reignier, Arthaz et Pont-Notre-Dame. Cependant la pression urbaine et des changements de pratiques perturbent les structures agricoles. La friche apparaît en particulier sur les coteaux.

Des paysages immobiles au regard du développement de la vallée





La Basse Vallée de l'Arve

Typologie des paysages



Une forte pression de l'habitat résidentiel sur les coteaux

Paysages Résidentiels

Ils concernent les coteaux proches des zones d'influence des agglomérations : versant des Voirons, de Fillinges à Lucinges, se prolongeant sur Saint-Cergues. L'impression de "colonisation" de ces versants par l'habitat individuel est particulièrement sensible malgré la présence de haies, de "masques végétaux" originels ou associés à la construction.

Les autres paysages concernés sont la croupe de Mornex et les coteaux de la Roche-sur-Foron. L'impact visuel est ici plus discret.



Paysages Urbains

Deux types de paysages se côtoient sans vraiment "cohabiter" :

• Les paysages urbains structurés : cohérents, aisément identifiables, ils correspondent aux centres historiques de Bonneville, Cluses, la Roche-sur-Foron. Place du Parquet et château à Bonneville, grenette* et château à la Roche-sur-Foron... L'aspect patrimonial de l'architecture et de l'urbanisme domine. On peut associer à ce paysage le bourg de Reignier.

• Les paysages urbains récents : résultant du développement industriel et du dynamisme régional, ils concernent la première couronne des villes précédemment citées et Annemasse. Les faubourgs "flous" se caractérisent par un mélange des architectures et des fonctions. Ateliers et habitats juxtaposés ou accolés, entremêlement fonctionnel et culturel rendent la "lecture" de la trame urbaine générale particulièrement difficile.

* Voir glossaire

Deux typologies urbaines différentes

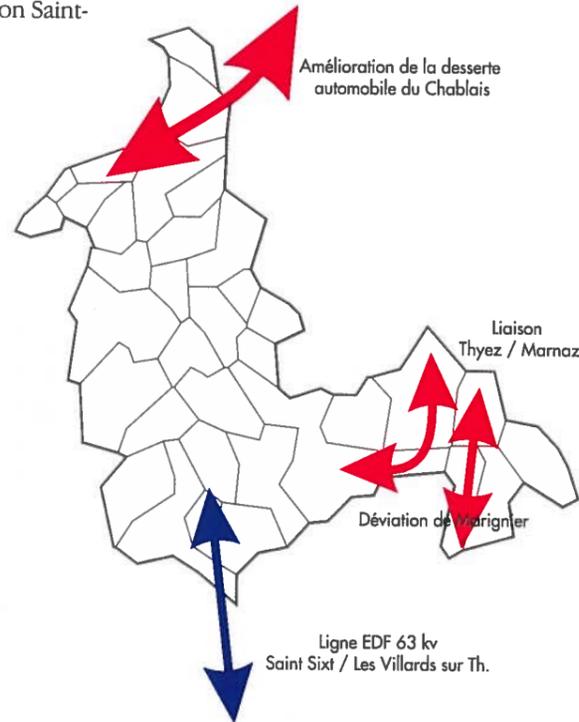


La Basse Vallée de l'Arve

Dynamique des paysages

Dynamique liée aux projets d'infrastructures

Seule l'extrémité sud-est du territoire sera concernée par la ligne à haute tension Saint-Sixt - Les Villards-sur-Thônes.

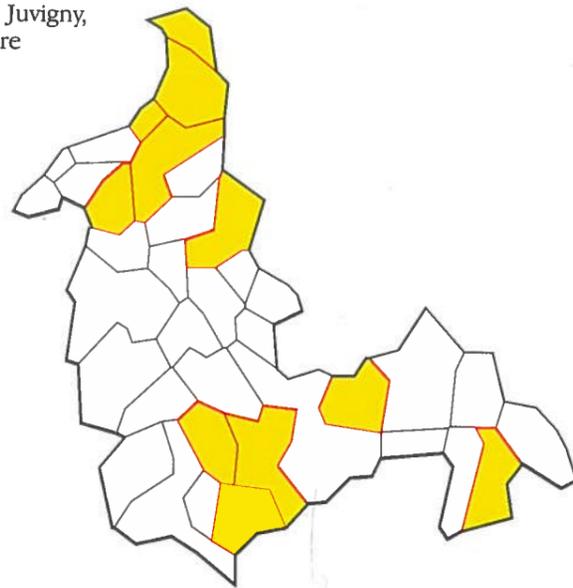


Projets susceptibles de modifier le paysage

Dynamique agricole

L'activité agricole est encore bien présente à l'exception toutefois des communes animées par d'autres logiques : industrielle à Scionzier, urbaine à Bonneville et Juvigny, résidentielle à Fillinges ou frontalière à Saint-Cergues.

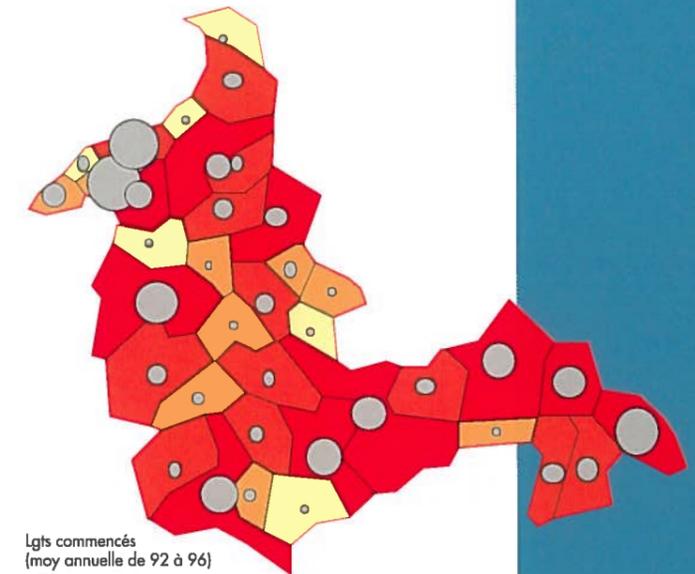
Sensibilité agricole



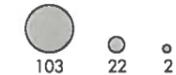
Dynamique urbaine

La dynamique urbaine est ici particulièrement remarquable. Cela tient tout à la fois à la logique de cette vallée industrialisée, à la proximité de l'agglomération Genève - Annemasse, au rôle de carrefour entre les différentes composantes départementales.

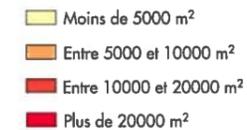
Construction et consommation foncière



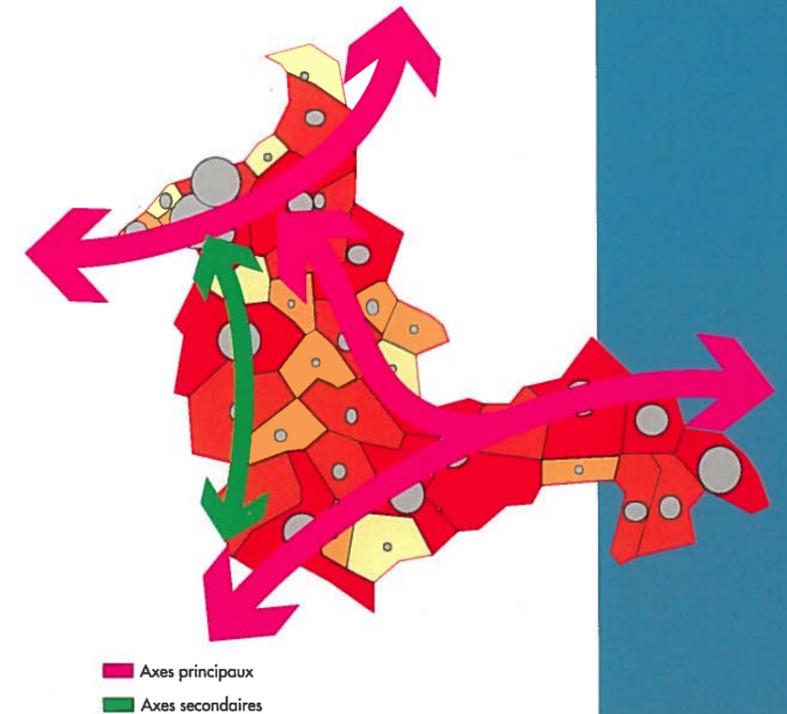
Lgts commencés (moy annuelle de 92 à 96)



Terrain consommé (moy annuelle de 92 à 96)



Axes de pression urbaine



■ Axes principaux
■ Axes secondaires

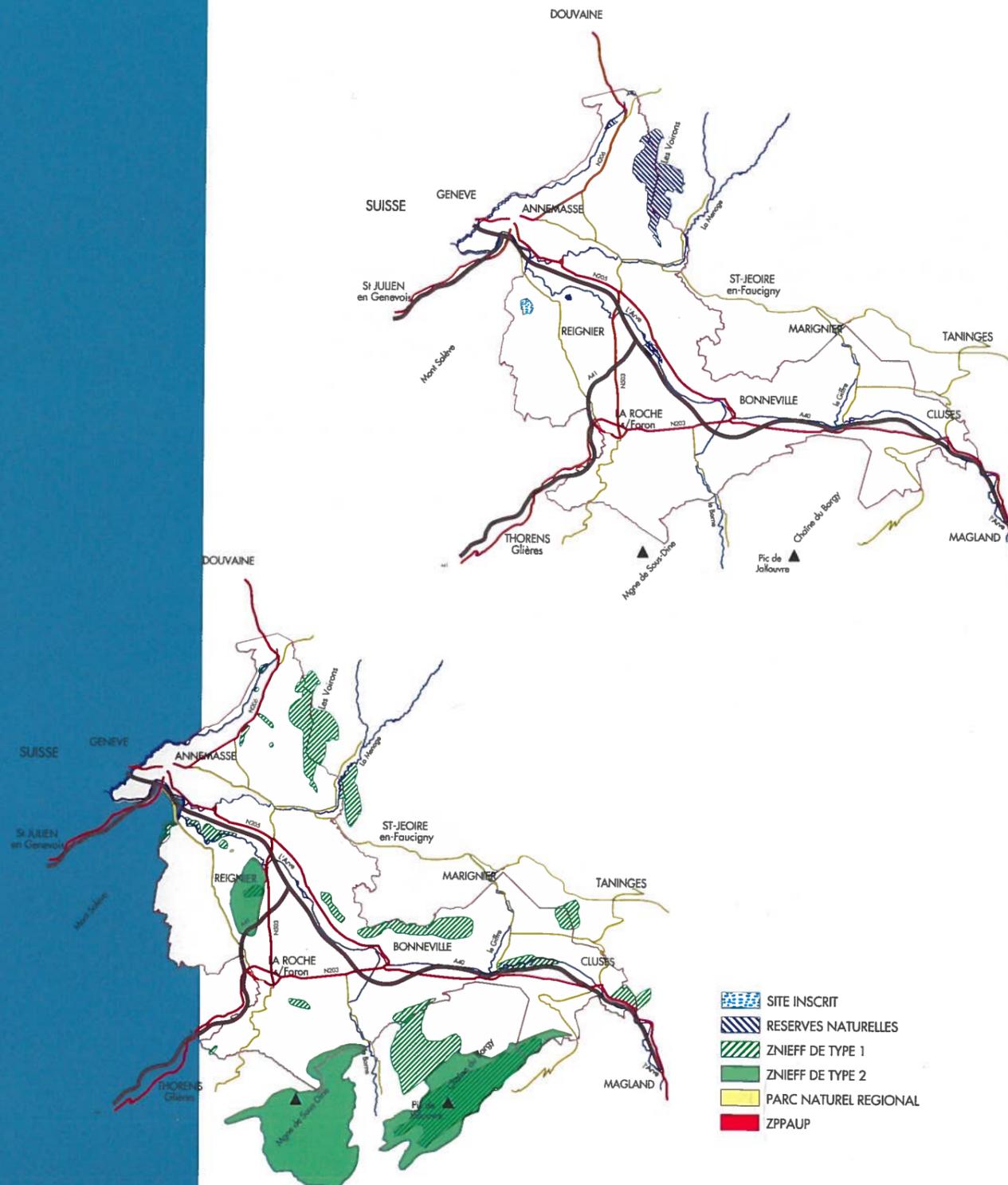
La Basse Vallée de l'Arve

Dynamique des paysages

Sites institutionnalisés

Compte tenu de l'enjeu économique de ce secteur, et de l'importance ponctuelle des zones d'intérêt touristique et floristique de fond de vallée recensées, peu de sites ont

fait l'objet de procédures de classement en dehors de la ferme fortifiée d'Esery et de la réserve naturelle du Massif des Voirons.



Le Chablais

Lémanique



Le Chablais Lémanique

L'eau et les ouvertures visuelles sur le bassin lémanique sont omniprésentes dans les paysages chablaisiens

Rebord septentrional du massif alpin français, le Chablais lémanique est une région de contacts. Orientée au nord, elle combine les attraits du lac et de la montagne.

L'eau, le relief, le couvert végétal sont ses principales composantes paysagères. L'intensité relative de chacun de ces éléments varie dans l'espace de façon progressive. Ainsi la ligne mélodique, agreste et empreinte de douceur à l'ouest, va-t-elle crescendo vers l'est jusqu'à la confrontation brutale de l'eau et de la montagne au droit de Meillerie.

Le vaste plan d'eau du Léman impose partout sa forte présence. Non seulement il limite au nord la région mais il lui donne, de plus, une certaine unité.

Le Chablais lémanique est cependant composé de deux ensembles paysagers distincts.

A l'ouest de la Dranse, un paysage doux, tour à tour plat vers Douvaine et plus vallonné vers Bons-en-Chablais. Ce paysage est limité au sud par les massifs boisés des Voirons et des Hermones. Il est marqué en son centre par le Mont de Boisy, dernier

soubresaut jurassien. L'agriculture, ici orientée vers la polyculture et la vigne, marque profondément le paysage. Il en est de même pour l'arbre, omniprésent.

A l'est de la Dranse, le paysage change rapidement d'aspect. A 800 m. d'altitude, le plateau de Gavot, encore agricole, plonge dans le lac en un vaste escalier. Sa "marche", de Publier à Lugrin, est vouée à la résidence, au tourisme et au thermalisme.

Plus à l'est encore, le relief devient progressivement brutal, dominé par la barre des Mémises et la silhouette altière de la Dent d'Oche. Seule la forêt peut, ici, se développer. Généralement étroit, le littoral abrite des voies de communication et le village de Meillerie qui a construit son développement sur l'exploitation de carrières. Deux éléments constituent la trame du paysage : l'eau et le végétal.

Eau miroitante du Léman tout à la fois lien culturel et frontière naturelle.

Eau vive dévalant des montagnes du Chablais comme la Dranse.

Eau nourricière accompagnant les "coulées vertes" du Pamphiot ou du Redon.

Eau curative, source de richesse, caractérisant l'architecture thermique d'Evian.

Eau partout présente en abondance, eau multiple et variée, eau bondissante ou soudain secrète et souterraine, eau parée de mille reflets scintillants, eau "en majesté".

C'est elle, en effet, qui confère au lieu son unité et son identité.

Le végétal, omniprésent caractérise, lui aussi, fortement le lieu. Il se présente sous forme de vastes forêts couvrant les flancs des montagnes : peuplement vert tendre des hêtraies auxquels succèdent les taches sombres des épicéas.

On le trouve également, dans les parties basses : Planbois, Boisy... reliquats de la forêt originelle.

On le croise en abondants bosquets : châtaigniers centenaires de Lugrin, "coulées vertes" accompagnant les ruisseaux, "rideaux" affirmant la rive du lac d'Hermance

à Sciez... Barrières visuelles encore entre la terre et le lac, parcs d'agrément aux arbres séculaires : forêt de Ripaille, château de Beauregard, parcs d'Amphion, de Thonon-les-Bains ou d'Evian-les-Bains.

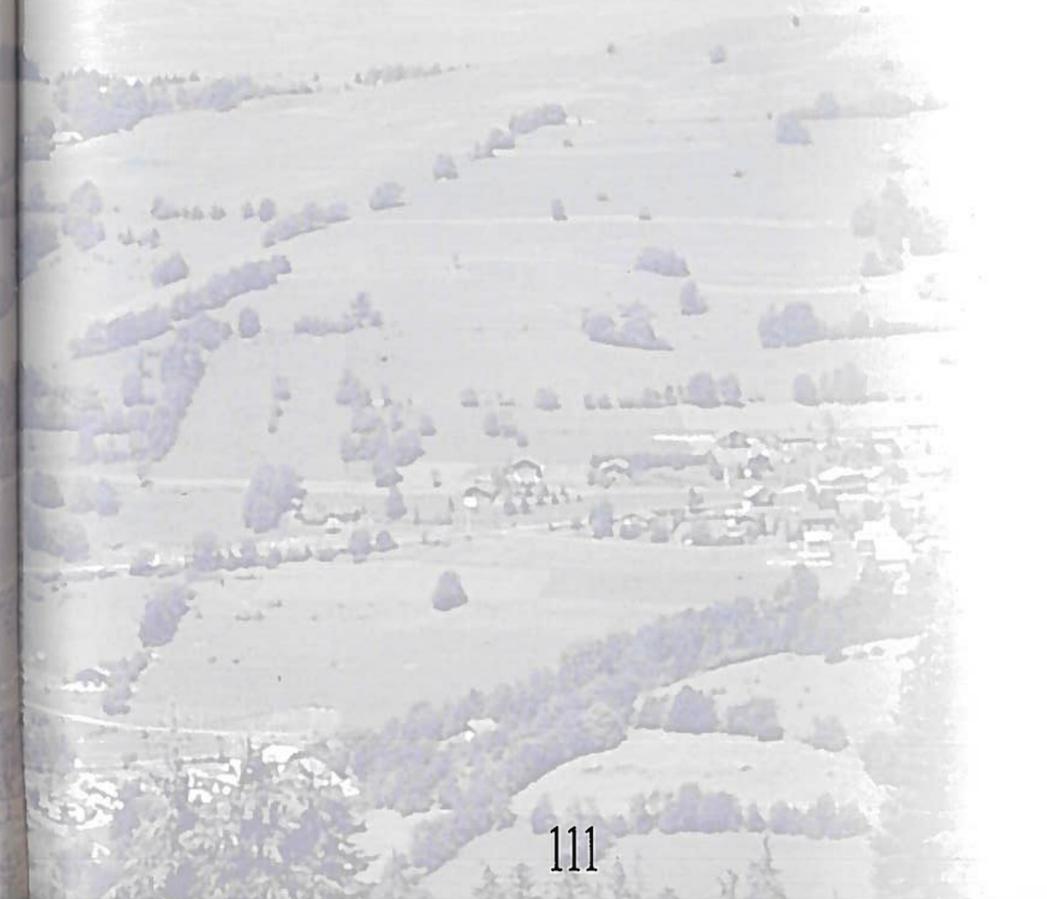
La proximité de Genève, le développement du tourisme et du thermalisme entraînent une croissance économique soutenue sur tout le secteur. Cela se traduit en termes paysagers par une expansion de la construction individuelle qui marque le paysage de manière significative. Cette expansion est d'autant plus visible qu'elle se réalise en coteau, en particulier à l'est de la Dranse.

Pour illustrer la pression qui s'exerce sur cette région, il est à noter que la densité est ici de 179 habitants au km², soit un chiffre bien supérieur à la moyenne départementale. Plus de 500 logements sont construits chaque année. Environ 73 hectares sont ainsi consommés ce qui correspond, sur une période de 10 ans, à l'urbanisation totale d'une commune comme Margencel ou Larringes.



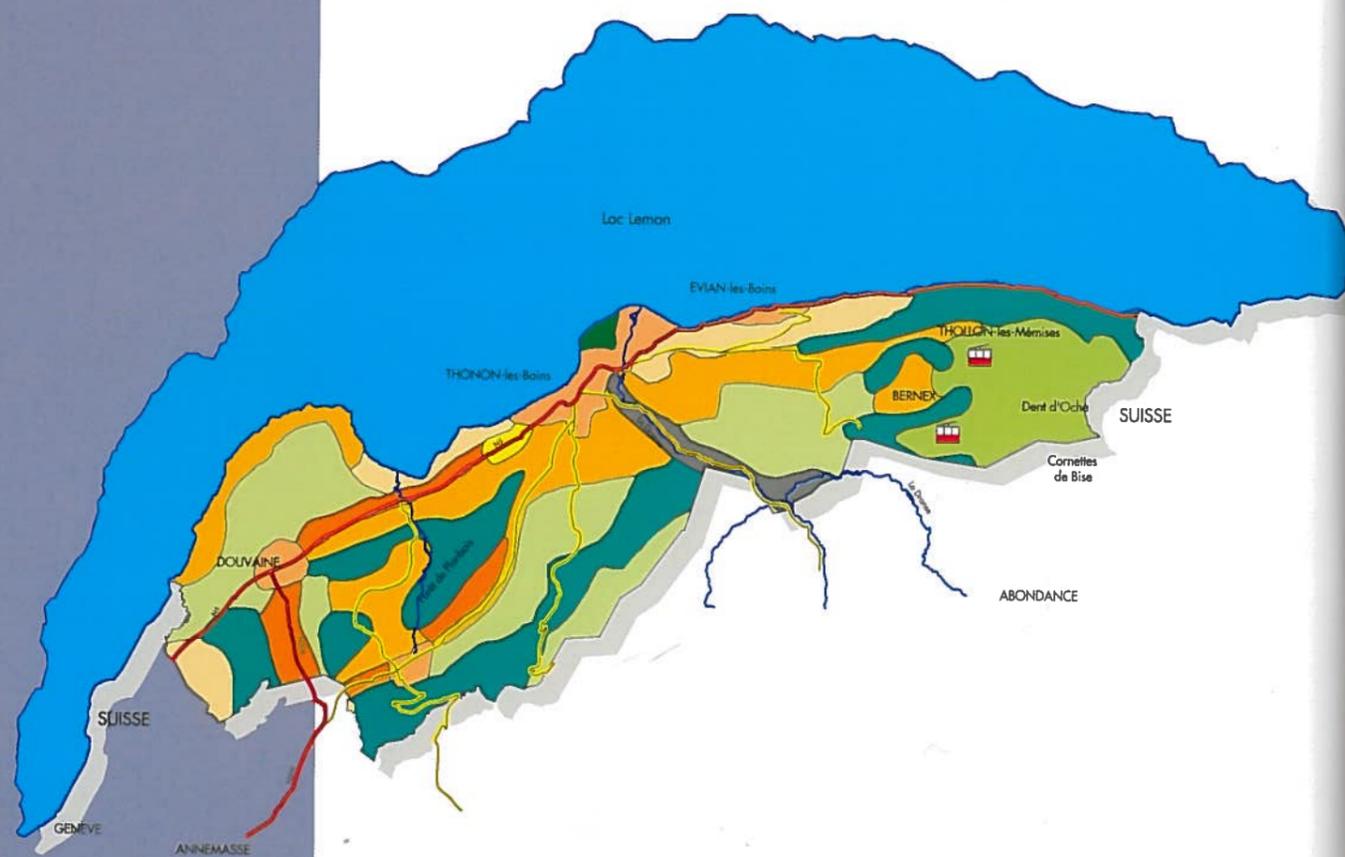
Une zone urbanisée de près de 60 000 habitants en bordure du lac Léman, de Sciez à Lugrin.

Un paysage en rapide évolution qui englobe les agglomérations de Thonon-les-Bains et d'Evian-les-Bains.

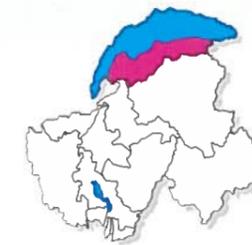


Le Chablais Lémanique

Typologie des paysages



Légende générale page 24



Paysages naturels

Le lac Léman, paysage d'eau : son étendue modifie sensiblement la perception des paysages. D'une part, grâce à sa lumière continuellement changeante, il a tendance à "gommer" les imperfections. De par sa taille, il confère aux choses une sorte de distanciation. Cependant l'automne venu, cette masse immense génère brumes et brouillards qui donnent aux paysages un aspect fantomatique.

Paysages d'eau aussi, les gorges et le delta de la basse Dranse qui dessinent de fortes ruptures dans le paysage

Entrent de plein droit dans cette catégorie, les villages installés sur les rives du lac : Nernier, Yvoire, Meillerie. Groupées autour du port de pêche, les maisons de pierres sont couvertes de tuiles canal, se marquent ainsi leur appartenance à la culture rhodanienne.

Omniprésente et massive, la forêt "alourdit" les paysages, qu'elle structure par ailleurs très fortement.

Dans les zones basses, elle masque la poussée de l'urbanisation. Son morcellement donne paradoxalement une impression d'homogénéité en vue lointaine ou oblique.

Couvrant tous les versants, des Voirons au Valais, elle confère une grande unité au lieu. Unité très "vivante", très colorée lorsque à l'automne elle se pare de couleurs flamboyantes.

En zone urbaine, cette forêt se prolonge par des "artifices": parcs remarquables et propriétés arborées.

La montagne est, par essence, un paysage dominateur, minéral et gris. Ici s'instaure un contraste intéressant entre la barre massive des Mémises et la silhouette élancée de la Dent d'Oche.

A l'est de Lugrin, le prolongement de la montagne dans le lac produit la seule ambiance réellement sauvage du lac Léman.



Paysages ruraux

Quatre catégories facilement identifiables caractérisent ce secteur.

Le paysage de champs ouverts est circonscrit à la région de Douvaine. Avec son parcellaire très structuré, il évoque un paysage de remembrement. Il témoigne de la richesse d'un terroir tourné vers la polyculture. Un réseau discret de haies et de plantations d'alignement, quelques arbres isolés éliminent toute impression de monotonie malgré le relief plat.

Les hameaux, peu nombreux, s'insèrent sans difficultés dans le site grâce à leur unité architecturale. Cependant la pression urbaine devient de plus en plus visible à la périphérie des villages. Un vignoble de

superficie réduite contribue néanmoins à renforcer cette image de terroir très structurée. S'étendant, rectiligne, sur les coteaux de Douvaine, Ballaison et Loisin, il accentue l'impression de trame ordonnée, singulière qui, dans le département, ne se retrouve qu'à Viry.

Ce caractère structuré du paysage le rend sensible à tout aménagement important.



Les paysages d'eau, les espaces boisés, la montagne, trois thèmes permanents

Le Chablais Lémanique

Typologie des paysages

La grande variété
des paysages ruraux :
un facteur
de sensibilité

Le paysage de piémont se situe au sud de la RD 903 entre Bons-en-Chablais et Allinges. Cette zone de piémont aux pentes relativement douces, faiblement ondulée, est vouée à la culture herbagère. La perception de l'ensemble est assez floue. Haies bordant les ruisseaux, vergers traditionnels de moins en moins entretenus... Une forte présence de l'arbre caractérise ce secteur. Ça et là, quelques parcelles dédiées aux fruits rouges rompent l'homogénéité d'un paysage tout en douceur. Cette douceur contraste avec la sévérité des versants boisés du massifs des Hermones. Le secteur résiste aux assauts de la construction individuelle malgré quelques implantations mal maîtrisées.

Châteaux et maisons fortes rappellent le passé agité de cette région.

Situé entre 700 et 900 m. d'altitude, le plateau de Gavot fait transition entre le lac Léman et les sommets septentrionaux du Chablais : la Dent d'Oche et les Mémises. Agricole, il est voué à l'élevage.

Le relief très doux offre un paysage fortement compartimenté : réseau dense de chemins, bosquets et petites unités forestières,

zones humides vestiges de la dernière glaciation. Cette impression est encore accentuée par les innombrables clôtures délimitant les parcelles pâturées

A noter dans ce paysage, le château de Larringes : ses lignes sévères et sa couleur sombre tranchent sur un environnement verdoyant.

Champanges, Féternes, Larringes, Saint-Paul-en-Chablais, Vinzier...

L'habitat s'organise autour de ces cinq villages et de nombreux hameaux répartis sur l'ensemble du plateau.

Cependant, le développement de l'agglomération Thonon - Evian, la proximité de sites touristiques contribuent à augmenter la pression de l'urbanisation. Les citadins sont attirés par la situation du plateau au dessus des brouillards lémaniques et par des vues remarquables sur le lac, les Alpes Vaudoises et Valaisannes. "Naissent" ainsi, un peu partout et de manière dispersée, des habitations individuelles aux architectures disparates.

Ainsi le plateau de Gavot est-il un ensemble sensible.



Qui dit "alpages", dit "relief montagneux". Mais ce relief, selon sa nature, peut être diversement utilisé. Ainsi sur les pentes escarpées de la Dent d'Oche et de Novel, les alpages sont représentatifs de l'activité pastorale traditionnelle. Au contraire, ceux de Bernex et de Thollon-les-Mémises

allient à cette pratique ancestrale, celle du tourisme estival et hivernal, entraînant une forte pression sur le milieu.

A l'exception d'une piste tracée à travers la forêt de Bernex, remontées mécaniques et infrastructures n'altèrent pas les paysages.



Paysages ruraux en cours de transformation

Ces paysages à trame rurale sont en cours d'évolution vers une dominante résidentielle privilégiant l'habitat individuel. Leur lecture est floue. Dans la majorité des cas, la végétation arborée est sauvegardée.

On rencontre ce type de paysage dans les régions à forte pression urbaine et le long des infrastructures routières : RN 5, RD 903, rives du lac d'Hermance à Excenevex, sud de Thonon...

Dans un autre registre, les paysages de Bernex et de Thollon-les-Mémises portent de plus en plus la marque d'une activité touristique qui génère des friches agricoles.

L'intensité de la pression urbaine sur ces paysages varie. Mais une constante demeure : leur grande vulnérabilité.

Très sensible ici, la perception de l'urbanisation dispersée est accentuée par un relief accidenté et l'abandon de la trame végétale locale au profit d'essences exotiques comme le thuya...



Le Chablais Lémanique

Typologie des paysages



Paysages en mutation

Juxtaposition sans ordonnancement de bâtiments disparates, ils sont la traduction d'une activité humaine hétérogène. Situés dans les zones d'influence des agglomérations, ils sont généralement liés aux infrastructures.

On les retrouve ainsi de part et d'autre de la RN 5, de Sciez à Anthy-sur-Léman, le long de la RN 206, de Tholomaz à Douvaine, sur certains tronçons de la RD 903 notamment à hauteur de Bons-en-Chablais et de Perrignier.



Paysages hétéroclites

Ils sont situés à l'entrée ouest de Thonon-Bains et sur les rives de la Dranse. Ils correspondent à l'évolution ultime du paysage précédemment décrit. La trame rurale a alors entièrement disparu laissant la place

à un paysage urbain hétéroclite, mélange d'activités économiques sans véritable cohérence. Des actions sont en cours pour requalifier le secteur.

Des paysages "produits" par les infrastructures

Paysages résidentiels

Ces paysages se trouvent de part et d'autre de la RN 5, de Sciez à Anthy-sur-Léman, et sur tout le versant lémanique de Marin à Lugrin.

Composés de lotissements anciens et récents, ils sont aussi faits d'implantations spontanées de constructions individuelles dont la quantité même efface la trace cadastrale originelle.

Si l'ambiance dominante est résidentielle, la perception paysagère du bâti varie en fonction de la topographie, du plan d'eau,

du couvert végétal existant. On trouve ainsi des lotissements tracés dans la forêt comme à Coudrée ou des lots géométriques, perpendiculaires au rivage. On trouve aussi des maisons installées jusqu'au milieu des "crosses", ces paysages caractéristiques de Marin à Neuvecelle, faits de branches de châtaigniers fichées en terre et sur lesquelles pousse la vigne.

Ce paysage résidentiel, à priori monotone, offre en fait une très grande diversité.

Paysages urbains

Il s'agit essentiellement des villes : Thonon-les-Bains et Evian-les-Bains, toutes deux, anciennes cités dont les centres ont été préservés ou rénovés.

Le paysage traduit la fonction dominante de la ville : administrative et commerçante pour Thonon-les-Bains, thermale et touristique pour Evian-les-Bains. A Evian-les-Bains tout particulièrement, on remarquera l'architecture hôtelière monumentale du

début du siècle et la qualité du front de lac fleuri.

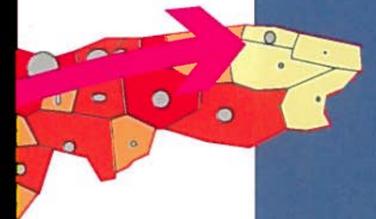
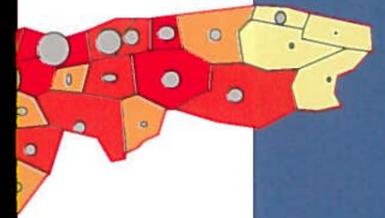
Peuvent être également classés dans la même catégorie : Bons-en-Chablais et Douvaine, deux bourgs en plein développement grâce à la proximité de Genève.

De même entre Thonon-les Bains et Evian-les-Bains, Publier est aussi en pleine expansion du fait notamment de ses importantes zones d'activités.

* Voir glossaire

Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains, une conurbation* en cours





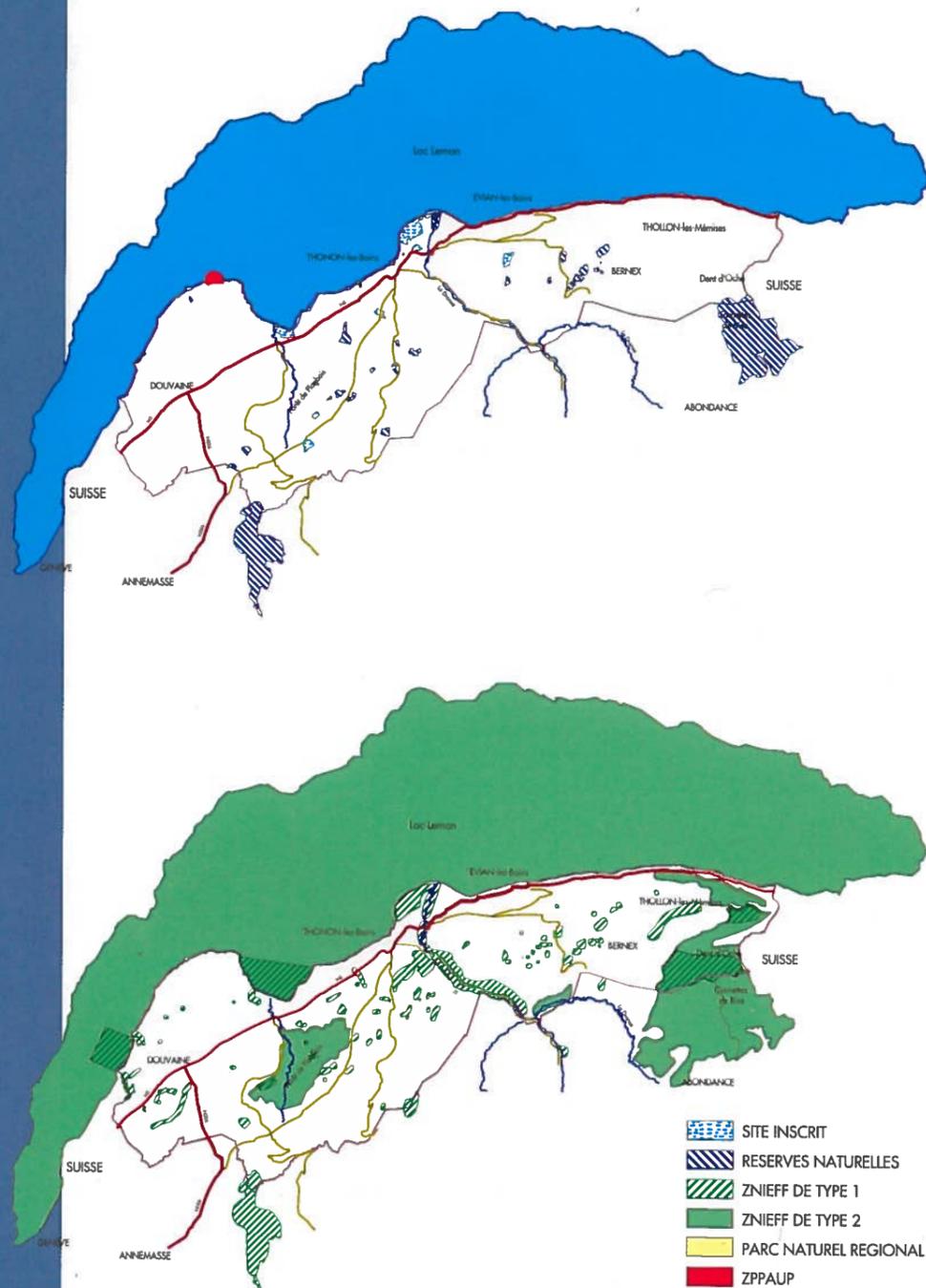
Le Chablais Lémanique

Dynamique des paysages

Sites institutionnalisés

A l'image de la grande variété de micro-paysages qui composent ce territoire et des nombreux châteaux, plusieurs sites inscrits dont celui de Ripaille et des réserves naturelles de petite taille ont été créés.

La richesse environnementale et écologique se traduit par une multitude de petites ZNIEFF*. Une ZPPAUP* a été définie sur le village médiéval d'Yvoire.



Le Massif du Chablais-Giffre



Le Massif du Chablais-Giffre



Un massif montagnard où se côtoient paysages naturels, d'alpages et touristiques

Dans les fonds de vallées, une activité agricole qui ne résiste pas toujours à la logique d'urbanisation liée aux sports d'hiver.

Les forces naturelles qui ont construit ce massif calcaire préalpin ont eu une action particulièrement complexe, voire "agitée" donnant à cette région une très grande variété de formes. L'humanisation ancienne du massif associée à un développement rapide de l'économie touristique ont créé ici des contrastes forts, et par voie de conséquence, des paysages multiples. Principaux éléments constitutifs du paysage : un relief accidenté, des versants fortement différenciés, une végétation étagée... Autant de caractéristiques qui sont pour beaucoup dans la richesse de ces territoires.

L'amplitude des altitudes, d'abord. 500 m. dans la vallée du Giffre, 2433 m. au Mont de Grange, 3099 m. au Mont Buet sur la limite orientale du massif... Cette variété associée à une absence quasi générale de direction du relief interdit toute monotonie.

Une tectonique complexe, avec notamment des nappes de charriage*, a construit des reliefs aux multiples visages. Pointes calcaires élancées tels le Roc d'Enfer, les

Cornettes de Bise, les Hauts Forts. Parois impressionnantes de la haute vallée du Giffre d'où dévalent de puissantes cascades. Montagnes "à vaches" aux formes plus douces limitant la Vallée Verte si bien nommée. Tendre Val d'Abondance, nombreux alpages où se nichent des lacs : Arvouin, Tavaneuse, Darbon... Miroirs cristallins dans lesquels se reflètent les sommets calcaires.

Par leurs formes et leurs profils différents, les vallées qui compartimentent le Chablais contribuent à sa diversité. Epanouies à la Chapelle d'Abondance et à Samoëns, encaissées dans la moyenne vallée de la Dranse, où se succèdent étroits impressionnants et petits bassins, elles sont segmentées dans le Giffre.

La combinaison de ces composantes dont l'intensité varie, confère au Chablais sa spécificité. Cette mosaïque est rehaussée par la présence forte de la forêt. Forêt partagée entre le vert-clair des hêtraies dans les zones basses et les peuplements sombres

des épicéas que couronnent le vert tendre des alpages et le gris du calcaire.

Tous ces éléments associés à une forte pluviométrie ont favorisé le développement d'une économie pastorale construite autour de la race d'Abondance. Ces vaches parées de leurs magnifiques robes rouge foncé égaient, à la belle saison, les pâturages qui constituent une des trames de base de la structure paysagère.

Remarquable notamment dans le Val d'Abondance, l'habitat traditionnel, dispersé ou groupé, se caractérise par de grands volumes en bois sur soubassements de pierres, des toits à deux pans couverts d'ardoises. Il suit toujours la même logique d'implantation, faitage perpendiculaire à la pente.

Des paysages fragiles : le développement du tourisme, l'essor économique en périphérie du massif, des communications relativement aisées entraînent des mutations rapides des paysages. Des alpages se trans-

forment en pistes de ski, des stations sont construites ex nihilo comme à Avoriaz ou à Flaine, des résidences secondaires se développent sur les versants, des espaces sensibles sont menacés par l'accessibilité routière. Des paysages se ferment, en particulier dans la basse vallée de la Dranse, à cause tout à la fois du relief et de la déprise agricole devant l'urbanisation. La fragilité des paysages est accentuée par le compartimentage du relief. L'abandon des pratiques agricoles, l'urbanisation, ont des impacts immédiats sur chaque élément de vallée, sur chaque élément de versant.

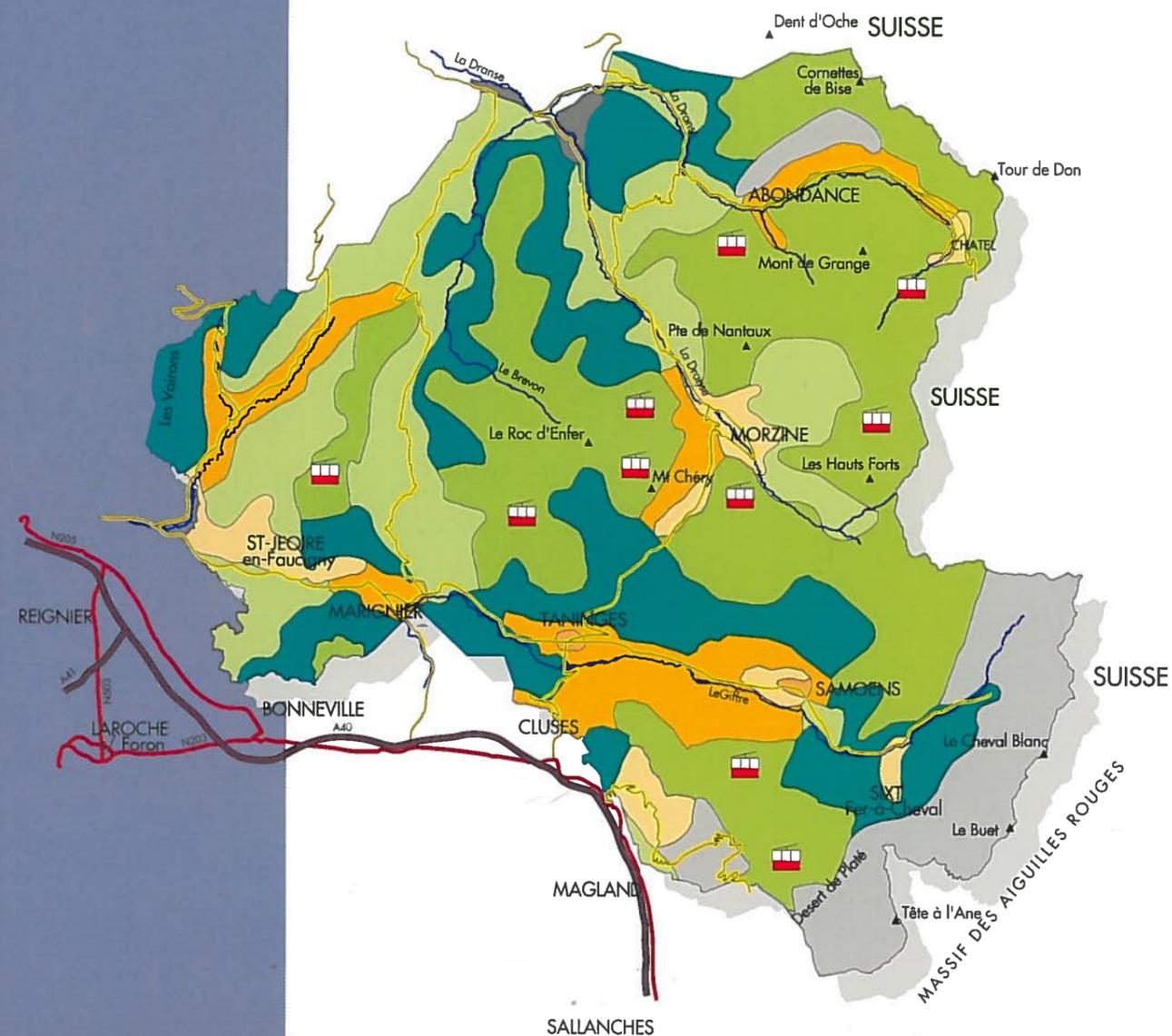
Illustration de la pression touristique qui s'exerce sur le Chablais montagnard : les résidences secondaires représentent, à elles seules, 63% du parc immobilier. 1 500 logements environ sont commencés chaque année. Ils consomment 80 hectares, alors que la densité n'est que de 31 habitants par km². Le "paysage des volets clos" est une réalité à la morte saison.

* Voir glossaire

Les résidences secondaires : 63 % du parc immobilier

Le Massif du Chablais-Giffre

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Paysages de moyenne montagne calcaire, ils valent par les nombreuses combinaisons qu'offre l'association des trois éléments constitutifs du paysage du Chablais : la roche grise, la forêt d'épicéas, les pelouses d'alpage dans lesquelles se nichent de nombreux lacs.

Ces paysages constituent tous les sommets du massif : Roc d'Enfer, Cornettes de Bise, Mont de Grange, Hauts Forts, Dents Blanches, Fer à Cheval, pour ne citer que les principaux. Ils sont naturellement protégés malgré, parfois, une fréquentation touristique estivale élevée.

Seule exception, le paysage des Grandes Platières et des Hauts Forts, zébré par les remontées mécaniques des stations de Flaine et Avoriaz.

La forêt, importante, constitue un élément paysager fort. A l'image du relief, elle est compartimentée, contribuant à donner l'impression d'une marqueterie géante.

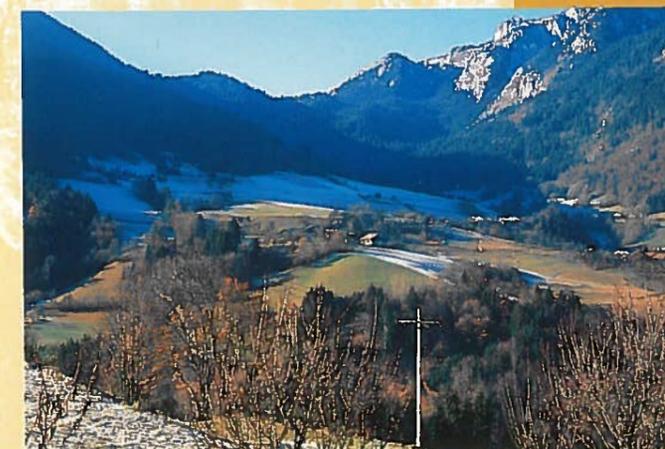
Parmi les paysages singuliers, il faut noter les lapiaz* du désert de Platée et les gorges de la Dranse dont le caractère sauvage est renforcé par les énormes rochers encombrant le lit de la rivière. Autre curiosité remarquable : le cirque du Fer à Cheval sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval.



Paysages ruraux

Traditionnels, ces paysages sont tout à fait représentatifs de l'économie pastorale basée sur la prairie de fauche et l'arbre fruitier. Ils caractérisent notamment la Vallée Verte et la haute vallée du Giffre.

La trame agricole traditionnelle disparaît cependant très lentement sous la pression de l'urbanisation dans ces vallées.



Le Massif du Chablais-Giffre

Typologie des paysages



L'alpage,
un élément dominant

S'il fallait un dénominateur commun pour qualifier le paysage du Haut-Chablais, le choix de l'alpage ne serait pas un contre-sens. Occupé par un chalet isolé ou par des hameaux comme à Lens ou aux Lindarets, parsemé de bouquets d'épicéas, il est représentatif du massif. Il assure toujours la transition entre la montagne sauvage et les vallées humanisées.

Ce constat global masque pourtant des réalités paysagères bien différenciées : alpages traditionnels, à l'écart des pressions

Les paysages ruraux en cours de transformation et les paysages en mutation

Une filière bois contribue au développement du chalet

Deux logiques contribuent à l'évolution de ces paysages : la pression de l'urbanisation liée ou non au tourisme, la déprise agricole liée aux contraintes du relief.

Dans le premier cas, la trame rurale encore lisible dans les fonds de vallées avec son parcellaire perpendiculaire à la rivière, s'efface peu à peu devant l'avancée de l'urbanisation le long des voies de circulation. Cette évolution liée au dynamisme économique local "casse" la perception classique versant-fond de vallée tout le long du Giffre.

urbaines et humaines comme à Ubine, Nantaux..., alpages à fréquentation touristique forte s'accommodant difficilement avec la conservation des milieux comme à Tavaneuse, Bise, Bassachaux... alpages supports de pistes de ski, paysage fortement marqué par les remontées mécaniques, les infrastructures et les bâtiments nécessaires à la pratique du ski... Paysages remodelés, bouleversés par les aménagements indispensables à la sécurité des pistes comme à Flaine, Plaine Dranse, Chamossière...

L'évolution est encore plus sensible lorsque se mêlent "mini-chalets" et "maxi-chalets" dans les zones touristiques. Ce paysage est particulièrement représentatif de la vallée d'Abondance, d'Abondance à Châtel, du versant ouest du col des Gets jusqu'à la Côte d'Arbroz, de la vallée du Giffre entre Taninges et Samoëns.

Ce modèle du chalet repose sur la présence d'une filière locale : scieries, constructeurs, filière particulièrement visible dans la Vallée Verte.

La dispersion de ce type d'habitat affaiblit la simplicité de lecture de nombreux sites.

A signaler l'apparition de friches touristiques au Col du Corbier et dans la station des Brasses. Ces opérations immobilières ont été victimes à la fois de mauvais choix, de la crise économique et d'options parfois imprudentes.



Dans le deuxième cas, la déprise agricole particulièrement forte sur ce massif, entraîne une avancée très visible de la forêt au détriment des prairies de fauche et des alpages de basse altitude, colonisés peu à peu par une végétation annonçant la forêt. Cette évolution est particulièrement nette

sur le versant ouest de la Vallée Verte et dans la basse vallée de la Dranse. Là, le tourisme peu présent, ne peut dynamiser suffisamment l'agriculture. Les paysages se ferment de manière accélérée et les risques naturels peuvent éventuellement s'en trouver augmentés.

Paysages résidentiels et touristiques

Ils sont le résultat de l'évolution irréversible des paysages précédents. La trame rurale n'est plus visible et laisse place à un paysage bâti dont la perception varie avec l'altitude :

On associera à ce paysage les stations intégrées de Flaine et Avoriaz, l'une toute de béton, l'autre de bois. L'opposition de leurs styles architecturaux est, en quelque sorte, représentative des contrastes paysagers du Chablais.

- dominante de résidences principales pavillonnaires, avec quelques collectifs dans les vallées dont l'activité est orientée vers l'Arve et le bassin de Genève. Ces paysages caractérisent les secteurs de Saint-Jeoire-en-Faucigny, Viuz-en-Sallaz, Taninges, Col de Chatillon.

- dominante touristique avec mélange de résidences secondaires et résidences hôtelières autour des noyaux anciens des stations-villages du massif. C'est l'aspect que présentent Morzine, Châtel, Les Gets, Samoëns, Les Carroz d'Arâches. A noter la qualité architecturale du centre de Samoëns organisé autour d'une place plantée d'un tilleul pluri-centenaire.



Deux stations intégrées :
Flaine et Avoriaz

Paysages urbains

Ils sont circonscrits aux cœurs des bourgs de Taninges et Saint-Jeoire-en-Faucigny. Ils se caractérisent par d'importantes bâtisses

de pierres aux toits d'ardoises. Ils laissent dans leur ensemble, une impression relativement sévère.

Le Massif du Chablais-Giffre

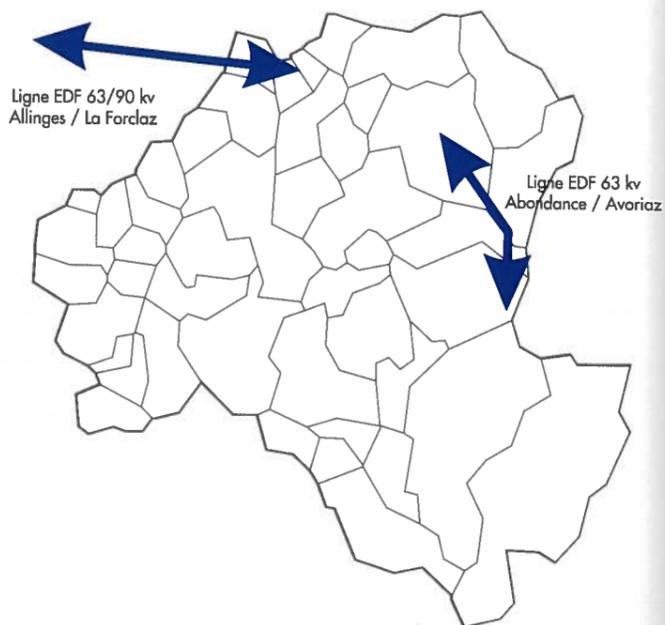
Dynamique des paysages



Dynamique liée aux projets d'infrastructures

Deux réalisations de lignes électrique Allinges - La Forclaz et Abondance - Avoriaz auront un impact sur le paysage de ce secteur.

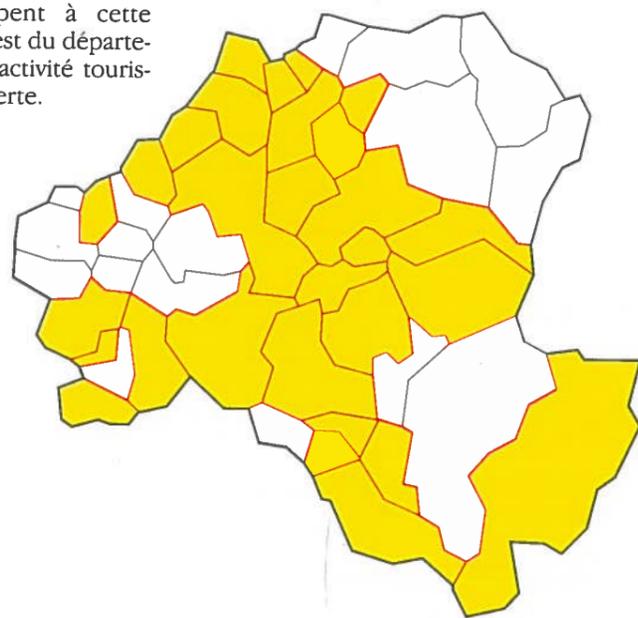
Projets susceptibles de modifier le paysage



Dynamique agricole

Pratiquement toutes les communes du massif et des vallées ont une sensibilité agricole marquée. Echappent à cette logique, les communes de l'est du département qui développent une activité touristique, et celles de la Vallée Verte.

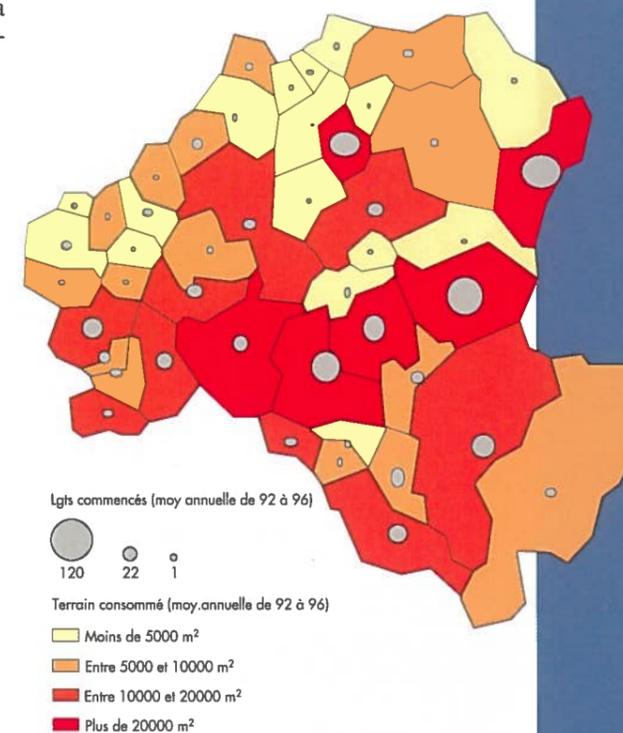
Sensibilité agricole



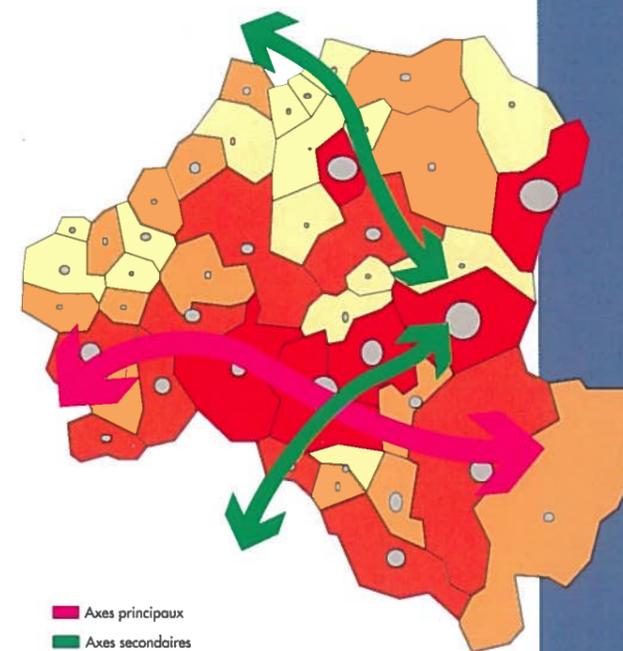
Dynamique urbaine

Deux entités fortes. D'une part, l'axe Morzine, les Gets, Taninges qui suit une logique de massif touristique. D'autre part, l'axe Samoëns, Viuz-en-Sallaz qui respecte plus une logique de vallée. Ainsi cette vallée s'orientent-elle vers le tourisme dans sa partie amont, vers la résidence et l'industrie dans sa partie aval.

Construction et consommation foncière



Axes de pression urbaine



■ Axes principaux
■ Axes secondaires

Le Massif du Chablais-Giffre

Dynamique des paysages

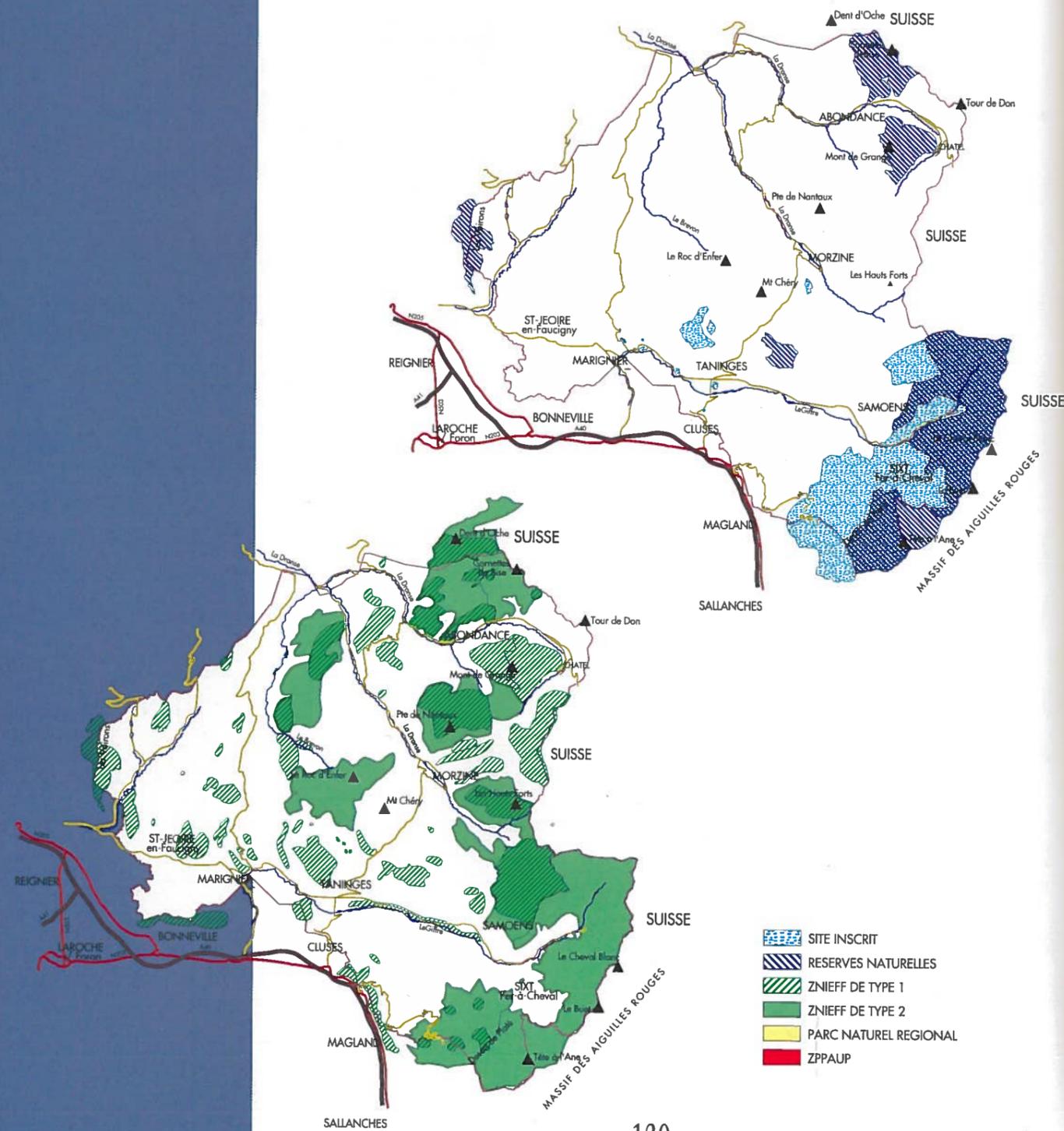
Sites institutionnalisés

Les grands reliefs sont classés en réserves naturelles, Cornettes de Bise, Mont de Grange, Plateau de Loex, et l'ensemble du massif du Désert de Platé, Fer-à-Cheval, Buet, Aiguilles Rouges.

Une seconde classification se superpose

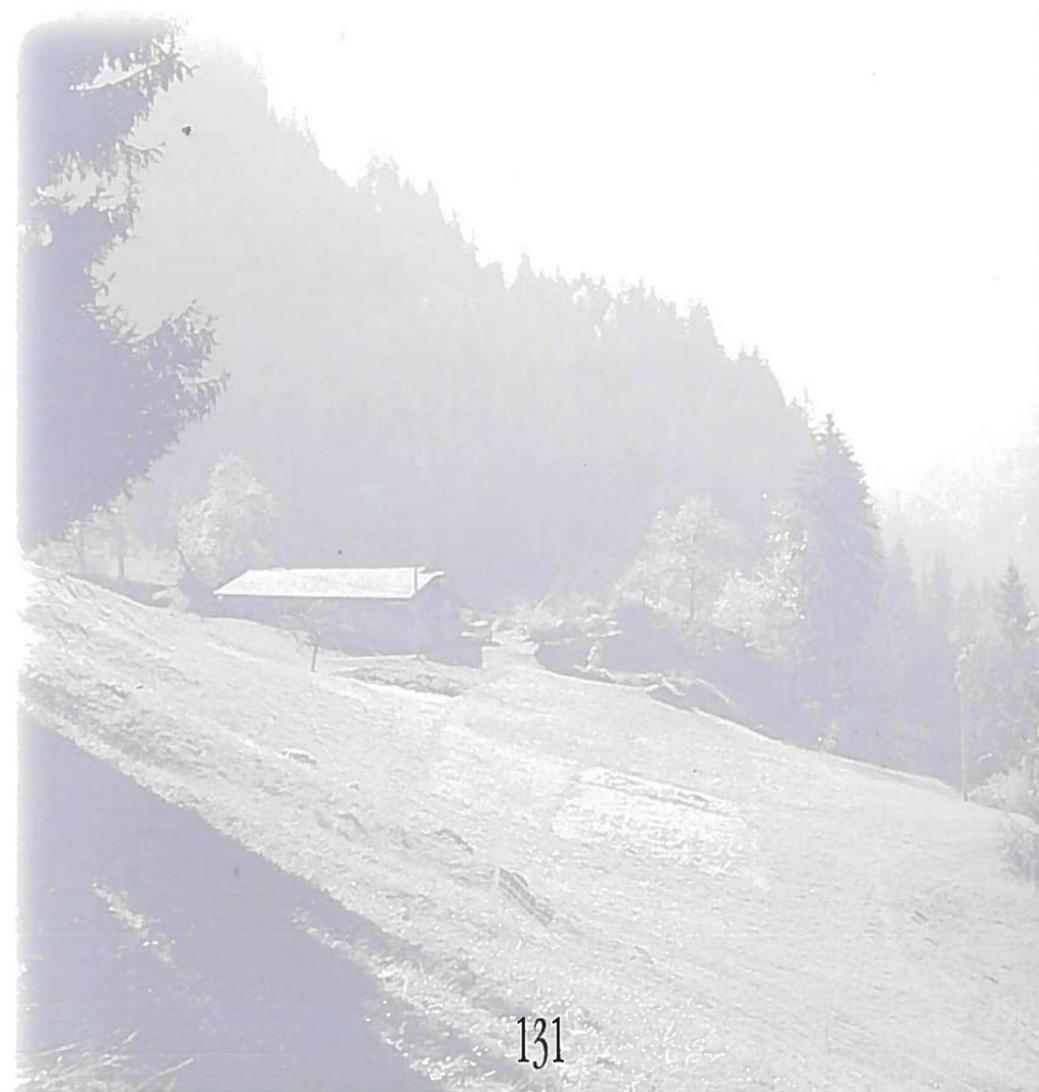
sur les réserves naturelles de Sixt et des Aiguilles Rouges, celle des sites inscrits de la Montagne d'Anterne, du Cirque du Fer à Cheval, du Désert de Platé.

A noter aussi le site inscrit de la Montagne du Roy sur la commune de Taninges.



Haute Vallée de l'Arve •

Pays du Mont-Blanc



Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc



Un paysage grandiose fait oublier l'urbanisation forte des fonds de vallée et des versants ensoleillés

Le territoire directement utile pour les activités humaines se réduit

Sallanches et Chamonix-Mont-Blanc, renferment les témoignages de l'évolution historique et économique de la vallée.

Un souci constant : composer avec les risques d'avalanches

La haute vallée de l'Arve se caractérise par une marqueterie de paysages. De nombreux facteurs se conjuguent, ici, pour composer un ensemble varié. Les roches granitiques et calcaires voisinent avec les dépôts morainiques. De 4 807 m. au sommet du Mont-Blanc, à 600 m. dans la plaine de Passy, la grande amplitude d'altitude génère un étagement climatique très complet. La végétation revêt ainsi divers aspects, du glaciaire au collinéen. Cette richesse, cette diversité sont encore accrues par les jeux d'adret et d'ubac, de vallées et de versants. S'ajoutent les différents modes d'occupation du sol, urbains, ruraux, touristiques, de grandes infrastructures de communications et de transport, et enfin les secteurs de protection : réserves naturelles, sites classés, ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique).

Glaciers, parois, pics, dômes, aiguilles... Incontestablement, le massif du Mont-Blanc capte tous les regards.

Ce spectacle grandiose occulte d'autres paysages, moins prestigieux. Il va même parfois jusqu'à faire oublier que, dans le fond de la vallée de l'Arve, entre les Houches et Argentière, s'étire une véritable agglomération. L'omniprésence du Mont-Blanc fait également oublier que, sur les pentes du

Mont-Joly et de Croise Bualet, des complexes touristiques se sont développés. Pendant les hautes périodes de fréquentation estivales ou hivernales, la capacité d'accueil du pays du Mont-Blanc est estimée à 185 000 lits environ. Cette capacité importante se traduit par une prolifération de l'urbanisation diffuse sur les versants et dans le fond de la vallée de l'Arve. Elle a un impact fort sur les paysages. L'urbanisation dispersée est ainsi devenue l'une des caractéristiques principales de certains paysages compris entre 600 et 1200m.

Cultures dans la plaine de Passy, prés de fauche sur les versants et les replats, alpages en altitude... L'activité agricole est encore présente. Elle donne au paysage son aspect entretenu qui tranche singulièrement avec les paysages "sauvages" de la haute montagne, ou avec les versants abrupts et sombres, couverts de forêts de résineux.

En marge de ces pôles d'activité agricole forts, des signes de reconquête des espaces libres par la forêt sont déjà visibles. Ce processus s'observe notamment au pieds des versants et des secteurs pentus éloignés des sièges d'exploitation, dans des secteurs abandonnés par l'activité agricole et non revendiqués par l'activité touristique.

D'autres paysages mutent inexorablement :

- les alpages, certains à cause de l'abandon progressif de l'activité pastorale, d'autres parce qu'ils côtoient les secteurs de remontées mécaniques ou parce qu'ils sont annexés par les activités touristiques.
- les abords des agglomérations par suite du développement de l'habitat, des activités commerciales et artisanales.
- la vallée et la plaine de l'Arve surtout marquées par les infrastructures de transport, la fourniture de graviers et l'implantation d'usines.
- les abords des voies de communication où se concentrent de l'habitat, du commerce, des supports publicitaires et des délaisés* de toutes sortes.

Dans cette vallée, tous les types d'urbanisation sont présents : villes, bourgs, villages, hameaux, fermes, chalets d'alpages et même refuges. Indispensables relais pour accéder aux paysages glaciaires de haute altitude, ces refuges sont souvent installés dans un univers entièrement minéral.

L'image pionnière de l'invention de l'alpinisme et le tourisme montagnard, le rôle que joue la vallée dans les échanges internationaux avec l'Italie, ont permis le développement de deux agglomérations importantes : Chamonix-Mont-Blanc et Sallanches.

Leur position stratégique a conduit à la réalisation d'infrastructures nécessaires à la desserte des territoires : autoroute, viaduc, parkings, tunnels. Ces créations portent, dans le paysage même, témoignage des prouesses de la technologie moderne. Mais, vecteurs d'un trafic automobile et poids lourds important, elles "véhiculent" aussi une image parfois controversée.

Les paysages de la Haute Vallée de l'Arve sont aussi marqués par la lutte des hommes contre les catastrophes naturelles. Les couloirs d'avalanches sont un des éléments structurants des paysages de moyenne altitude. Ils ont fortement impressionné l'imaginaire des premiers voyageurs.

Au fur et à mesure que se développait l'urbanisation du fond de vallée, des ouvrages importants de protection ont dû être édifiés : digues, rateliers, étraves, paravalanches et tunnels

La présence écrasante de la haute montagne, la fréquence des catastrophes, les mythes développés autour des éléments naturels ont généré toute une représentation mystique qui jalonne les lieux de passage ou difficilement accessibles : croix, chapelles, sanctuaires.

Dans le paysage urbain, ce sont les grands faits marquants de l'histoire de l'alpinisme qui sont mis en scène : musée à Chamonix-Mont-Blanc, statues, plaques commémorant les exploits mais aussi les disparitions d'alpinistes célèbres.

Chamonix et ses grands hôtels, Saint-Gervais-les-Bains, ses thermes, le Train du Mont-Blanc qui relie la plaine de Sallanches au Nid d'Aigle à 2 400 m., Passy et ses sanatoriums... Les infrastructures liées à la santé et au tourisme haut de gamme ont également marqué les paysages urbains. Avec leur architecture particulière du début du 20^{ème} siècle, beaucoup de ces bâtiments ont été transformés en résidences touristiques ou en centre de congrès avec un souci évident de conservation et de mise en valeur. Cet urbanisme original est encore très visible. Il contraste singulièrement avec ce qui s'est construit et se construit actuellement.

La qualité des paysages reste néanmoins encore de mise et constitue un des enjeux majeurs de l'économie touristique. Cependant des points de conflit sont apparus aux marges des paysages naturels en contact avec les paysages générés par la pratique des sports d'hiver. Ainsi, chaque année, plus de 50 hectares en moyenne sont consommés pour la construction de résidences.

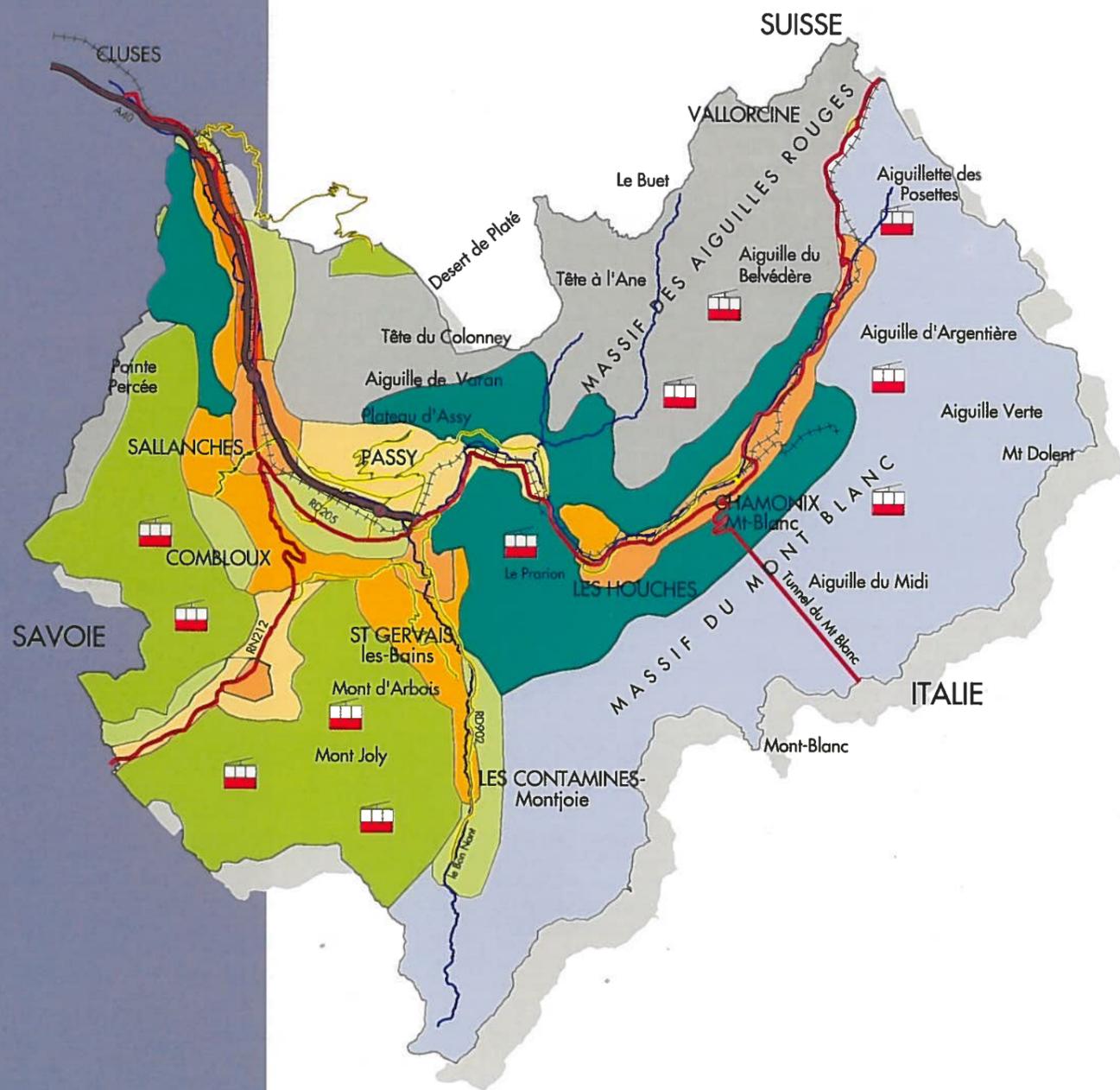
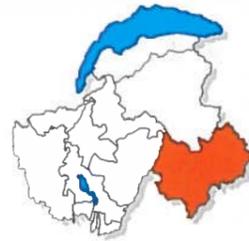
* Voir glossaire

Un urbanisme particulier né du tourisme haut de gamme et du thermalisme.

Une tendance à la densification des secteurs bâtis.

Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc

Typologie des paysages



Légende générale page 24

Paysages naturels

Ils concernent surtout le massif du Mont-Blanc et les Aiguilles Rouges au-delà de 2 000 m. d'altitude. Le paysage généré s'étend parfois jusqu'au fond de la vallée. C'est ainsi le cas du glacier des Bossons et d'Argentière.

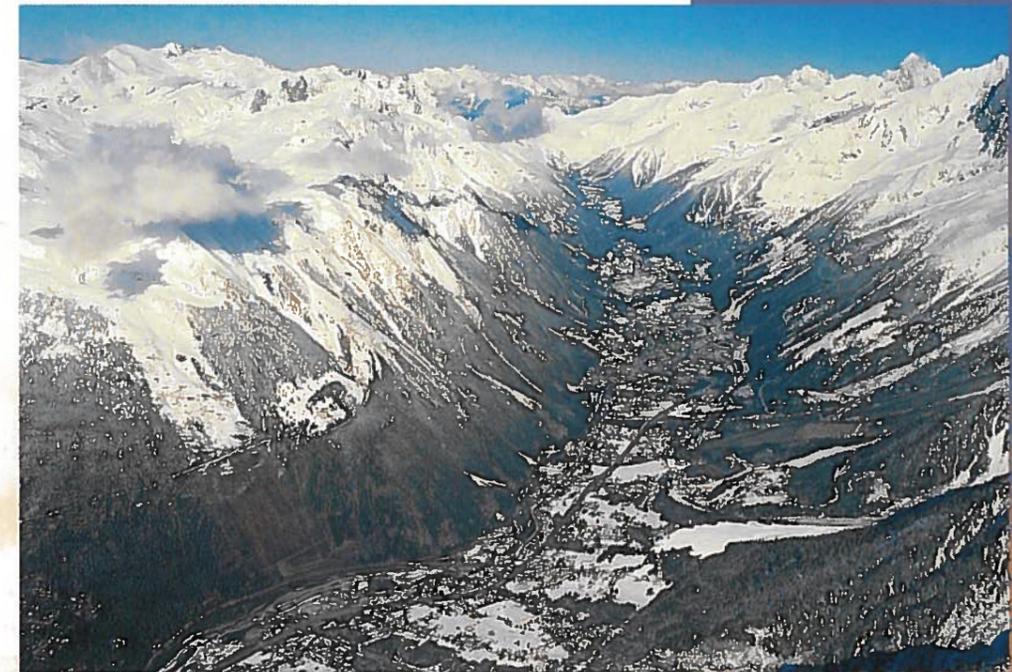
Dans ces paysages se remarquent quelques prouesses techniques comme le téléphérique de l'Aiguille du Midi, les trains à crémaillère du Montenvers et du Nid d'Aigle. Mais ces activités humaines ne perturbent pas la quiétude des lieux.

A des altitudes plus modestes, il faut signaler les gorges de la Diosaz et les grands

massifs forestiers de part et d'autre de la vallée. Ces secteurs boisés ont très souvent un rôle de protection contre les avalanches.

Bénéficiant tout à la fois d'un prestige international et de protections administratives parfois anciennes, ces paysages devraient peu évoluer même s'ils sont parfois très fréquentés. Cette fréquentation n'occasionne, en effet, que des atteintes temporaires et ponctuelles : accumulation de déchets sur le plateau sous l'Aiguille du Midi liée, entre autre, à la pratique du bivouac

Des paysages prestigieux, protégés



Paysages ruraux

Le plus important, par la taille et par l'enjeu, est celui de la plaine de Passy. Avec son parcellaire lamellaire organisé perpendiculairement au cours de l'Arve, ce paysage est récent puisqu'il date du 19^{ème} siècle. En effet, ces terrains n'ont pu être cultivés qu'après l'endiguement de la rivière. Les tracés des différents débordements se lisent encore dans la plaine.

Par endroits, de nouvelles constructions ont fait leur apparition et tranchent forte-

ment avec les alignements d'anciens greniers agricoles. Elles se développent le long de la RN 205 entre Sallanches et Le Fayet. Elles concernent essentiellement l'habitation permanente et les installations commerciales. Un pôle de loisirs et d'accueil touristique saisonnier a été aménagé autour des lacs de la Cavettaz sur d'anciennes exploitations de gravières.

Actuellement, la plus grande partie de la plaine garde une vocation agricole.

Des espaces ruraux limités mais d'une grande importance paysagère

Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc

Typologie des paysages



Des alpages soumis à une forte pression touristique

Force est pourtant de constater que son intégrité a été bien entamée : voie ferrée, autoroute, gravières... L'enjeu de sa préservation est cependant crucial : ces terrains fournissent une part importante de fourrage hivernal et conditionnent donc le maintien des troupeaux, donc des alpages, sur une large partie du massif.

Sur les versants de Domancy, Combloux, Sallanches, Cordon, les prés de fauche témoignent encore d'une pratique agricole active. La forêt s'empare ponctuellement des bas versants, là où les conditions géographiques sont les plus contraignantes. La présence de blocs erratiques, blocs de granit déposés par le passage des glaciers, est une curiosité du versant Combloux - Domancy. Ils pourraient être considérés comme des paysages agricoles d'une grande valeur patrimoniale puisqu'ils font partie intégrante de la mise en valeur du versant. Bionnassay et ses paysages de haute montagne témoignent de la présence d'une

agriculture pauvre d'altitude. Il s'agit là essentiellement de micro-paysages qui ont jusqu'ici été sauvegardés. Le développement d'une végétation arborée a tendance aujourd'hui à les faire disparaître des champs de vision.

Les alpages sont encore fortement présents dans les paysages de la haute vallée de l'Arve, mais la pression touristique est telle que la plupart d'entre eux ont été investis par des pistes et remontées mécaniques. Ces paysages d'alpage sont donc fortement marqués par l'activité touristique comme ceux du Mont-Joly, Megève, Combloux. D'autres, à l'écart des grandes stations de sports d'hiver, conservent leur caractère traditionnel : c'est le cas de l'alpage du Doran au pied de la Pointe Percée. Le risque actuel pour ces alpages soumis à une forte pression touristique est l'abandon, à plus ou moins court terme, de l'activité pâturage.



Paysages urbains

Il s'agit des agglomérations de Sallanches et de Chamonix-Mont-Blanc qui comptent respectivement 15 000 et 10 000 habitants permanents. A Sallanches, comme à Saint-Martin-sur-Arve, l'urbanisation déborde largement sur les coteaux. A Chamonix-Mont-Blanc elle s'étend sur tout le fond de la vallée depuis Les Houches jusqu'à Argentière. L'originalité de Sallanches tient à son organisation urbaine dont le centre suit le mode sarde et son quadrillage orthogonal de l'espace.

C'est à Sallanches que l'on trouve les principaux services et les zones d'activités commerciales. Installées dans la plaine, ces zones d'activités ont tendance à se substituer aux terres agricoles du secteur.

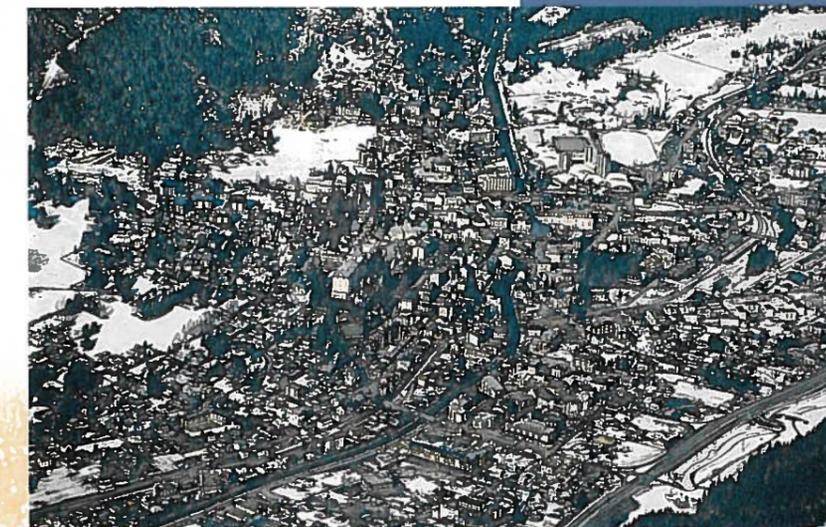
Dans le tissu urbain de Chamonix-Mont-Blanc se lit l'évolution et le développement du tourisme de montagne de ses origines à nos jours.

Les centres historiques se définissent bien depuis des positions élevées. Les franges, elles, sont beaucoup plus floues et hétéroclites.

A Chamonix, de grandes zones d'habitat collectif, des infrastructures routières, des parkings et des remontées mécaniques participent ainsi à une certaine banalisation de l'espace.

De même à Sallanches, certaines zones d'activités anciennes et récentes donnent un sentiment d'inachevé. Les abords des bâtiments notamment n'ont pas toujours été réalisés avec l'attention souhaitée.

Sallanches, une organisation urbaine qui suit le mode sarde



Paysages résidentiels

"L'industrie touristique" du Pays du Mont-Blanc a entraîné une urbanisation à vocation essentiellement résidentielle. Les constructions prennent généralement la forme du chalet. Chalet toutefois réinterprété dans des volumes et selon des architectures très variés.

Le plus souvent greffés sur des villages tels Megève ou Servoz, ces phénomènes d'urbanisation se développent aussi sur des coteaux ensoleillés comme à Passy.

Comme dans les zones urbaines, les infrastructures liées à la santé marquent le paysage de leur particularisme : parc thermal

du Fayet mais aussi certains sanatoriums, solides structures de béton construites dans les années d'après guerre.

Dans leur ensemble, ces paysages résidentiels évoluent peu en termes d'extension. Le coût des matériaux, les goûts architecturaux, la rentabilité de l'occupation du sol ont eu raison de leur originalité. La banalisation de ces paysages s'est encore accentuée quand la végétation, sous forme de haies ou de grands arbres, s'est développée et a favorisé ainsi une perception très végétale de ces ensembles.

Sensation désagréable, à l'intersaison, ces paysages semblent totalement endormis.

Greffée sur les villages, l'urbanisation se développe sur les coteaux

Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc

Typologie des paysages



Des espaces soumis à une forte pression urbaine et touristique

Paysages ruraux en cours de transformation

La logique touristique et urbaine fait que certains paysages ruraux de montagne évoluent. Apparaissent ainsi des chalets individuels, des immeubles collectifs avec leurs routes d'accès, des terrassements...

La pression urbaine et touristique ne peut s'exercer que sur ces secteurs. Contigus aux zones urbaines denses ou aux pôles de remontées mécaniques, ils offrent des

espaces encore libres. C'est le cas de la plaine des Praz et de Bionnay à Saint-Gervais-les-Bains, du secteur situé entre Saint-Nicolas-de-Véroce et Les Plans. La consommation d'espace est grande. La disparité des constructions est frappante tant en termes de volumes que d'aspects architecturaux. Ces paysages sont directement soumis aux fluctuations du marché immobilier, au succès des sports d'hiver.



Paysages touristiques

En règle générale, sur le massif du Mont-Blanc, les paysages touristiques sont peu perceptibles depuis la vallée. Les ascenseurs du Brévent et des Grands Montets se noient dans l'image grandiose du Massif. Depuis le bassin de Sallanches, ce sont surtout les pistes de ski en forêt qui attirent l'attention.

Ces paysages touristiques faits de forêts, de pistes de ski, de remontées mécaniques et d'alpages évolueront peu. On assiste actuellement, en effet, à des restructurations de domaines skiables plutôt qu'à de véritables extensions.

Des équipements touristiques qui se noient dans l'image grandiose du massif



Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc

Dynamique des paysages



Dynamique liée aux projets d'infrastructures

Le projet de déviation de Saint-Gervais-les-Bains qui partirait de la plaine, à Domancy, pour s'élever sur le versant de Combloux aurait un gros impact visuel. Elle serait vue depuis la plaine de Passy mais aussi de tout le bassin de Sallanches.

Sa contribution à la vie du paysage serait donc fonction de la qualité des ouvrages et de leur positionnement dans le site.

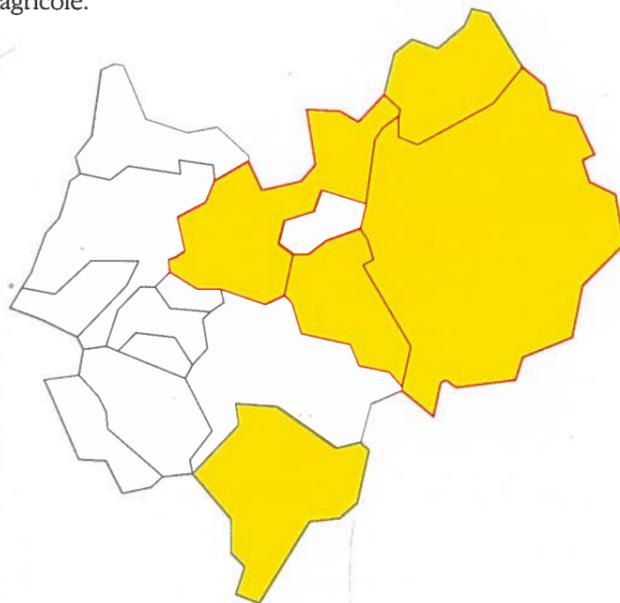
Projets susceptibles de modifier le paysage



Dynamique agricole

L'essentiel des communes touristiques connaît une baisse de l'activité agricole.

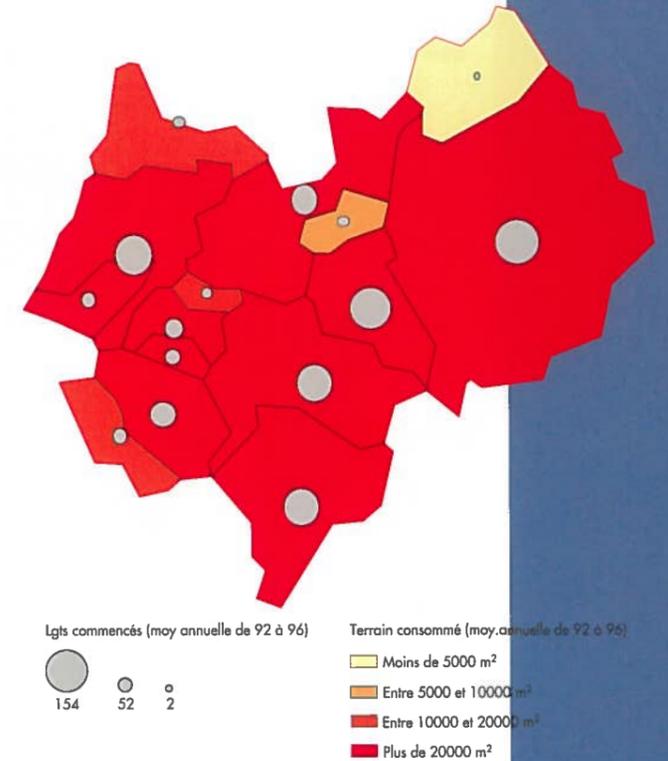
Sensibilité agricole



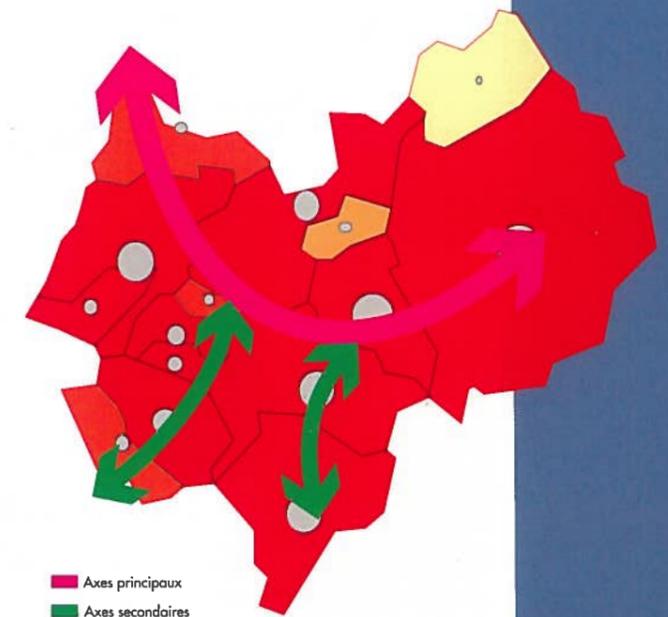
Dynamique urbaine

Pratiquement toutes les communes qui sont dans la logique touristique de sports d'hiver connaissent un développement urbain important. En zone de montagne, les axes du développement urbain suivent logiquement les vallées.

Construction et consommation foncière



Axes de pression urbaine



Haute Vallée de l'Arve • Pays du Mont-Blanc

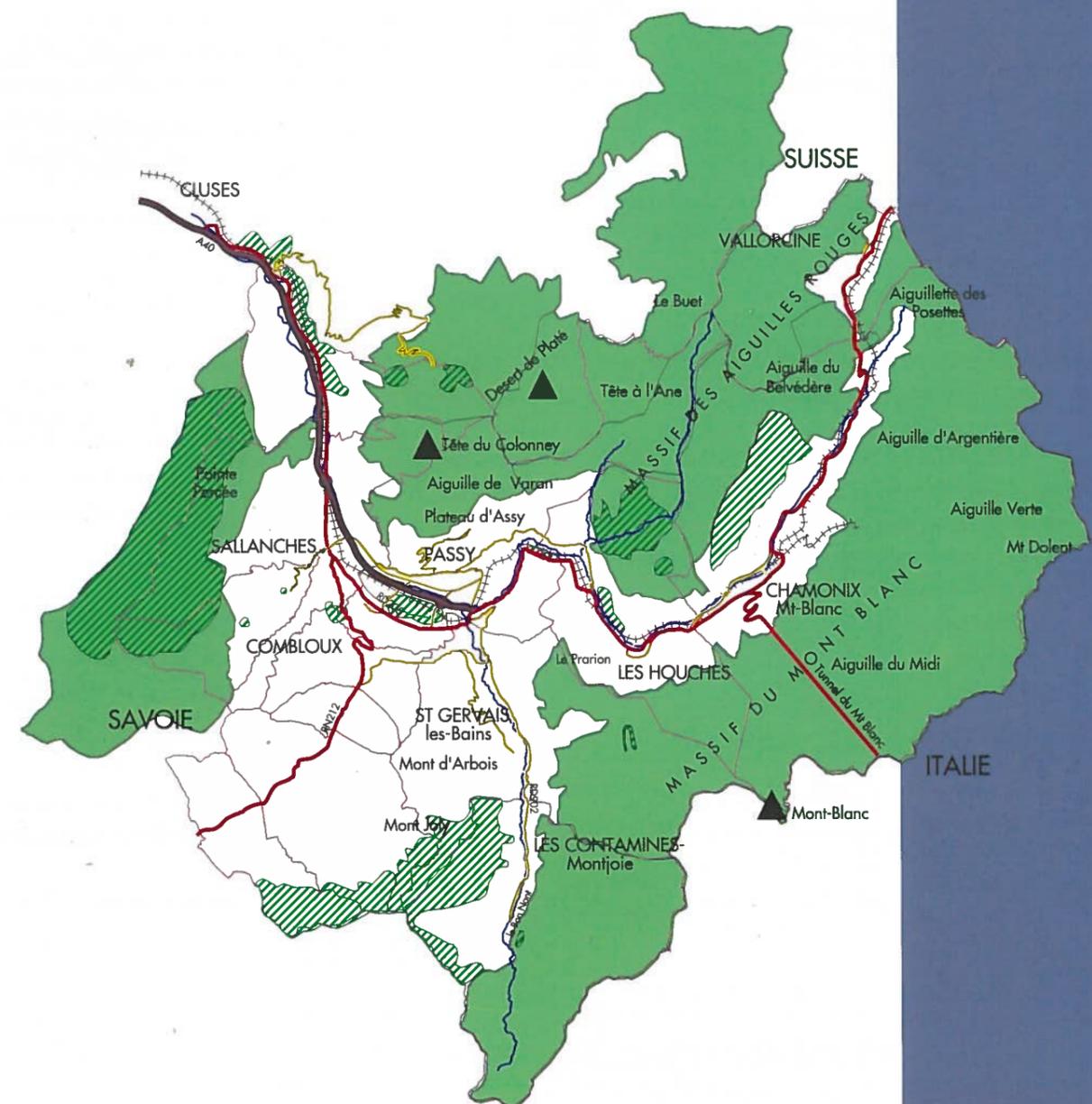
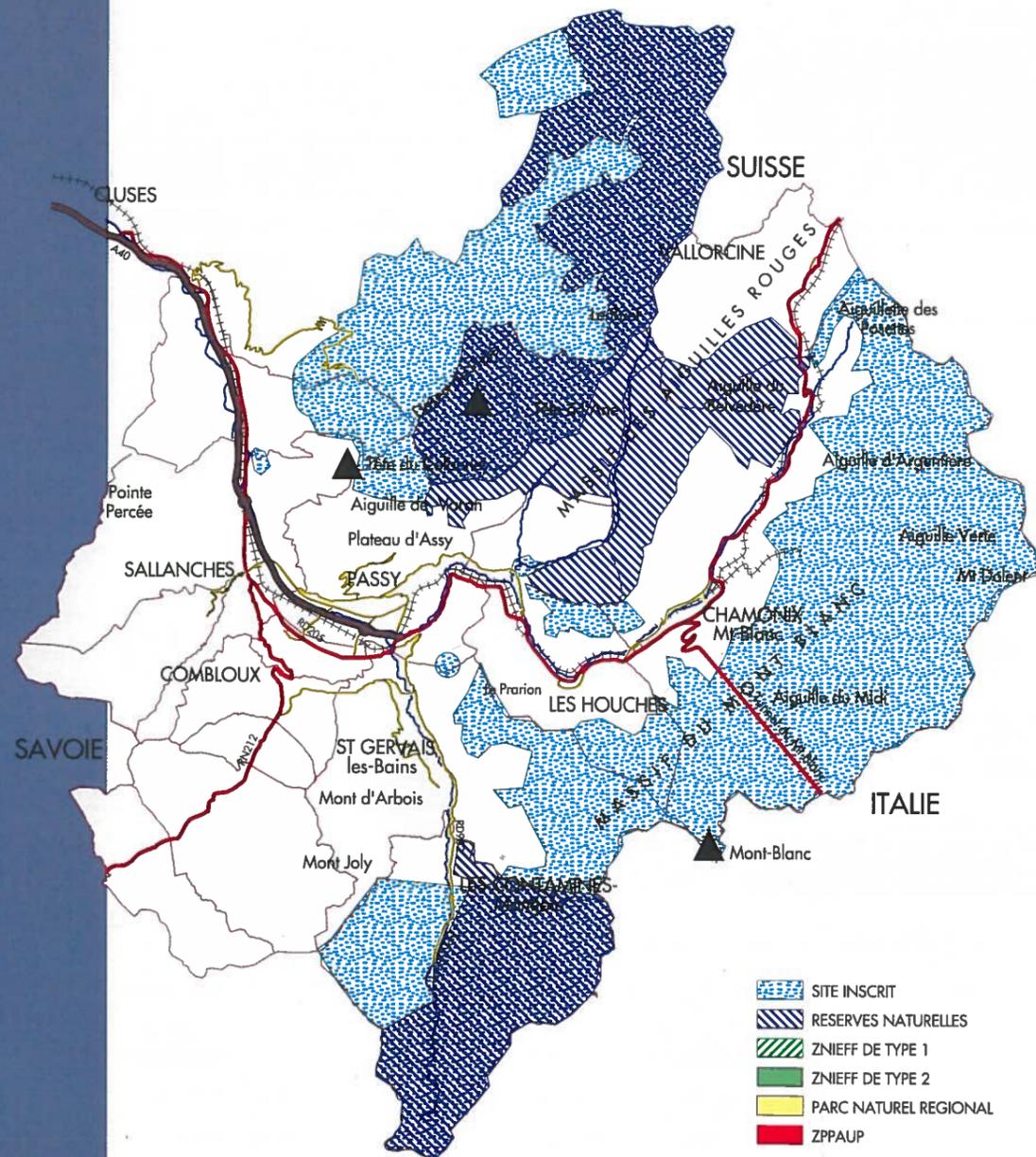
Dynamique des paysages



Sites institutionnalisés

L'essentiel des zones naturelles de la haute vallée de l'Arve bénéficie de procédures de protection. Certains territoires font même l'objet de plusieurs types de protection : site, réserves naturelles.

Des conflits entre protection et développement apparaissent autour des domaines skiables qui jouxtent le site du Mont-Blanc.



Glossaire

Adret : Versant d'une vallée exposé au soleil.

Arrêté de biotope : Procédure administrative qui vise à protéger ou à réglementer la fréquentation d'un espace reconnu scientifiquement comme vital pour l'existence ou la reproduction d'une espèce animale ou végétale.

Banalisation : Se dit d'un paysage naturel ou urbain qui a perdu ses signes distinctifs.

Cône de déjection : Relief ayant la forme d'une section de cône aplati, constitué de dépôts alluvionnaires provenant d'un torrent ou d'une rivière et situé en général au contact d'un versant avec la plaine.

Conflit d'usage : Un territoire donné peut avoir plusieurs usages et être revendiqué par plusieurs acteurs socio-économiques, d'où conflits quand les intérêts divergent.

Consommation foncière brute : C'est la superficie de terrain consommée par une habitation ou une infrastructure.

Consommation foncière sensible : C'est celle qui est réellement perçue par un observateur. En principe elle est plus importante que la consommation foncière brute puisqu'elle englobe par exemple, en zone résidentielle, l'impact d'une maison, plus l'espace délimité par les haies ou certaines voies d'accès...

Conurbation : Ensemble de villes ou d'agglomérations proches les unes des autres, souvent jointes par des rubans d'urbanisation longeant les grandes voies de communication.

Délaissés : Terrains autour de certaines infrastructures qui n'ont plus d'affectations précises.

Friche touristique : Même processus que la friche industrielle mais qui affecte les stations touristiques de montagne. Bâtiments ou infrastructures dont les fonctions initiales sont abandonnées.

Grenette : Petite halle.

Lapiaz : Reliefs fait de rainures plus ou moins profondes résultant de la dissolution de la roche calcaire en surface.

Micro-paysage : Petits paysages pris dans le sens de la perception.

Mitage : Multiplication de résidences dans un espace rural.

Murger : Accumulations de pierres résultant de l'épierrement des champs qui sont aujourd'hui colonisées par une strate arborée composée essentiellement de feuillus.

Mutation : Se dit d'un paysage qui évolue et qui change d'affectation.

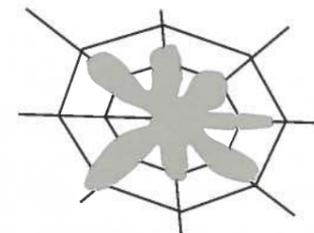
Nappes de charriage : Ensemble de terrains largement déplacés par rapport à leur lieu d'origine lors des phénomènes géologiques liés à la mise en place des chaînes de montagne.

Périurbanisation : Urbanisation qui se développe en périphérie des villes ou des centres urbains structurés.

Plan Sarde : Forme urbaine organisée à partir d'une structure orthogonale de l'espace. Le Plan Sarde est un héritage de la période où la Savoie faisait partie du Royaume de Piémont-Sardaigne.

Plan viaire : Le plan des routes et voies existantes.

Radio concentrique et Urbanisation en doigt de gants : Plan d'une agglomération dont les artères circulaires et concentriques sont reliées entre elles par des voies rayonnantes à partir du centre.



■ Urbanisation en doigt de gants

Roselières : Massifs constitués de roseaux qui se développent dans l'eau peu profonde des rives des lacs.

S.I.G. : Le Système d'Information Géographique est un outil de gestion de bases de données, pour la saisie, le stockage, l'extraction et l'affichage, sous forme cartographique d'informations localisées numérisées.

Sites inscrits : Procédure de protection mise en place par la loi du 2 mai 1930 qui concerne les monuments naturels et les sites dont la conservation et la préservation présentent un intérêt du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Stations intégrées : Ce sont les stations construites suivant le plan neige des années 1960. Elles sont dites intégrées parcequ'elles intègrent toutes les fonctions liées à l'activité du ski. Elles ont été construites par un seul aménageur. Exemple : Flaine et Avoriaz.

Stations villages : Par opposition aux stations intégrées. Généralement elles se sont développées à partir d'une structure village. Se dit aussi des stations dont l'essentiel du bâti est constitué de chalets ou de petits immeubles. Leur taille peut être néanmoins très différente : exemple Bernex et La Clusaz.

Suburbain : Qui est à la périphérie immédiate d'une ville.

Talweg : Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée. Dans une vallée drainée, le talweg est le lit du cours d'eau.

Tavaillons : Planchettes de bois (tuiles) qui, superposées en plusieurs épaisseurs, habillaient traditionnellement les toitures des chalets de montagne.

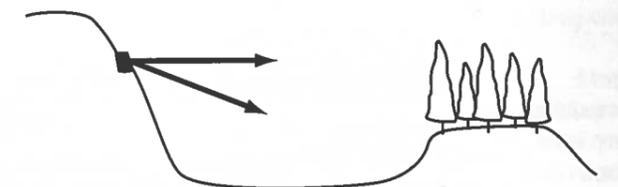
Tectonique : Mouvement de l'écorce terrestre donnant naissance aux chaînes de montagnes, aux grandes plaines...

Territoires à enjeux : Territoires particuliers qui représentent un enjeu sur le plan économique, patrimonial, environnemental...

Territoires pertinents : Territoires particuliers dont les caractéristiques d'évolution sont pédagogiques pour comprendre l'évolution des paysages.

Ubac : Versant d'une vallée, à l'ombre.

Vision oblique : ou vision latérale.



ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique.

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager.

Bibliographie

Ouvrages généraux

Bazille D. - Pointereau P.

- Arbres des champs - Solagro - Toulouse - 1995.

Berque A.

- De paysage en outre-pays - Revue le Débat 65 - 1991 - p.4 - 13.
- Une certaine conception de l'environnement - In : Atlas des paysages ruraux de France - p. 108 - 122 - Paris - De Monza - 1992.

Bontron J.C. - Luginbühl Y. - Gros Z.

- Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages - Paris - La Défense - DAU - 1991.

Bontron J.C. - Celdran M. - Chouipe P.

- Entre ville et campagne - Les espaces de périurbanisation - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SEGESA - Paris - 1994.

Bourgerie D. - Castanier D.

- Les plantations d'alignement le long des routes, chemins, canaux, allées - Ministère de l'Équipement - IDF - Paris - 1988.

Brunet P.

- L'atlas des paysages ruraux de France - Monza - Paris - 1992.

Cabanel J.

- Priorité au paysage - Revue Métropolis - n° 76/77 - 1986.
- Paysage - Paysage - Editions Monza - 1996.

Collot M.

- Point de vue sur la perception des paysages - Revue l'Espace géographique - N° 3 - p. 211 - 217.

Conan M.

- Généalogie du paysage - 1991 - Le Débat 65 : 29-42.

Dagognet F.

- Mort du Paysage ? Philosophie et esthétique du paysage - Seyssel - Champ Vallon - 1982
- Paysages - Photographies - Paris Hazan 1989.

Fischesser B.

- La vie en montagne - Chene - Hachette - 1982.

Fortier Kriegel A.

- Les paysages de France - PUF - 1996.

Freteyt A. - Mazas A.

- Un atlas des pays et des paysages du département des Yvelines - Revue P+A - N° 17 - P. 25-31.

Galletty J.C.

- Le paysage des entrées de ville - Revue Recherche , Transport, Sécurité n°32 - 1991.

Lassus B. - Berque A. - Conan M. - Donadieu P. - Roger A.

- Cinq propositions pour une théorie du paysage - Collection Pays/Paysages Champ Vallon - 1994.

Lassus B.

- 1991a - Le paysage comme organisation d'un référent sensible - Le Débat 65 : 129-132.
- 1991b - Pour une pratique du paysage. - Théorie des failles - in A.Roger et F. Guéry - eds - op.cit : 239-255.
- Séminaire réuni à l'initiative de B.Lassus - Hypothèse pour une troisième nature - Paris - Coracle et Cercle Charles-Rivière Dufresny - 1992 - 139 p. - ENSP

Leyrit C. - Lassus B.

- Autoroute et Paysage - Ministère Equipement - Paris - 1994.

Lizet B. - De Ravignan F.

- Comprendre un paysage - Guide pratique de recherche. - INRA - Paris - 1987.

Loiseau J.M. - Terrasson F. - Trochel Y.

- Le paysage urbain - Ministère de l' Environnement - Sang de la Terre Paris - 1993.

Luginbühl Y.

- Paysages - textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours. Lyon - La Manufacture - 1990 - 270 p.

Marcel O.

- Composer le paysage . Construction et crises de l'espace (1789-1992) - Seyssel - Champ Vallonné - 1989.

Nakamura Y. - Frieling D. - Dixon Hunt J.

- Trois regards sur le paysage français - Champ Vallon - Seyssel - 1993.

Pitte J.R.

- Histoire du paysage français - Paris - Taillandier - 1983.
- Terres de Castanide - Paris - Fayard - 1986.

Quillet B.

- Le paysage retrouvé - Fayard - 1991.

Rimbert S.

- Paysages urbains - paris - Armand Colin - 1973.

Roger A.

- Le paysage occidental. "Rétrospective et prospective" - 1991 - Le Débat 65 : 14-28.

Rougerie G. et Beroutchachvili N.

- Géosystèmes et paysages - Bilan et méthodes - Paris - Armand Colin - 1991.

Sansot P.

- Variations paysagères : invitation au voyage - Paris Méridiens Klincksieck 1983.
- La France sensible - Seyssel - Champ Vallon - 1985.

Sauvageot J.

- Les échelles du paysage - Paysages et espaces urbains - Presses Universitaires de Rennes - 1993.

• Crise du paysage ? - Revue Ethnologique française - n° 3 - 1989.

Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme Ministère de l'Environnement

• Plans de paysage - Repères - Paris - Ministère Equipement - DAU - 1993.

• Le paysage, patrimoine et enjeu de développement - Actes du Colloque du Sénat du 4 juin 1992. - Victoire Editions - 1992.

• Loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages - Revue Journal Officiel lois et décrets, n° 7, 9 janvier 1993 - p. 503.505.

• Méthode pour des atlas des paysages - Identification et qualification Strates/CNRS - SEGESA - Ministère Equipement - DAU - 1994.

• POS et Paysage - Aspect juridiques - DAU - Ministère Equipement.

• Revues Monuments Historiques "Paysages" n° 192 - 1994.

• Routes et Paysages - Bagneux - SETRA - 1993.

Ouvrages qui font référence au territoire savoyard

Blin P. - Dufresne G.

- Avoriaz ou la transformation d'un paysage - Editions de l'Épure - 1993.

Bugaud D. - De Framond H.

- Déprise agricole, quel paysage pour demain ? - DIREN Rhône-Alpes - DRAF Rhône-Alpes - Lyon 1994.

Gantelet L. - Vidalie D.

- Légende des sommets - Editions Rossat-Mignot - Seynod - 1995.

Guichonnet P.

- Le guide du Léman - La Manufacture - Lyon - 1989.

Mosse F. - Estève R.

- Des réserves naturelles en Rhône-Alpes - Région Rhône-Alpes - Apège - Annecy - 1992.

Vellozzi M.C. - Linck J.A.

- Peintre genevois - Paysages de Savoie au XVIII° s. - Conseil Général 74 - Conservatoire d'Art et d'Histoire - Annecy - 1990.

Veyrat-Parisien C.

- Montagne, paysage et cartographie - Perceptions paysagères et outils cartographiques - Exemple de la vallée de Manigod dans le massif des Aravis en Haute-Savoie - 1994.
- Paysages de cartes postales - De l'écrit à l'image - Exemple de la vallée de manigod dans le massif des Aravis en Haute-Savoie - 1996.

Zarka C.

- Savoie - Terroirs, hommes et paysages - Editions du Chêne - 1990.

• Bas-Chablais : patrimoines bâtis et naturels - Reconnaître, respecter, réhabiliter, améliorer - 1996 - CAUE 74 - Annecy.

• Bâtiment agricole et paysage en Haute-Savoie - 1995 - CAUE 74 - Annecy.

• Etude paysagère de la plaine du Mont-Blanc - DDE 74 - 1995.

• Homme - Paysage - Recueil de textes de l'exposition - 1992 - CAUE 74 - Annecy.

• La Forêt de Savoie - ADUS - 1983.

• Le pays de Thônes et des Aravis - Patrimoine et responsabilité locale Architecture et patrimoine en montagne - Caluire et Cuire - 1983.

• Pays du Borne : conseils pour la mise en valeur des patrimoines CAUE 74 - Annecy.

• Pays de Gavot : conseils pour la mise en valeur des patrimoine bâtis et naturels - 1993 - CAUE 74 - Annecy.

• Plan de paysage de la vallée de l'Arve - Comprendre et révéler un paysage - DDE Haute-Savoie - 1997

• Poster "Arbres dans le secteur du Bas-Chablais et du Léman" 1996 - CAUE 74 - Annecy.

• Poster "Arbres entre massif des Bauges et lac d'Annecy" - 1995 - CAUE 74 - Annecy.

• Vallée du Giffre : conseils pour la mise en valeur des patrimoine - 1994 - CAUE 74 - Annecy.